



4

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de *Grandcour*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux* cents pages.

Lausanne, le *13 janvier 1890*.

Pour le Département :

L. Favre



REGISTRE DES MARIAGES

Ce volume fait suite à un volume précédent
dont les inscriptions vont du N° 1 de l'année
1876 au N° 16 de l'année 1890.

Atteste l'Officier de l'état civil
C. Guéan



N^o 17
 Chevalley
 Madelaine Ida Caroline

Le dix sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à dix heures _____ quinze minutes du Matin
 est _____ né e à Misy _____
 Chevalley Madelaine Ida Caroline fil le légitime _____
 de Jules Henri Chevalley Profession : instituteur
 du Châtelard _____ domicilié à Misy _____
 et de Lina Eugénie née Roy _____
 de Agiez _____
 Inscrit au présent registre le dix neuf Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration d'un père
 Henri Chevalley _____

Confirmé après lecture faite :

H. Chevalley. Roy.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil du Châtelard à Montreux

C. Audan

N^o 18
 Décorvet
 Charles Adolphe

Le vingt huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à sept heures _____ minutes du Matin
 est _____ né à Chevroux _____
 Décorvet Charles Adolphe fil s légitime _____
 de Jules Décorvet Profession : gendarme
 de Villarzel _____ domicilié à Chevroux _____
 et de Sophie Julie née Gillieron _____
 de Devion _____
 Inscrit au présent registre le trente Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration d'un père
 Jules Décorvet _____

Confirmé après lecture faite :

Décorvet Jules.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Villarzel

C. Audan

N° 19
Bonny
Mathilde Aurélie

Le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix à onze heures trente minutes du soir
est né e à Chevroux
Bonny Mathilde Aurélie fille légitime
de Jules Bonny Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Julie Née Quidort
de Chevroux
Inscrit au présent registre le vingt-un Juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration du père
Jules Bonny

Confirmé après lecture faite :
Jules Bonny Quidort

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
C. Guéan

Communiqué _____

N° 20
Schwarzvald
Méry Henriette

Le deux Aout mil huit cent quatre-vingt-
dix à une heure minutes du Matin
est né e à Chevroux
Schwarzvald Méry Henriette fille légitime
de Victor Abram Schwarzvald Profession : agriculteur
de Gossens domicilié à Chevroux
et de Jenny Julie Rosalie Née Pordan
de Savigny et Forel, Savaux
Inscrit au présent registre le cinq Aout
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration du père
Victor Schwarzvald

Confirmé après lecture faite :
Victor Schwarzvald

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
C. Guéan

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Gossens à Mesins

N° 21
 Marcuard
 Nathalie

Le Sept ~~Sept~~ Sept mil huit cent quatre-vingt-
 dix à quatre heures ~~minutes~~ du Matin

est né à Grandcour

Marcuard Nathalie fils légitime

de Adolphe Marcuard Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Louise née Grand

de Gessenay, Berne

Inscrit au présent registre le Neuf ~~Sept~~ Sept

mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de la mère

Adolphe Marcuard

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guéan

N° 22
 Desmeules
 Louis Constant

Le Dix ~~Sept~~ Sept mil huit cent quatre-vingt-
 dix à quatre heures ~~minutes~~ du Matin

est né à Grandcour

Desmeules Louis Constant fils légitime

de Jean Desmeules Profession : agriculteur

de Propraz domicilié à Grandcour

et de Fanny née Puchat

de Grandcour

Inscrit au présent registre le Huit ~~Sept~~ Sept

mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de la mère

Jean Desmeules

Confirmé après lecture faite :

Jean Desmeules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Propraz

C. Guéan

N^o 23

Blanc

Jeanne Elise

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à Neuf heures _____ minutes du ~~Midi~~

est _____ née à Missy _____

Blanc Jeanne Elise fille légitime _____

de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Marie Sophie née Delacour _____

de Missy _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de la sage-femme

Marianne Marcuard, de Grandcour et y domiciliée

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. AudanN^o 24

Puchat

Lion Henri

Le dix neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à cinq heures quarante cinq minutes du Matin

est _____ né à Prepsuwers _____

Puchat Lion Henri fils légitime _____

de Auguste Emile Puchat Profession : charpentier

de Grandcour _____ domicilié à Prepsuwers _____

et de Marie Louise née Bonny _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père

Auguste Puchat

Confirmé après lecture faite :

Auguste Puchat Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 25
 Mayor
 Robert Constant

Le Sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à onze heures _____ trente minutes du Jour
 est _____ né à Grandcour
 Mayor Robert Constant fils légitime _____
 de Ernest Alcide Mayor Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Alice Augustine née Mayor
 de Grandcour

Inscrit au présent registre le huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père
 Ernest Mayor

Confirmé après lecture faite :

Ernest Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guéan

N° 26
 Gachet
 Laure Clémence

Le onze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à sept heures _____ minutes du Matin
 est _____ née à Grandcour
 Gachet Laure Clémence fille légitime _____
 de Jacques Félix Gachet Profession : Couronnier
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Marie née Marmier
 de Grandcour

Inscrit au présent registre le quatorze novembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père
 Félix Gachet

Confirmé après lecture faite :

Félix Gachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guéan

N^o 27
Hausener
Ida

C'est par erreur que le nom de la famille Hausener est ici écrit avec une S, tandis qu'il doit prendre deux S, soit Haussener. En conséquence cette enfant doit être inscrite Ida Haussener. Cette rectification a été ordonnée par le Département de Justice et Police, en date du trois Septembre mil huit cent quatre vingt dix sept. Inscrit le onze Septembre mil huit cent quatre vingt dix sept
L'Officier de l'Etat Civil
Machet
Communiqué au Département de Justice et Police

Le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix
à deux heures minutes du ~~Soir~~
est née à Chevroux

Hausener Ida fille légitime
de Jean Hausener Profession: Maréchal
de Ruggisberg, Berne domicilié à Chevroux
et de Anna Maria née Wyssmann
de Neuenegg, Berne,

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration du père
Jean Hausener

Confirmé après lecture faite :

Johann Gaisbauer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'Etat civil de Ruggisberg

C. Sudan

N^o 28
Blanc
Alice

Le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix
à Neuf heures minutes du ~~Matin~~
est née à Mussy

Blanc Alice fille illégitime
de Elisa Blanc Profession: Ménagère
de Mussy domiciliée à Mussy
et de fille elle même d'Emile Blanc, et
de Marguerite née Besson

Inscrit au présent registre le quinze Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcard, de Grandcour y domiciliée, qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Sudan

N^o 29
 Siechti
 Hermann

Le quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix à trois heures trente minutes du soir

est né à Chesaro, rière Grandcour
 Siechti Hermann fils légitime

de Samuel Siechti Profession : agriculteur

de Mühleberg, Berne, domicilié à Chesaro.

et de Anna née Fuchs

de Neuwegg, Berne,

Inscrit au présent registre le dix Sept Novembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père
 Samuel Siechti

Confirmé après lecture faite :

Raimund Linffli.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Audan

Communiqué à l'officier de

l'état civil de Mühleberg

N^o 30
 Blanc
 Céline Emma

Le vingt dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix à une heure minutes du soir

est née à Missy

Blanc Céline Emma fille légitime

de Jules Gustave Blanc Profession : agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Marie Elise née Chevoz

de Missy

Inscrit au présent registre le vingt huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père
 Jules Blanc

Confirmé après lecture faite :

Jules Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Audan

Communiqué

voir le 5 x m 1890
 Hermann Siechti

N° 31
Puchat
Sophie Léa

Le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à quatre heures trente minutes du Matin

est né à Grandcour

Puchat Sophie Léa fille légitime

de Charles Puchat Profession : Maréchal

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Cécile Emma née Thivoz

de Misy

Inscrit au présent registre le six Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration du père

Charles Puchat

Confirmé après lecture faite :

Puchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duval

N° 32
Marcuard
Charles Robert

Le cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à une heure minutes du Matin

est né à Grandcour

Marcuard Charles Robert fils légitime

de Jules Fritz Marcuard Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Marie Louise née Blanc

de Misy

Inscrit au présent registre le six Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration du père

Fritz Marcuard

Confirmé après lecture faite :

J. Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duval

N° 33
Gudan
Cécile Eugénie

Le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à quatre heures _____ trente minutes du Vair
 est _____ né e à Grandcour
Gudan Cécile Eugénie fille légitime _____
 de Eugène Gustave Gudan Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Joseph Louise Née Mayor
 de Grandcour
 Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père
Eugène Gudan
 Confirmé après lecture faite :
Eug : Gudan
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
C. Gudan
 Communiqué _____

N° 34
Bonny
Hélène Elise

Le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à Six heures _____ ~~minutes~~ du Vair
 est _____ né e à Chevroux
Bonny Hélène Elise fille légitime _____
 de Louis Rodolphe Bonny Profession : agriculteur
 de Chevroux domicilié à Chevroux
 et de Anna Née Kraehenbühl
 de Schloss. Nyl, Berne,
 Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration du père
Louis Bonny
 Confirmé après lecture faite :
Bonny Kraehenbühl
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
C. Gudan
 Communiqué _____

Acte ci-contre 6^{me} lignes la nature
 des mots Grandcour et leur
 remplacement par Chevroux
 est approuvée.
 Grandcour le 13.12.90.
 L'officier de l'état civil
C. Gudan

N^o 35
 Combremont
 César Louis

Le *vingt deux* Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à *trois* heures ~~minutes~~ du *Soir*
 est _____ né à *Chesard*
Combremont César Louis fils légitime _____
 de *Emile Constant Combremont* Profession : *agriculteur*
 de *Grandcour* domicilié à *Chesard*
 et de *Marie Elise née Paumin*
 de *Villars-le-Grand*
 Inscrit au présent registre le *vingt quatre* Décembre
 mil huit cent quatre-vingt- *dix* sur la déclaration de *piere*
Constant Combremont

Confirmé après lecture faite :

Constant Combremont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guisan

N^o 36
 Bonny
 Charles Frédéric

Le *vingt quatre* Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à *quatre* heures ~~minutes~~ du *Matin*
 est _____ né à *Chervoux*
Bonny Charles Frédéric fils légitime _____
 de *Charles Louis Daniel Bonny* Profession : *agriculteur*
 de *Chervoux* domicilié à *Chervoux*
 et de *Madelaine Yvonne née Guillor*
 de *Augiez, Fribourg*
 Inscrit au présent registre le *vingt dix* Décembre
 mil huit cent quatre-vingt- *dix* sur la déclaration de *piere*
Charles Louis Daniel Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles Daniel Louis Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guisan

N° 37
 Mayor
 enfant mort-né

Le *vingt-cinq* décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à *sept* heures ~~minutes~~ du *Soir*
 est *Mort-né* né à *Repsuens*
Mayor, enfant mort-né fille légitime
 de *Fritz Louis Mayor* Profession : *agriculteur*
 de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
 et de *Elise Louise née Mayor*
 de *Grandcour*, domiciliée à *Repsuens*
 Inscrit au présent registre le *vingt-neuf* décembre
 mil huit cent quatre-vingt- *dix* sur la déclaration du père
Fritz Mayor

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guisan

N° 38
 Meyer
 Georges

Le *vingt-sept* décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à *une* heure ~~minutes~~ du *Soir*
 est _____ né à *Missy*
Meyer Georges fils légitime
 de *Benjamin Meyer* Profession : *agriculteur*
 de *Ulmitz, Fribourg*, domicilié à *Missy*
 et de *Louise Elise née Cuillet*
 de *Missy*
 Inscrit au présent registre le *vingt-neuf* décembre
 mil huit cent quatre-vingt- *dix* sur la déclaration du père
Benjamin Meyer

Confirmé après lecture faite :

Benjamin Meyer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil d'Ulmitz à Gempersack

C. Guisan

N° 39
Bonny
enfant mort-né

Le Sept décembre mil huit cent quatre-vingt-
dit à Minuit minutes du

est Mort-né = né à Chevroux

Bonny enfant mort-né fil le légitime

de Louis Bonny Profession : agriculteur

de Chevroux domicilié à Chevroux

et de Marie Louise née Bonny

de Chevroux

Inscrit au présent registre le Sept et un décembre

mil huit cent quatre-vingt- dit sur la déclaration d le père

Louis Bonny

Confirmé après lecture faite :

Louis Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Guéan

Communiqué

Le Numéro 39 ci-dessus est mil huit cent quatre-vingt
celui de la heure dernière est minutes du expiration
faites ni ni dans l'année 1890

Les deux doubles du présent est légitime registre
sont conformes. Profession :

Je atteste domicilié l'officier de l'état civil
C. Guéan

Grandcour le 31 décembre 1890

Inscrit au présent registre le un double a été remis le

mil huit cent quatre vingt 10 Janvier sur la déclaration d 1891 à

l'autorité Cantonale en exécution de l'article
2 de la loi

~~Confirmé après lecture faite :~~

~~Communiqué~~



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Guéan

N° 1
Groth
Rosine Marie

Le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-
unze à cinq heures minutes du soir
est née à Grandcour

Groth Rosine Marie fille légitime
de Michael Léon Groth Profession charpentier
de Périllon, Aargovie domicilié à Grandcour
et de Elise née Marmier
de Grandcour

Inscrit au présent registre le cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Michael Léon Groth

Confirmé après lecture faite :

Laurent Groth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Périllon

C. Guisan

N° 2
Chevoz
Robert Jules

Le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-
unze à Minuit heures trente minutes de
est né à Mipsy

Chevoz Robert Jules fils légitime
de Jules Louis Chevoz Profession : agriculteur
de Mipsy domicilié à Mipsy
et de Louise Yvonne née Gentison
de Constantine

Inscrit au présent registre le huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Jules Chevoz

Confirmé après lecture faite :

Jules Chevoz-Gentison

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Guisan

N° 3

Gachet

Rachel Clémence
En suite d'une omission, en marge
ci-dessus et à la 4^{ème} ligne acte ci-
contre le prénom Rachel intercalé
est approuvé
Grandcour le 11.1.1891.
L'officier de l'état civil
C. Guéan

Le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
onze à une heure ~~minutes~~ du matin

est né à Grandcour
Gachet Clémence fille légitime
de Daniel Constant Gachet Profession : Sellier
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Elise Sophie Marie nee Guéan
de Grandcour

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Constant Gachet Dudoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Guéan

Communiqué _____

N° 4

Schwab

enfant mort. Né

Le dix sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
onze à trois heures ~~minutes~~ du matin

est mort né aux Ferroudes, tierce Grandcour
Schwab enfant mort. Né fille légitime
de Samuel Schwab Profession : agriculteur
de Châtres, Fribourg domicilié aux Ferroudes, tierce Grandcour
et de Alice Rosina nee Schmid
de Mählern, Canton de Berne

Inscrit au présent registre le dix neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Samuel Schwab

Confirmé après lecture faite :

Samuel Schwab

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Guéan

Communiqué _____

N° 5
 Quillet
 Marthe Marie

Le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
 onze à quatre heures _____ minutes du soir
 est né à Missy _____

Quillet Marthe Marie fil le légitime _____
 de Paul Constant Quillet Profession : agriculteur
 de Missy _____ domicilié à Missy _____
 et de Louise née Chevoz _____
 de Missy _____

Inscrit au présent registre le vingt Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de son père
 Paul Quillet _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Quillet _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duval _____

N° 6
 Gentil
 Auguste

Le deux février mil huit cent quatre-vingt-
 onze à midi _____ heure _____ vingt minutes du _____
 est né à Grandcour _____

Gentil Auguste fil le légitime _____
 de Samuel Gentil Profession : agriculteur
 de Sompière, sur Lucens domicilié à Grandcour
 et de Julie Fanny née Beroud _____
 de Ecoteaux _____

Inscrit au présent registre le trois février
 mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de son père
 Samuel Gentil _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Gentil _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Sompière _____

C. Duval _____

N^o 7
Nicollier
Ulysse

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze à trois heures _____ vingt minutes du Matin
est _____ né e à Preuvers, mère Grandcouve
Nicollier Ulysse _____ fils _____ légitime _____
de Ulysse Nicollier _____ Profession : agriculteur
de Oleyres _____ domicilié à Preuvers _____
et de Louisa Hortense née Lüvermann
de Epalinges et du Mont _____
Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- unze sur la déclaration du père
Ulysse Nicollier _____

Confirmé après lecture faite :

Ulysse Nicollier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Oleyres à Avenches

C. Audan

N^o 8
Ruchab
Adrien

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze à huit heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Grandcour
Ruchab Adrien _____ fils _____ légitime _____
de Daniel François Ruchab Profession : agriculteur
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
et de Fanny/dite Julie, née Beck _____
de Champmartin _____
Inscrit au présent registre le Sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- unze sur la déclaration du père
François Ruchab _____

Confirmé après lecture faite :

François Ruchab

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N^o 9
Javet
Charles Louis

Le *huit Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à *trois* heures _____ minutes du *Matin*
 est _____ né à *Chevroux*
Javet Charles Louis fils légitime _____
 de *Ulrich dit Louis Javet* Profession *Employé de Bâtonniers à vapeur*
 de *Kaib, Bas Kully, Fribourg* domicilié à *Chevroux*
 et de *Marie Louise née Ferrand*
 de *Chevroux*

Inscrit au présent registre le *Neuf Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *onze* sur la déclaration d'« *père*
Louis Javet

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Javet dit Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de *May à Motiers*

C. Sudan

N^o 10^e
Chévoz
Alice Fanny

Le *Neuf Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à *onze* heures _____ minutes du *Soir*
 est _____ née à *Chevroux*
Chévoz Alice Fanny fille légitime _____
 de *Henri Albert Chévoz* Profession : *agriculteur*
 de *Missy* _____ domicilié à *Chevroux*
 et de *Marie née Gentil*
 de *Sompierre, St Lucens*

Inscrit au présent registre le *onze Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *onze* sur la déclaration d'« *père*
Henri Chévoz

Confirmé après lecture faite :

Henri Chévoz Gentil

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Sudan

N° 11
Savary
Adolphe Georges

Le dix-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à quatre heures _____ trente minutes du Matin
est _____ né à Repsuens

Savary Adolphe Georges fils légitime _____
de Jules Savary Profession : pasteur
de Payerne domicilié à Repsuens
et de Kellner Marie Elisabeth Sophie
de Wiesbaden, Prusse

Inscrit au présent registre le vingt un Mars
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Jules Savary

Confirmé après lecture faite :

J. Savary past.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Payerne

C. Sudan

N° 12
Jordan
Ida

Le dix-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à dix heures _____ minutes du Soir
est _____ née à Chevroux

Jordan Ida fille légitime _____
de Jules Jordan Profession : agriculteur
de Savigny et Forel domicilié à Chevroux
et de Sophie Louise née Comte
de Chevroux et de Payerne

Inscrit au présent registre le vingt un Mars
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Jules Jordan

Confirmé après lecture faite :

Jules Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Savigny et de Forel

C. Sudan

N° 13
Cuany
Oscar Henri

Le vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
unze à trois heures trente minutes du Matin
est né à Cherroux

Cuany Oscar Henri fils légitime
de Henri Louis Cuany Profession : agriculteur
de Cherroux domicilié à Cherroux
et de Visette Marianne née Cuany
de Cherroux

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt- unze sur la déclaration d u père
Henri Louis Cuany

Confirmé après lecture faite :

Henri Louis Cuany Cuany

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Audan

N° 14
Audan
Julie Louise

Le vingt neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-
unze à sept heures quarante-cinq minutes du Soir
est née à Grandcour

Audan Julie Louise fille légitime
de Auguste Audan Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julie Louise née Poulet
de Missy

Inscrit au présent registre le trente et un Mars
mil huit cent quatre-vingt- unze sur la déclaration d u père
Auguste Audan

Confirmé après lecture faite :

Octe Audan

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Audan

N° 17
Honsberger
Edouard

Le vingt et un Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze à dix heures _____ trente minutes du Soir
est _____ né à Chevroux _____

Honsberger Edouard, fils légitime _____
de Jean Edouard Honsberger Profession : agriculteur
de Eggivyl, Berne, domicilié à Chevroux _____
et de Marie Louise née Comte _____
de Chevroux et de Taverne _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril
mil huit cent quatre-vingt- unze sur la déclaration d u père
E. Honsberger _____

Confirmé après lecture faite :

E. Honsberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Eggivyl

C. Suwan

N° 18
Gachet
Robert

Le trente Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze à dix heures _____ trente minutes du Matin
est _____ né à Granvours _____

Gachet Robert, fils légitime _____
de Jules Henri Gachet Profession : Couronnier
de Granvours domicilié à Granvours _____
et de Marie Lina née Mayor _____
de Granvours _____

Inscrit au présent registre le trois Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- unze sur la déclaration d u père
Henri Gachet _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Gachet Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Suwan

N^o 19
Mayor
César Auguste

Le Seize Mai mil huit cent quatre-vingt-
onze à Minuit heures _____ minutes du _____
est _____ né à Grandcour
Mayor César Auguste fil l légitime _____
de Daniel Fréberich Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julie Fanny née Mayor
de Grandcour
Inscrit au présent registre le Six Neuf Mai
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de père
Daniel Mayor

Confirmé après lecture faite :
Daniel Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ C. Guéan

N^o 20
Bonny
Rose Louise

Le vingt Six Mai mil huit cent quatre-vingt-
onze à Sept heures _____ minutes du Soir
est _____ née à Chevroux
Bonny Rose Louise fil le légitime _____
de Charles Henri Bonny Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Sucie née Mayor
de Grandcour
Inscrit au présent registre le vingt Neuf Mai
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de père
Charles Bonny

Confirmé après lecture faite :
Charles Bonny Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ C. Guéan

N° 21
Ruchat
Paul Robert

Le huitième Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à dix heures _____ minutes du Matin

est _____ né à Grandcour _____
Ruchat Paul Robert fils légitime _____
de Fritz Daniel Ruchat Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julianne née Chevalley _____
de Denezey _____

Inscrit au présent registre le premier Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Fritz Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Ruchat _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Swan _____

N° 22
Mayor
Sophie Olga

Le vingt dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à huit heures _____ minutes du Matin

est _____ née à Grandcour _____
Mayor Sophie Olga fille légitime _____
de Louis Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Sucie née Combremont _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Louis Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mayor _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Swan _____

N° 23

Christinat
Alfred Louis

Le Sept Puin mil huit cent quatre-vingt-
onze à onze heures _____ minutes du Matin

est _____ né à Grandcour
Christinat Alfred Louis fils légitime _____
de Alfred Christinat Profession Boulangere
de Villars-le-Grand domicilié à Grandcour
et de Fanny Lina née Mayor
de Grandcour

Inscrit au présent registre le premier Puilleb
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Alfred Christinat

Confirmé après lecture faite :

Alfred Christinat Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Villars-le-Grand
à Bellerive

C. Duran

N° 24

Mayor
Clara Fanny

Le Sept Puilleb mil huit cent quatre-vingt-
onze à huit heures _____ Sept minutes du Soir
est _____ née à Grandcour

Mayor Clara Fanny fille légitime _____
de Eugène Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Fanny Louise née Nicollies
de Olleyres

Inscrit au présent registre le dix Puilleb
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Eugène Mayor

Confirmé après lecture faite :

Eug: Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duran

N^o 25
Dudan
Louis

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Grandcour
Dudan Louis _____ fils légitime _____
de Fritz Duwan _____ Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Sophie née Duwan _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le dix Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- onze sur la déclaration du père
Fritz Duwan _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duwan

N^o 26
Pellet
Louis Fernand

Le Neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né à Grandcour
Pellet Louis Fernand _____ fils légitime _____
de Nicolas Jean Maurice Pellet _____ Profession : aubergiste
de Tavel, Ct. Fribourg domicilié à Grandcour
et de Lucie Thérèse née Frossard _____
de Romanens, Maudes, et Puyres Treyfayes, Fribourg.

Inscrit au présent registre le dix Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- onze sur la déclaration du père
Maurice Pellet _____

Confirmé après lecture faite :

Maurice Pellet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Tavel _____

C. Duwan

N^o 27
Juvoisin
Marguerite

Le dix huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
neuf à sept heures ~~minutes~~ du Matin
est née à Chevroux

Juvoisin Marguerite fille légitime
de Charles Frédéric Edouard Juvoisin Profession : agriculteur
de Champagne et Fontanerie domicilié à Chevroux
et de Marie Yvette née Cuany
de Chevroux

Inscrit au présent registre le vingt Juillet
mil huit cent quatre-vingt- ~~neuf~~ sur la déclaration du père
Edouard Juvoisin

Confirmé après lecture faite :
Edouard Juvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Champagne et Fontanerie
C. Sudan

N^o 28
Marcuard
Marie Léa

Le dix neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-
neuf à sept heures ~~minutes~~ du Soir
est née à Grandcour

Marcuard Marie Léa fille légitime
de Eugène Auguste Marcuard Profession agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Fanny Sophie née Gachet
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt deux Juillet
mil huit cent quatre-vingt- ~~neuf~~ sur la déclaration du père
Eugène Marcuard

Confirmé après lecture faite :
Eugène Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
C. Sudan

N° 29
 Marcuard
 Laure Héline

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze à Neuf heures _____ minutes du Matin
 est _____ née à Missy, en passage,
 Marcuard Laure Héline fille légitime _____
 de Jules Philippe Marcuard Profession : Tailleur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Louise née Christinaz _____
 de Selley, et de Fribourg _____
 Inscrit au présent registre le quatre août _____
 mil huit cent quatre-vingt- onze sur la déclaration du père
 Jules Marcuard _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Sudan

N° 30
 Müller
 Héline

Le dix-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze à deux heures _____ minutes du Matin
 est _____ née à Chevroux _____
 Müller Héline _____ fille légitime _____
 de Auguste François Müller Profession : agriculteur
 de Rofingen, Argovie, domicilié à Chevroux _____
 et de Marie Louise née Jordan _____
 de Savigny et de Forel, Lavaux, _____
 Inscrit au présent registre le vingt et un août _____
 mil huit cent quatre-vingt- onze sur la déclaration du père
 Auguste François Müller _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste François Müller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil _____

de Rofingen _____

C. Sudan

N° 31
Jordan
Mina

Le vingt cinq août mil huit cent quatre-vingt-
onze à une heure trente minutes du Midi
est né à Chevroux

Jordan Mina fille légitime
de Paul Jordan Profession : agriculteur
de Savigny et Forel, Savours domicilié à Chevroux
et de Saline Louise née Ferrand
de Chevroux

Inscrit au présent registre le vingt six août
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Paul Jordan

Confirmé après lecture faite :

Paul Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil Savigny et de Forel

C. Duval

N° 32
Marmier
César

Le vingt cinq août mil huit cent quatre-vingt-
onze à deux heures ~~minutes~~ du Matin
est né à Grandœuvre

Marmier César fils légitime
de Jean Louis Marmier Profession : Maréchal
de Grandœuvre domicilié à Grandœuvre
et de Lina née Rapiin
de Corcelles, près Faverne

Inscrit au présent registre le vingt sept août
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Jean Louis Marmier

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Marmier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duval

N° 33
Bonny
Robert Frédéric

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze à deux heures _____ trente minutes du Matin
 est _____ né à Chevroux _____
 Bonny Robert Frédéric fils légitime _____
 de Henri François Bonny Profession : agriculteur
 de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
 et de Marianne Louise née Comte _____
 de Chevroux et Payerne _____
 Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- onze sur la déclaration du père
 Henri Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Bonny - Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duran

N° 34
Bonny
Ernest Louis

Le Six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze à Midi _____ heures _____ minutes du _____
 est _____ né à Chevroux _____
 Bonny Ernest Louis fils légitime _____
 de Louis Auguste Henri Bonny Profession : agriculteur
 de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
 et de Marianne Fanny Louise née Bonny
 de Chevroux _____
 Inscrit au présent registre le dix Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- onze sur la déclaration du père
 Louis Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Bonny Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duran

N° 35
Marcuard
Octave William

Le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
unze à dix heures minutes du soir
est né à Grandcour
Marcuard Octave William fil d légitime
de Adolphe Marcuard Profession agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Louise née Gander
de Gessenay / Bernay
Inscrit au présent registre le quatorze Septembre
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Adolphe Marcuard

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Guisan

N° 36
Bridel
Yvonne Emma Esther

Le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-
unze à huit heures quarante cinq minutes du soir
est née à Missy
Bridel Yvonne Emma Esther fille légitime
de Eugène Charles Bridel Profession : pasteur
de Mouvon et Genève domicilié à Missy
et de Alice Ellen Annette née Poiveau
de Apples
Inscrit au présent registre le trois Octobre
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Eugène Bridel

Confirmé après lecture faite :

Eug. Bridel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Mouvon et de Genève

C. Guisan

N° 37
Bonny
Henri Auguste

Le deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze à six heures _____ trente minutes du Soir
est _____ né à Chervoux
Bonny Henri Auguste fils légitime _____
de Jules Bonny Profession : agriculteur
de Chervoux domicilié à Chervoux
et de Julie née Quivort
de Chervoux

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Jules Bonny

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duval

N° 38
Bucher
Henri Victor

Le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze à six heures _____ minutes du Matin
est _____ né à Chervoux
Bucher Henri Victor fils légitime _____
de Henri Constant Bucher Profession : agriculteur
de Kallnach, Bern domicilié à Chervoux
et de Marie Louise Suzanne née Monner
de Villars-le-Grand

Inscrit au présent registre le vingt deux Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Constant Bucher

Confirmé après lecture faite :

Constant Bucher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Kallnach

C. Duval

N° 39
Gonet
Berthe

Le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-
onze à Sept heures trente minutes du Soir
est né e au Eperthière Grandcourt
Gonet Berthe fille légitime
de Edouard Gonet Profession : agriculteur
de Quarrens domicilié à Grandcourt
et de Lina née Nicolier
de Bleyres

Inscrit au présent registre le dix sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Edouard Gonet

Confirmé après lecture faite :

Edouard Gonet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Quarrens

C. Audan

N° 40
Mayor
Jeanne Rachel

Le vingt deux novembre mil huit cent quatre-vingt-
onze à Six heures minutes du Matin
est né e à Chevroux
Mayor Jeanne Rachel fille légitime
de Fritz Louis Mayor Profession : agriculteur
de Grandcourt domicilié à Chevroux
et de Rosalie Céline née Jaquet
de Villarbeney, (Fribourg)

Inscrit au présent registre le vingt quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration du père
Fritz Mayor

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audan

N° 41
Blanc
Eva Julie

Le vingt quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 vuze à deux heures ~~minutes~~ du Matin
 est _____ né à Missy
Blanc Eva Julie fille légitime
 de Charles David Blanc Profession agriculteur
 de Missy domicilié à Missy
 et de Marie Louise Marianne née Bonny
 de Chevroux

Inscrit au présent registre le vingt quatre Novembre
 mil huit cent quatre-vingt- vuze sur la déclaration d' un père
David Blanc

Confirmé après lecture faite :

David Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duvan

N° 42
Liechti
Emma

Le vingt deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 vuze à dix heures quente minutes du Soir
 est _____ née à Chesard, tiers Crandcour
Liechti Emma fille légitime
 de Samuel Liechti Profession : agriculteur
 de Mühleberg, Berne, domicilié à Chesard
 et de Anna née Fuchs
 de Neuenegg, Berne

Inscrit au présent registre le vingt cinq Novembre
 mil huit cent quatre-vingt- vuze sur la déclaration d' un père
Samuel Liechti

Confirmé après lecture faite :

Samuel Liechti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Mühleberg

C. Duvan

N^o 43
Morel
Auguste Henri

Le Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
unze à cinq heures ~~minutes~~ du Matin

est né à Missy
Morel Auguste Henri fil l légitime

de Frédéric Auguste Morel Profession : agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Julie Lina Née Chevoz

de Missy

Inscrit au présent registre le huit Décembre
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père
Frédéric Auguste Morel

Confirmé après lecture faite :

Morel Frédéric Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guvan

N^o 44
Clot
Ami Louis

Le dix-Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
unze à une heure ~~minutes~~ du Soir

est né à Missy
Clot Ami Louis fil l légitime

de Jean Louis Clot Profession : charron

de Courtilles domicilié à Missy

et de Elise Marguerite Née Blanc

de Missy

Inscrit au présent registre le dix-neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration d u père
Jean Louis Clot

Confirmé après lecture faite :

Clot Jean Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Sucens

C. Guvan

N° 45
Marcuard
Gustave

Le dix huit décembre mil huit cent quatre-vingt-
unze à trois heures trente minutes du soir
est né à Grandcour

Marcuard Gustave fils légitime

de Jules Fritz Marcuard Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Marie Louise née Blanc

de Misy

Inscrit au présent registre le dix neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père

Fritz Marcuard

Confirmé après lecture faite :

J. Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duwan

N° 46
Thévoz
Jeanne Cécile Emma

Le vingt trois décembre mil huit cent quatre-vingt-
unze à onze heures trente minutes du soir
est née à Misy

Thévoz Jeanne Cécile Emma fille légitime

de Henri Louis Thévoz Profession agriculteur

de Misy domicilié à Misy

et de Elise Lina née Thévoz

de Misy

Inscrit au présent registre le vingt dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-unze sur la déclaration du père

Henri Thévoz

Confirmé après lecture faite :

Henri Thévoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duwan

N° _____

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du
est né à _____
fil _____ légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite : _____

_____ L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____

Communiqué _____

#

*Le Numéro 46 de la page 35 ci-contre mil huit cent quatre-vingt-
est celui à de la heure dernière inscrite minutes du CRIPTION
est né à faites dans l'année 1891.
Les deux doubles du fil légitime présente
le registre sont conformes Profession : _____
Passes domicile à l'officier de l'état civil
et de C. Duval
Grandcour le 31 Décembre 1891
Inscrit au présent registre le Un double a été remis le
mil huit cent quatre-vingt 10 Janvier sur la déclaration d 1892 à
l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2
de la loi.*



~~Confirmé après lecture faite~~

~~Communiqué~~



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

C. Duval

N° 1
Cuany
Félix Louis

Le Sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
douze à Sept heures minutes du Matin
est né à Chevroux

Cuany Félix Louis fil légitime
de Louis Théophile Cuany Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Fanchette Charlotte née Cuany
de Chevroux

Inscrit au présent registre le huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père
Louis Théophile Cuany

Confirmé après lecture faite :

Louis Théophile Cuany

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duran

N° 2
Combremont
Georges

Le dix huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
douze à cinq heures minutes du Soir
est né à Grandcour

Combremont Georges fil légitime
de Cécile Combremont Profession : Ménagère
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de fille elle même de Daniel Louis Combremont
Menuisier, et de défunte Louise Jenny née Mayor

Inscrit au présent registre le vingt Janvier
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de la sage femme
Louise Mayor de Grandcour y domiciliée qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duran

N^o 3
Thévoz
Paul Auguste

Le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-
douze à dix heures Trente minutes du Soir
est né à Misy

Thévoz Paul Auguste fils légitime
de Charles Auguste Thévoz Profession agriculteur
de Misy domicilié à Misy
et de Julie Marguerite Néé Guilleba
de Misy

Inscrit au présent registre le vingt trois Janvier
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d un père
Auguste Thévoz

Confirmé après lecture faite :

Aug Thévoz allié Guilleba

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duran

N^o 4
Ruchat
Alexandre Gérard

Le vingt et un Janvier mil huit cent quatre-vingt-
douze à Neuf heures minutes du Soir
est né à Grandcour

Ruchat Alexandre Gérard fils légitime
de Jean Constant Ruchat Profession : horloger
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julie Néé Mercet
de Echichens

Inscrit au présent registre le vingt trois Janvier
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d un père
Constante Ruchat

Confirmé après lecture faite :

C. Ruchat horloger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duran

N° 5
 Cherbuin
 Valérie Emma

Le deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Grandcour
Cherbuin Valérie Emma fille légitime _____
 de Constant Albert Cherbuin Profession : agriculteur
 de Corcelles, près Payerne domicilié à Grandcour
 et de Marié Elise née Mayors
 de Grandcour
 Inscrit au présent registre le quatre février
 mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d'un père
Constant Cherbuin

Confirmé après lecture faite :
Cherbuin Constant

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Corcelles C. Suvaud

N° 6
 Combremont
 Paul Aimé

Le trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Chesard
Combremont Paul Aimé fils légitime _____
 de Emile Constant Combremont Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Chesard
 et de Marié Elise née Paurin
 de Villars-le-Grand
 Inscrit au présent registre le cinq février
 mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d'un père
Constant Combremont

Confirmé après lecture faite :
Constant Combremont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ C. Suvaud

N^o 7
Chevalley
René Henri

Le Seize Février mil huit cent quatre-vingt-
douze à huit heures quinze minutes du Matin
est né à Missy

Chevalley René Henri fils légitime

de Pules Henri Chevalley Profession instituteur

de Châtelard domicilié à Missy

et de Lina Eugénie née Roy

de Agie

Inscrit au présent registre le Seize février
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père

Henri Chevalley

Confirmé après lecture faite :

H. Chevalley Roy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil du Châtelard à Montreux

C. Auvan

N^o 8
Mayor
Berthe Valérie

Le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-
douze à trois heures soixante minutes du Soir
est née à Pressens

Mayor Berthe Valérie fille légitime

de Fritz Louis Mayor Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Elise Louise Mayor

de Grandcour, domiciliée à Pressens

Inscrit au présent registre le trois Mars
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père

Fritz Mayor

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N° 9
Blanc
Jeanne Cécile

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Missy _____

Blanc Jeanne Cécile fille légitime _____
de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Marie Sophie née Delacour
de Missy _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d'un père
Louis Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Blanc Delacour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N° 10
Morel
Robert Louis

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Missy _____

Morel Robert Louis fils légitime _____
de Louis Auguste Morel Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Louise née Vacheron
de Mux _____

Inscrit au présent registre le Sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d'un père
Louis Morel _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Morel-Vacheron.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N^o 11
 Mayor
 Arien

Le *cing Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à *deux heures* _____ ~~minutes~~ du *Matin*
 est _____ né à *Grandcour* _____
Mayor Arien _____ fils *il* légitime _____
 de *Elie Mayor* _____ Profession : *Ménagère*
 de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
~~est~~ *fille elle même de Philippe Constant Mayor*
 et de *Julie née Terthorey, sa femme* _____
 Inscrit au présent registre le *Sept Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration de *la sage femme*
Louise Mayor, de Grandcour y domiciliée, qui a assisté à
l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Guisan

N^o 12
 Pradervand
 Gustave

Le *vingt et un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à *onze heures* _____ *quente* minutes du *Matin*
 est _____ né à *Chesard, près Grandcour* _____
Pradervand Gustave _____ fils légitime _____
 de *Jules Pradervand* _____ Profession : *agriculteur*
 de *Corcelles, près Taverne, domicilié à Chesard* _____
 et de *Elise née Chevruin* _____
 de *Corcelles, près Taverne* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt quatre Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration du *père*
Jules Pradervand

Confirmé après lecture faite :

Jules Pradervand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de *Corcelles*

C. Guisan

N° 13
Pochon
David Auguste

Le *vingt et un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures _____ minutes du *Soir*
 est _____ né à *Chevroux* _____

Pochon David Auguste fils légitime _____
 de *Ernest Pochon* _____ Profession : *agriculteur*
 de *Cortaillois, Neuchâtel* domicilié à *Chevroux* _____
 et de *Elise née Comte* _____
 de *Chevroux et de Tazerne* _____

Inscrit au présent registre le *vingt quatre Mars*
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration du père
Ernest Pochon _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Pochon Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de *Cortaillois*

C. Durand

N° 14
Blanc
Charles Louis

Le *vingt deux Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à quatre heures _____ *rente* minutes du *Matin*
 est _____ né à *Missy* _____

Blanc Charles Louis fils légitime _____
 de *Louis Constant Blanc* Profession : *agriculteur*
 de *Missy* _____ domicilié à *Missy* _____
 et de *Charlotte Hélène née Bonny* _____
 de *Chevroux* _____

Inscrit au présent registre le *vingt quatre Mars*
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration du père
Constant Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Durand

N^o 15
Savary
Louis Frédéric

Le vingt deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à onze heures cinquante minutes du Soir
est _____ né à Plessuwers _____

Savary Louis Frédéric _____ fil l légitime _____
de Jules Savary _____ Profession Pasteur
de Payerne _____ domicilié à Plessuwers _____
et de Marie Elisabeth Sophie née Kellner
de Miesbaven, Prusse, _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Jules Savary _____

Confirmé après lecture faite :

J. Savary past.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Payerne

C. Duran

N^o 16
Nicollier
Louisa

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
doux à neuf heures _____ minutes du Matin
est _____ né à Grandcour _____

Nicollier Louisa _____ file légitime _____
de Ulysse Nicollier _____ Profession agriculteur
de Oleyres _____ domicilié à Grandcour _____
et de Louisa Hortense née Lüdermann
de Chalinges ch du Mont _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Ulysse Nicollier _____

Confirmé après lecture faite :

U. Nicollier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Oleyres

C. Duran

N° 17
Blanc
David Samuel

Le deux et un Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux à cinq heures _____ minutes du Matin
 est _____ né à Missy
Blanc David Samuel fils légitime _____
 de Auguste Louis Blanc Profession : agriculteur
 de Missy domicilié à Missy
 et de Louise Anna née Blanc
 de Missy
 Inscrit au présent registre le deux avril
 mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Auguste Blanc
 Confirmé après lecture faite :
Auguste Blanc
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué _____ C. Duban

N° 18
Jan
Rachel Léa

Le vingt neuf avril mil huit cent quatre-vingt-
douze à huit heures _____ trente minutes du Soir
 est _____ née à Cranocour
Jan Rachel Léa fille légitime _____
 de Albert Jan Profession : agriculteur
 de Corcelles, près Tayerne domicilié à Cranocour
 et de Flore Léa née Comte
 de Tayerne
 Inscrit au présent registre le trente avril
 mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père
Albert Jan
 Confirmé après lecture faite :
Albert Jan Comte
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Corcelles (Tayerne) C. Duban

N° 19
Mayor
Numa Auguste

Le dix Mai mil huit cent quatre-vingt-
douze à Neuf heures minutes du Matin
est né à Chevroux

Mayor Numa Auguste fil l légitime
de Auguste Mayor Profession : agriculteur
de Chandour domicilié à Chevroux
et de Susanne Anna Née Bonny
de Chevroux

Inscrit au présent registre le treize Mai
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père
Auguste Mayor

Confirmé après lecture faite :
Auguste Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
C. Duran

N° 20
Favre
Charles

Le treize Mai mil huit cent quatre-vingt-
douze à Sept heures trente minutes du Soir
est né à Misy

Favre Charles fil l légitime
de Paul Favre Profession : agriculteur
de Savigny et Villette domicilié à Misy
et de Elise Née Gailloz
de Gapel

Inscrit au présent registre le treize Mai
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père
Paul Favre

Confirmé après lecture faite :
Paul Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
de l'état civil de Savigny et de Villette
C. Duran

N° 21
 Décorvet
 Louis Albert

Le Seize Mai mil huit cent quatre-vingt-
douze à trois heures minutes du Matin
 est né à Chevroux

Décorvet Louis Albert fils légitime
 de Jules Décorvet Profession : gendarme
 de Villargel domicilié à Fayenne
 et de Sophie Julie née Gillieron
 de Servion, domiciliée à Chevroux

Inscrit au présent registre le Seize Mai
 mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration du père
Jules Décorvet

Confirmé après lecture faite :

Décorvet Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villargel C. Duran

N° 22
 Bonny
 Hélène Louise

Le vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-
douze à deux heures minutes du Matin
 est née à Chevroux

Bonny Hélène Louise fille légitime
 de Charles Louis Daniel Bonny Profession : agriculteur
 de Chevroux domicilié à Chevroux
 et de Madelaine Juliette née Guillou
 de Suziez, Fribourg

Inscrit au présent registre le vingt trois Mai
 mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration du père
Charles Louis Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles Louis Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué C. Duran

N^o 23
Krümmer
Emma

Le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-
douze à trois heures minutes du Matin

est né e à Chesard, lieu Grandcourt
Krümmer Emma fille légitime

de Jean Krümmer Profession agriculteur

de Gempersach, fribourg domicilié à Chesard

et de Anna née Fierst

de Chietres, fribourg

Inscrit au présent registre le Six Juin

mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père

Jean Krümmer

Confirmé après lecture faite :

Johann Krümmer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Gempersach

C. Audan

N^o 24
Guillood
Albert Edouard

Le Sept Juin mil huit cent quatre-vingt-
douze à Cinq heures minutes du Soir

est né à Misy

Guillood Albert Edouard fils légitime

de Pules Edouard Guillood Profession agriculteur

Cosant, Bas-Vully, Fribourg domicilié à Misy

et de Pulie Henriette née Mayor

de Grandcour

Inscrit au présent registre le Neuf Juin

mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père

Edouard Guillood

Confirmé après lecture faite :

Edouard Guillood

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Want à Motiers

C. Audan

N° 25
Kraft
Louise Marguerite

Le *vingts Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à *Neuf* heures _____ ~~minutes~~ du *Soir*
est _____ née à *Cherroux*
Kraft Louise Marguerite fil le légitime _____
de *David Louis Kraft* Profession : *pecheurs*
de *Cherroux* domicilié à *Cherroux*
et de *Marianne Marie née Perrinard*
de *Cherroux*

Inscrit au présent registre le *vingts deux Juin*
mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration d *le père*
Louis Kraft

Confirmé après lecture faite :
Louis Kraft

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ *C. Suwant*

N° 26
Mayor
Daniel Auguste

Le *vingts deux Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à *Neuf* heures _____ ~~minutes~~ du *Soir*
est _____ né à *Grandcour*
Mayor Daniel Auguste fil le légitime _____
de *Daniel Frédéric Mayor* Profession : *agriculteur*
de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
et de *Julie Fanny née Mayor*
de *Grandcour*

Inscrit au présent registre le *vingts cinq Juin*
mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration d *le père*
Daniel Mayor l'enfant *Mayor Daniel Auguste*
= est le frère jumeau du N° 24

Confirmé après lecture faite :
Daniel Mayor Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ *C. Suwant*

N^o 27
Mayor
Augusta

Le vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à Neuf heures trente minutes du Soir
est né à Grandcour
Mayor Augusta fil le légitime
de Daniel Frédéric Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julie Fanny née Mayor
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Daniel Mayor, l'enfant Mayor Augusta est la sœur jumelle
du N^o 26

Confirmé après lecture faite :
Daniel Mayor Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duban

N^o 28
Gilomen
Jules David

Le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux à Neuf heures minutes du Matin
est né à Grandcour
Gilomen Jules David fil légitime
de Jules Emile Gilomen Profession : agriculteur
de Schreunenberg, Berne, domicilié à Grandcour
et de Marianne Adèle née Amélie
de Mathis

Inscrit au présent registre le quatre Juillet
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Jules Gilomen

Confirmé après lecture faite :
Jules Gilomen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Schreunenberg à Mengis

C. Duban

N° 29
Groth

Le Sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à trois heures _____ minutes du Matin
est _____ née à Grandcour
Groth _____ fille légitime _____
de Michael Lion Groth _____ Profession : Charpentier
de Pérignon, Aargovie, domicilié à Grandcour
et de Elise née Marmier _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le huit Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père
Michael Lion Groth, ce enfant est déclaré le 7 Juillet
à quatre heures 30 minutes du matin

Confirmé après lecture faite :

Laurent Groth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Pérignon

C. Audan

N° 30
Chivoz
Charles Auguste

Le quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à neuf heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Missy
Chivoz Charles Auguste fils légitime _____
de Charles Auguste Chivoz _____ Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy
et de Anna Elise Guilleb née Chivoz _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le quinze Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du père
Auguste Chivoz _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chivoz Chivoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 31

Gachet
Vincent GeorgesLe vingt et un Juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux à Neuf heures _____ minutes du Matinest _____ né à GrandcourGachet Vincent Georges fils légitime _____de Charles Albert Gachet Profession : agriculteurde Grandcour domicilié à Grandcouret de Charlotte née Bonnyde ChevrouxInscrit au présent registre le vingt trois Juilletmil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du pèreAlbert Gachet

Confirmé après lecture faite :

Albert Gachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____C. Duran

N° 32

Desmeules
Léa OlgaLe vingt sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
douze à huit heures _____ minutes du Matinest _____ née à GrandcourDesmeules Léa Olga fille légitime _____de Jean Desmeules Profession : agriculteurde Propraz domicilié à Grandcouret de Fanny née Ruchatsde GrandcourInscrit au présent registre le vingt neuf Juilletmil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration du pèreJean Desmeules

Confirmé après lecture faite :

Jean Desmeules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état

civil de ProprazC. Duran

N° 33
 Mayor
 Edmond Henri

Le *premier Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à deux heures _____ minutes du *Matin*
 est _____ né à *Grandcour* _____

Mayor Edmond Henri fil *s* légitime _____
 de *Louis Mayor* _____ Profession : *agriculteur*
 de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
 et de *Lucie née Combremont* _____
 de *Grandcour* _____

Inscrit au présent registre le *premier Août* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration du père
Louis Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 34
 Duvoisin
 Henri

Le *premier Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à sept heures _____ minutes du *Matin*
 est _____ né à *Chevroux* _____

Duvoisin Henri _____ fil *s* légitime _____
 de *Charles Frédéric Edouard Duvoisin* Profession : *agriculteur*
Champagne et Fontanexier domicilié à *Chevroux* _____
 et de *Marie Susette née Cuany* _____
 de *Chevroux* _____

Inscrit au présent registre le *deux Août* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration du père
Edouard Duvoisin _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Champagne et Fontanexier

C. Audan

N^o 35
Gachet
Constant Auguste

Le premier août mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures ~~minutes~~ du soir

est né à Grandcour

Gachet Constant Auguste fils légitime

de Daniel Constant Gachet Profession : Sellier

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Elise Sophie Marie née Duwan

de Grandcour

Inscrit au présent registre le trois août

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père

Constant Gachet

Confirmé après lecture faite :

Constant Gachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duwan

N^o 36
Ruchat
Cécile

Le cinq août mil huit cent quatre-vingt-
deux à dix heures ~~minutes~~ du matin

est née à Grandcour

Ruchat Cécile fille légitime

de Daniel François Ruchat Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Fanny dite Julie née Beck

de Champmartin

Inscrit au présent registre le huit août

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père

François Ruchat

Confirmé après lecture faite :

François Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duwan

N° 37
 Marcuard
 Octave

Le *huit et un sou* mil huit cent quatre-vingt-
deux à *cinq* heures ~~minutes~~ du *Matin*
 est ~~né~~ à *Grandcour*

Marcuard Octave fil *s* légitime
 de *Adolphe Marcuard* Profession: *agriculteur*
 de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
 et de *Louise Née Garber*
 de *Gessenay, Berne,*

Inscrit au présent registre le *premier Septembre*
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration d' *un* père
Adolphe Marcuard

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duran

N° 38
 Goetschi
 Emma

Le *premier Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux à *dix* heures ~~minutes~~ du *Soir*
 est ~~né~~ à *Pessuvers, tière Grandcour*

Goetschi Emma fil le légitime
 de *Jean Goetschi* Profession: *agriculteur*
 de *Galmiz, Fribourg* domicilié à *Pessuvers*
 et de *Elisabeth Née Bongni*
 de *Galmiz / Fribourg /*

Inscrit au présent registre le *trois Septembre*
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration d' *un* père
Jean Goetschi

Confirmé après lecture faite :

Johannes Göttschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Galmiz à Morat

C. Duran

N° 39

Christinat
Alexis RobertLe Sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à six heures _____ minutes du Matin

est _____ né à Grandcour

Christinat Alexis Robert fils légitime _____

de Alfred Christinat Profession boulanger

de Villars-le-Grand domicilié à Grandcour

et de Jenny Lina née Mayor _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père

Alfred Christinat _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Christinat Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Villars à Sallavaux _____

N° 40

Dudan
Camille LouiseLe douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à une heure _____ trente minutes du Soir

est _____ née à Grandcour

Dudan Camille Louise fille légitime _____

de Eugène Gustave Dudan Profession agriculteurs

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Sophie Louise née Mayor _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père

Eugène Dudan _____

Confirmé après lecture faite :

Eug. Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N^o 41
Marmier
Jean Christe

Le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à Neuf heures _____ ~~minutes~~ du Matin
est _____ né à Gus-la-Vigne, Côte Grandcour
Marmier Jean Christe fils il légitime _____
de Julie Louise Marmier Profession : Ménagère
de Grandcour domicilié à Grandcour
~~et de~~ fille elle même de feu Jean Louis Marmier et
de Jeanne Louise née Louvin

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de la bonne femme
Louise Mayor de Grandcour y domiciliée qui a assisté à
l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Juge de Paix

C. Audan

N^o 42
Ruchat
William Emile

Le Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux à Neuf heures _____ _____ minutes du Soir
est _____ né à Grandcour
Ruchat William Emile fils il légitime _____
de Fritz Daniel Ruchat Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julianne née Chevalley
de Derezy

Inscrit au présent registre le huit Octobre
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Fritz Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Fritz Ruchat D^e

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N^o 43
Gentil
Paul

Le onze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à dix heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Grandcour _____
Gentil Paul _____ fils légitime _____
de Samuel Gentil _____ Profession : agriculteur
de Sompière Lucens domicilié à Grandcour
et de Julie Fanny Née Beroué _____
de Ecoteaux _____

Inscrit au présent registre le douze octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Samuel Gentil _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Gentil

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sompière à Lucens

C. Auvan

N^o 44
Ruchat
Cécile Emma

Le onze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour _____
Ruchat Cécile Emma _____ fille légitime _____
de Charles Ruchat _____ Profession : Maréchal
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour
et de Cécile Emma Née Chevoté _____
de Misy _____

Inscrit au présent registre le quinze octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Charles Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

C. Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N^o 47
Mayer
Charles Auguste

Le vingt neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures trente minutes du Matin

est né à Grandcour

Mayer Charles Auguste fils légitime

de Ernest Alcide Mayer Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Alice Augustine née Mayer

de Grandcour

Inscrit au présent registre le trente et un Octobre
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père

Ernest Mayer

Confirmé après lecture faite :

E. Mayer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duran

N^o 48
Freibürghaus

Le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à onze heures _____ minutes du Soir

est mort : né à Grandcour

Freibürghaus fils légitime

de Christian Freibürghaus Profession : agriculteur

de Weuenegg, C^t de Berne domicilié à Grandcour

et de Marguerite née Helfer

de Güttingen et Courlevon, Fribourg

Inscrit au présent registre le cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père

Christian Freibürghaus

Confirmé après lecture faite :

Christian Freibürghaus

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duran

N° 49
Bonny
Nancy Louise

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à cinq heures _____ minutes du Matin
est _____ née à Chevroux _____

Bonny Nancy Louise fille légitime _____
de Henri François Bonny Profession : agriculteur
de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
et de Marianne Louise née Comte _____
de Chevroux et de Fayenne _____

Inscrit au présent registre le dix Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de sa mère
Henri Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

H. Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 50
Comte
Valérie

Le seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à dix heures _____ minutes du Matin
est _____ née à Chevroux _____

Comte Valérie _____ fille légitime _____
de Paul Louis Comte Profession : agriculteur
de Chevroux et Fayenne domicilié à Chevroux _____
et de Marianne Julie née Bonny _____
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de sa mère
Paul Comte _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Fayenne _____

C. Audan

N° 51

Häusserer
Rosa

Le Seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-
douze à une heure minutes du Soir
est née à Cherroux

Häusserer Rosa fille légitime
de Jean Häusserer Profession: Maréchal
de Rüggisberg, Berne, domicilié à Cherroux
et de Anna Maria Née Wyssmann
de Neuenegg, Berne,

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de le père
Jean Häusserer

Confirmé après lecture faite :

Jean Häusserer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Rüggisberg C. A. A. A.

N° 52

Helfer
Rosa

Le dix Sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-
douze à Six heures minutes du Soir
est née à Missy

Helfer Rosa fille légitime
de Helfer Daniel Profession: laitier
de Courlevon et Quirigen ^(Freibourg) domicilié à Missy
et de Maria Née Bongni
de Galmiz, Freiburg,

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de le père
Daniel Helfer

Confirmé après lecture faite :

Daniel Helfer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Courlevon et de Quirigen C. A. A. A.

N° 53
Blanc
Julia

Le vingt trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-
douze à dix heures _____ minutes du Matin

est _____ né e à Missy _____

Blanc Julia _____ fille il légitime _____

de Elisa Blanc _____ Profession : Ménagère

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de fille elle même de Emile Blanc et

de Marguerite née Besson _____

Inscrit au présent registre le vingt six Novembre
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de la doye femme

Marianne Marcuard de Grandcour y domiciliée, qui a assisté
à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audant

N° 54
Marcuard
Georges Alfred

Le vingt Neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-
douze à deux heures _____ minutes du Matin

est _____ né à Grandcour _____

Marcuard Georges Alfred _____ fils légitime _____

de Jules Fritz Marcuard _____ Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Marie Louise née Blanc _____

de Missy _____

Inscrit au présent registre le premier Décembre
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d un père

Fritz Marcuard _____

Confirmé après lecture faite :

F. Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audant

N^o 55
Blaser
Ida

Le trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-
douze à cinq heures Trente minutes du Matin

est née à Grandcour

Blaser Ida fille légitime

de Jean Blaser Profession : agriculteur

de Langnau, Berne, domicilié à Morens, Fribourg

et de Elisabeth née Büschi

de Gicki, Berne, domiciliée à Grandcour

Inscrit au présent registre le cinq Décembre

mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de la sage femme

Louise Mayor de Grandcour y domiciliée, qui a assisté
à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Langnau

C. Audant

N^o 56
Bonny
Aurèle Jean Louis

Le Neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
douze à Neuf heures minutes du Matin

est né à Chevroux

Bonny Aurèle Jean Louis fils légitime

de Jules Bonny Profession : agriculteur

de Chevroux domicilié à Chevroux

et de Julie née Quivort

de Chevroux

Inscrit au présent registre le neuf Décembre

mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration d u père

Jules Bonny

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audant

N° 54
Thévoté
Louis Gustave

Le *hrente et un Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
douze à *Neuf* heures _____ minutes du *Matin*

est _____ né à *Missy* _____

Thévoté Louis Gustave fils légitime _____

de *Henri Louis Thévoté* Profession : *agriculteur*

de *Missy* domicilié à *Missy* _____

et de *Elise Lina née Thévoté* _____

de *Missy* _____

Inscrit au présent registre le *deux Janvier* _____

mil huit cent quatre-vingt-*Seize* sur la déclaration de la *sage femme*

de *Louise Mayor de Grandroux y domiciliée qui a assisté*

à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duval

N° _____

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-

à _____ heure _____ minutes du

est _____ né à _____

_____ fils légitime _____

de _____ Profession : _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° _____

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du

est né à _____
fil légitime

de _____ Profession : _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° _____

Le Numéro 57 de la page 65 ci-contre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
~~est celui de la~~ ~~heure~~ ~~dernière inscrite~~ ~~minutes du~~ ~~Orption~~
~~est~~ ~~né~~ ~~à~~ ~~faites~~ ~~dans~~ ~~l'année~~ ~~1892~~

Les deux doubles du _____ fil _____ légitime _____
de _____ Profession _____
de _____

de _____ attesté _____ domicilié à _____
de _____ L'officier de l'état civil
de _____ C. Audan

de _____ Grandour le 31 Décembre 1892

~~Inscrit au présent registre le~~ ~~un double a été remis le~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ ~~10 Janvier~~ ~~sur la déclaration d~~ ~~1893~~ ~~à~~
l'autorité Cantonale en exécution de la loi
article 2.

~~Confirmé après lecture faite :~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan



*de l'Y Jammig 1893
Amouy Pex*

1893

N° 1
Bavaud
Paul

Le cing Janvier mil huit cent quatre-vingt-
huit à une heure minutes du soir

est né à Chevroux

Bavaud Paul fil légitime

de Jean Alexandre Bavaud Profession : fromager

de Bottens domicilié à Chevroux

et de Rose Victorine née Besson

de Somvidier, Fribourg

Inscrit au présent registre le Sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père

Alexandre Bavaud

Confirmé après lecture faite :

Alex. Bavaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Bottens à Folie-le-Grand

C. Audant

N° 2
Guilleb
Marie Louise

Le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
huit à neuf heures minutes du Matin

est née à Missy

Guilleb Marie Louise file légitime

de Paul Constant Guilleb Profession : agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Chouise née Chevoix

de Missy

Inscrit au présent registre le huit Janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père

Paul Guilleb

Confirmé après lecture faite :

Paul Guilleb-Therry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audant

N^o 3
Jordan
Lina Louise

Le dix huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
huit à dix heures minutes du Matin
est née à Chevroux

Jordan Lina Louise fille légitime
de Jules Jordan Profession : agriculteur
de Savigny et Forel domicilié à Chevroux
et de Sophie Louise née Combe
de Chevroux et de Fayenne

Inscrit au présent registre le vingt Janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de son père
Jules Jordan

Confirmé après lecture faite :

Jules Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Savigny et Forel

C. Audan

N^o 4
Mayor
Constant

Le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
huit à quatre heures minutes du Matin
est né à Pressuens

Mayor Constant fils légitime
de Fritz Louis Mayor Profession : agriculteur
de Chandocour domicilié à Chandocour
et de Elise Louise née Mayor
de Chandocour

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de son père
Fritz Mayor, l'enfant Constant Mayor est le frère
jumeau du N^o 15.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audan

N° 5
Mayor
enfant mort-né

Le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
huit à Neuf heures Trente minutes du Matin
est mort-né à Ressuwend

Mayor fils légitime
de Fritz Louis Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Elise Louise née Mayor
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Fritz Mayor, l'enfant Mayor est le frère jumeau du N° 4.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Sudan

N° 6
Sudan
Leonard

Le vingt huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
huit à Minuit heure Trente minutes du
est né à Grandcour

Sudan Leonard fils légitime
de Fritz Sudan Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Elise née Blanche
de Grandcour

Inscrit au présent registre le Trente Janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Fritz Sudan

Confirmé après lecture faite :

Fritz Sudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Sudan

N^o 7
Müller
Paul Samuel

Le dix février _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chevroux _____

Müller Paul Samuel fils légitime _____
de Auguste Francois Müller Profession : agriculteur
de Rofingen, Argovie, domicilié à Chevroux _____
et de Marie Louise née Jordan _____
de Savigny et de Forel, Lavaux, _____

Inscrit au présent registre le onze février _____
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Auguste Müller _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Müller _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Rofingen _____

C. Audan _____

N^o 8
Estoppey
Jean
Hirst Jean.

Le quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Misy _____

Estoppey Jean fils il légitime _____
de Léa Estoppey Profession : domestique
de Trey _____ domicilié à Misy _____
et de fille elle même de Rosine Estoppey _____
de _____

Inscrit au présent registre le dix sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcuard, de Grandcour y domiciliée qui a assisté
à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Trey _____

C. Audan _____

Par jugement du Tribunal
de Schwyz en date du
vingt-huit Mars mil huit cent
nonante six, cet enfant a été
adjudgé comme enfant reconnu
à Jean Hirst de Guggisberg
canton de Berne, avec toutes les
suites légales.

En conséquence Jean Estoppey
prend le nom de Jean
Hirst de Guggisberg, Bern.
Grandcour le 30 mai 1896.
L'officier de l'état civil
C. Audan _____

Communiqué aux
officiers de l'état civil de
Guggisberg et de Trey,
ainsi qu'au département
de Justice et Police à Lausanne,

Communiqué à la Muni-
cipalité de Trey.

N^o 7
Müller
Paul Samuel

Le dix février mil huit cent quatre-vingt-
huit à cinq heures minutes du matin
est né à Chevroux

Müller Paul Samuel fils légitime
de Auguste Francois Müller Profession: agriculteur
de Rosingen, Argovie, domicilié à Chevroux
et de Marie Louise née Jordan
de Lavigny et de Forel, Lavaux,

Inscrit au présent registre le onze février
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Auguste Müller

Confirmé après lecture faite:

Auguste Müller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Rosingen

C. Audan

N^o 8
Estoppey
Jean

Le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-
huit à deux heures minutes du matin
est né à Misy

Estoppey Jean fils légitime
de Léa Estoppey Profession: domestique
de Trey domicilié à Misy
et de fille elle même de Rosine Estoppey

Inscrit au présent registre le dix sept février
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de la sage femme

Marianne Marcuard, de Grandcouve y domiciliée qui a assisté
à l'accouchement,

Confirmé après lecture faite:

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Trey

C. Audan

~~Acte passé le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit, devant le
Juge du cercle de Grandcouve, il
a été constaté que Jean Marcuard de Grandcouve
domicilié à Chevroux, reconnaît
l'enfant comme étant le sien et que
l'enfant a été nommé Jean
Estoppey, prénoms de Jean
de Grandcouve, Berna,
le 25 septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit.
L'officier de l'état civil
C. Audan
Communiqué aux officiers
civil de Trey et de
Grandcouve, Berna,
à la description ci-dessus ayant été
exécute, le département de
Tolice en date du 25 sept^r 1893 en
vue l'annulation.~~

Le 28.9.93.
L'état civil, C. Audan = capitale de Trey.

N^o 9
Quillet
Cécile Adèle

Le vingt février mil huit cent quatre-vingt-
huit à deux heures trente minutes du matin

est née à Missy

Quillet Cécile Adèle fille légitime

de Charles François Louis Quillet Profession agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Adèle Julie née Roulet

de Missy

Inscrit au présent registre le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père

Charles Quillet

Confirmé après lecture faite :

Auguste Miller

Ch. Quillet-Roulet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audan

Approuvé la nature de la
signature ci-contre, ap-
posée par eux.

L. 11. 2. 1893

L'officier de l'état civil

C. Audan

[Signature]

N^o 10
Blanc
Henri Albert

Le dix huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

huit à trois heures trente minutes du matin

est né à Missy

Blanc Henri Albert fils légitime

de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Marie Sophie née Delacours

de Missy

Inscrit au présent registre le dix huit Mars

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père

Louis Blanc

Confirmé après lecture faite :

Louis Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audan

N° 11
Chevoix
Jules Oscar

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à dix heures _____ trente minutes du Matin
est _____ né à Missy _____
Chevoix Jules Oscar fils légitime _____
de Jules Louis Chevoix Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Louise Juliette née Gentison _____
de Constantine _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration d u père
Jules Chevoix _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Chevoix Gentison

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N° 12
Combremon
Alice Louise

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à sept heures _____ trente minutes du Matin
est _____ née à Chesard _____
Combremon Alice Louise fille légitime _____
de Emile Constant Combremon Profession : agriculteur
de Charroux domicilié à Chesard _____
et de Marie Elise née Paurin _____
de Villars-le-Grand _____

Inscrit au présent registre le dix avril _____
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration d u père
Constant Combremon _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Combremon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N° 13
 Mayor
 enfant mort-né

Le onze avril mil huit cent quatre-vingt-
seize à une heure minutes du soir
 est Mort-né à Repuens
Mayor fils il légitime
 de Mathilde Mayor Profession: Ménagère
 de Grandcour domicilié à Repuens
 et de fille elle même de Emile Louis Mayor et
 de Julie Louise née Farnier

Inscrit au présent registre le quatorze avril
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcuard, de Grandcour y domiciliée, qui a assisté
à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ C. Audan

N° 14
 Gachet
 Jeanne Marie

Le vingt quatre avril mil huit cent quatre-vingt-
seize à Cinq heures minutes du soir
 est _____ née à Grandcour
Gachet Jeanne Marie fille légitime
 de Frédéric Philippe Gachet Profession: journalier
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Victoire Louise née Dufour
 de Gourmoens-la-ville

Inscrit au présent registre le vingt sept avril
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration d u père
Philippe Gachet

Confirmé après lecture faite :

Philippe Gachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ C. Audan

N° 15
Bourqui
Oscar Alphonse

Le trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à onze heures _____ minutes du Matin
est _____ né à Chervroux
Bourqui Oscar Alphonse fils légitime _____
de Louis Camille Bourqui Profession : agriculteur
de Murist, Fribourg, domicilié à Chervroux
et de Pauline Catherine née Cottier
de Bellegarde, Fribourg, _____
Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration d u père
Louis Bourqui _____

Confirmé après lecture faite :
Louis Bourqui

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Murist _____

C. Audan

N° 16
Liechti
Emile
décédé

Le huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à huit heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Chesard, via Grandcour
Liechti Emile _____ fils légitime _____
de Samuel Liechti _____ Profession agriculteur
de Mühleberg, Berne, domicilié à Chesard
et de Anna née Fuchs
de Veuenegg, Berne, _____
Inscrit au présent registre le douze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration d u père
Samuel Liechti _____

Confirmé après lecture faite :
Samuel Liechti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Mühleberg _____

C. Audan

N° 17
 Mayor
 Marie Julie
décédée

Le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-
huit à huit heures minutes du Matin
 est née à Grandcour

Mayor Marie Julie fille légitime
 de Louis Augustin Mayor Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Nancy Louise née Mayor
 de Grandcour

Inscrit au présent registre le huit Mai
 mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Louis Mayor

Confirmé après lecture faite :
Louis Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____


N° 18
 Ruchat
 Esther Agar

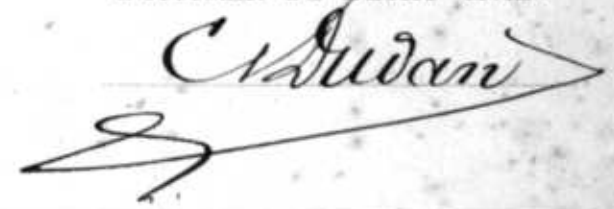
Le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-
huit à neuf heures huit minutes du Soir
 est née à Grandcour

Ruchat Esther Agar fille légitime
 de Jean Constant Ruchat Profession : horloger
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Julie née Mercet
 de Echichens

Inscrit au présent registre le dix Sept Mai
 mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Constant Ruchat

Confirmé après lecture faite :
C. Ruchat horloger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____


N° 19
Blanc
Charles Frédéric

Le deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Misy _____
Blanc Charles Frédéric ^{dit Frédéric} fils légitime _____
de Jules Gustave Blanc Profession : agriculteur
de Misy _____ domicilié à Misy _____
et de Marie Elise née Chevois _____
de Misy _____
Inscrit au présent registre le trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Jules Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 20
Farre
Charles Henri

Le deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à onze heures cinquante minutes du soir
est _____ né à Grandcour _____
Farre Charles Henri fils légitime _____
de Paul Farre _____ Profession : agriculteur
de Savigny et Villette domicilié à Grandcour _____
et de Elise née Gaillou _____
de Sapel _____
Inscrit au présent registre le trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Paul Farre _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Farre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état

civil de Savigny et de Villette à Cully.

C. Audan

N° 21
Bonny
Lydie

Le vingt sept Juin mil huit cent quatre-vingt-
huit à huit heures huit minutes du Matin
est né à Cherroux

Bonny Lydie fil le légitime
de Charles Henri Bonny Profession : agriculteur
de Cherroux domicilié à Cherroux
et de Lucie née Mayor
de Grandcour

Inscrit au présent registre le huit Juin
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Charles Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 22
Mayor
Louise Julie

du Puy

Le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-
huit à cinq heures _____ minutes du Matin
est née à Grandcour

Mayor Louise Julie fil le légitime
de François Henri Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Elise Marie née Audan
de Grandcour

Inscrit au présent registre le huit Juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père
Henri Mayor

Confirmé après lecture faite :

Henri Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 23

Juriaux
Francois Alfred
Blanche

Francois Alfred
Cet enfant a été légitimé par le mariage subéquent de ses parents *Blanche Francoi Alfred de Nigny, Dept de l'Yonne* Franco domicilié à *Chesari, tière Grandcour* et *Marie Victorine Juriaux de Poren et Arvy* devant *Tont, Fribourg*, l'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, le quatre Novembre mil huit cent *Nonante trois* à *Grandcour*.
En conséquence l'enfant *Juriaux Francoi Alfred* prend le nom de *Blanche Francoi Alfred*, fils légitime des sus nommés.
Grandcour le quatre Novembre mil huit cent *Nonante trois*.
L'officier de l'état civil
C. Duwan

Communiqué aux officiers de l'état civil de *Arvy* devant *Tont* et à la *Chancellerie* à *Sauvonne*

N° 24
Vey
Jules Adolphe

Approuvé à la 8^{me} ligne, le *contre* *Feyernne* *Traci* est remplacé par *Vey*
C. Duwan

Le *quatre Pilleb* mil huit cent quatre-vingt-
Seize à *dix* heures *Seize* minutes du *Soir*
est né *à Savret, tière Grandcour*
Juriaux Francoi Alfred fils il légitime
de *Marie Victorine Juriaux* Profession : *domestique*
de *Poren et Arvy* devant *Tont* domicilié *Fribourg*
et de *Marie elle même de Francoi Joseph Sidore Juriaux*
et de *Anne Marie née Pierson*

Inscrit au présent registre le *dix Pilleb*
mil huit cent quatre-vingt-*Seize* sur la déclaration de la *dage femme*
Louise Guinnard, de Gletterensy domiciliée qui a assisté à
l'accouchement
Confirmé après lecture faite :
Louise Guinnard sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
de *Poren et d'Arvy* devant *Tont*
C. Duwan

Le *dix Pilleb* mil huit cent quatre-vingt-
Seize à *trois* heures *minutes* du *Soir*
est né à *Repsuens, tière Grandcour*
Vey Jules Adolphe fils légitime
de *Jules Frédéric Vey* Profession : *agriculteur*
de *Payerne* domicilié à *Repsuens*
et de *Saline née Estoppey*
de *Arvy*

Inscrit au présent registre le *dix Pilleb*
mil huit cent quatre-vingt-*Seize* sur la déclaration du *père*
Jules Vey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Confirmé après lecture faite :
Jules Vey Estoppey
Communiqué à l'officier de l'état civil
de *Payerne*
C. Duwan

N° 25
 Combremont
 Nancy
 Hirsch

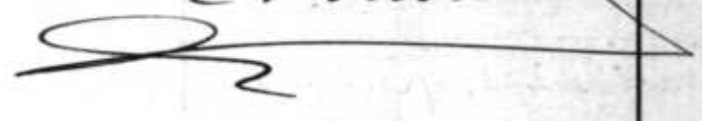
Le Neuf JUILLET _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit à trois heures _____ minutes du Matin
 est _____ née à Chesard _____
 Combremont Nancy fille légitime _____
 de Victor Auguste Combremont Profession : agriculteur
 de Crancour domicilié à Chesard _____
 et de Marie Louise née Thivot _____
 de Missy _____

Inscrit au présent registre le dix JUILLET _____
 mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration du père
 Auguste Combremont _____

Confirmé après lecture faite :
 Auguste Combremont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auran


N° 26
 Kramer
 Constant

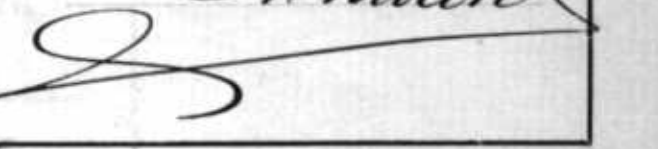
Le quinze JUILLET _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit à quatre heures _____ minutes du Soir
 est _____ né à Chevroux _____
 Kramer Constant fils légitime _____
 de Henri Louis Kramer Profession : tailleur
 de Chevroux domicilié à Chevroux _____
 et de Marie Madelaine née Fuchs _____
 de Altbendorf, Wurtemberg _____

Inscrit au présent registre le dix sept JUILLET _____
 mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration du père
 Henri Louis Kramer _____

Confirmé après lecture faite :
 Louis Henri Kramer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auran


N^o 27
 Delacour
 Charles Albert

Le dix huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
 Huit à quatre heures trente minutes du Soir
 est né à Missy
 Delacour Charles Albert fils légitime
 de Emma Delacour Profession : Ménagère
 de Missy domiciliée à Missy
 et de fille elle même de Louis Auguste Delacour et
 de Susanne Elisabeth née Chaleb à Missy
 Inscrit au présent registre le vingt Juillet
 mil huit cent quatre-vingt- Huit sur la déclaration de la sage femme
 Madeline Gubey, de Ruepres y domiciliée qui a assisté à l'ac-
 couchements

Confirmé après lecture faite :

Madeline Gubey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N^o 28
 Goss
 Lina

Le Huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
 Huit à onze heures trente minutes du Soir
 est née à Grandcour
 Goss Lina fille légitime
 de Jean Goss Profession : domestique
 de Neuenegg, Berne domicilié à domicile inconnu
 et de Anna née Beyeler
 de Guggisberg, Berne, domiciliée à Grandcour
 Inscrit au présent registre le Trois Aouts
 mil huit cent quatre-vingt- Huit sur la déclaration de la sage femme
 Louise Mayor de Grandcour y domiciliée qui a assisté à
 l'accouchements

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Neuenegg

C. Audan

N° 29
Detrey
Jeanne Marie

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Huit à dix heures _____ minutes du *Matin*

est _____ née à *Missy*

Detrey Jeanne Marie fille légitime _____

de *Louis Emile Detrey* Profession : *agriculteur*

de *Fayenne* domicilié à *Missy*

et de *Cécile Marie née Blasse*

de *Missy*

Inscrit au présent registre le *Trois Août*

mil huit cent quatre-vingt- *Huit* sur la déclaration d'un père

Louis Detrey

Confirmé après lecture faite :

Louis Detrey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de *Fayenne*

Chaudan

N° 30
Duvoisin
Albert

Le deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Huit à huit heures _____ minutes du *Matin*

est _____ né à *Chevroux*

Duvoisin Albert fils légitime _____

de *Charles Frédéric Edouard Duvoisin* Profession : *agriculteur*

de *Champagne et Fontanerieux* domicilié à *Chevroux*

et de *Marie Yvonne née Cuany*

de *Chevroux*

Inscrit au présent registre le *Trois Août*

mil huit cent quatre-vingt- *Huit* sur la déclaration d'un père

Edouard Duvoisin

Confirmé après lecture faite :

Edouard Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de *Champagne et Fontanerieux*

Chaudan

N^o 31
Bonny
Louise

Le quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ né e à Chevroux _____

Bonny Louise _____ fille légitime _____
de Charles Louis Daniel Bonny Profession : agriculteur
de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
et de Madelaine Yvette née Guillod
de Fugiez, Fribourg, _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration du père
Louis Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Bonny _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N^o 32
Mayor
Georges Abram

Le vingt sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chevroux _____

Mayor Georges Abram _____ fils légitime _____
de Auguste Mayor Profession : agriculteur
de Grandcour _____ domicilié à Chevroux _____
et de Susanne Anna née Bonny
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le vingt huit août _____
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration du père
Auguste Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Mayor Bonny _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 33
Marmier
Julia

Le Onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
huit à une heure _____ minutes du Matin

est né e à Grandcour

Marmier Julia fille légitime

de Jean Louis Marmier Profession : Maréchal

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Lina née Papin

de Corcelles près Taverne

Inscrit au présent registre le huit Septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père

Jean Louis Marmier

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Marmier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N° 34
Mayer
Edouard

Mayer

Le vingt Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-
huit à Sept heures _____ minutes du Soir

est né à Grandcour

Mayer Edouard fils légitime

de Louis Mayer Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Lucie née Combremont

de Grandcour

Inscrit au présent registre le huit Septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration du père

Louis Mayer

Confirmé après lecture faite :

Louis Mayer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Audan

N^o 35
Cuany
Berthe

Le vingt Neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
Huit à cinq heures ~~minutes~~ du Matin

est née à Grandcour

Cuany Berthe fille légitime

de Constant Auguste Cuany Profession : agriculteur

de Chevroux domicilié à Grandcour

et de Marie Lina née Marcuard

de Grandcour

Inscrit au présent registre le deux Octobre

mil huit cent quatre-vingt- Huit sur la déclaration du père

Constant Cuany

Confirmé après lecture faite :

Cuany

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

[Signature]

N^o 36
Mosimann
Lina

Le Dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Huit à quatre heures ~~minutes~~ du Soir

est née à Grandcour

Mosimann Lina fille légitime

de Jean Mosimann Profession : agriculteur

de Lauperswyl, Berne, domicilié à Grandcour

et de Rosina née Abinden

de Guggisberg, Berne,

Inscrit au présent registre le dix Octobre

mil huit cent quatre-vingt- Huit sur la déclaration du père

Jean Mosimann

Confirmé après lecture faite :

Johannes Mosimann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lauperswyl

[Signature]

N° 37
 Chevois
 Constant Gustave

Le dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Huit à une heure _____ Hente minutes du Matin
 est _____ né à Misy _____
 Chevois Constant Gustave fils légitime _____
 de Charles Auguste Chevois Profession : agriculteur
 de Misy _____ domicilié à Misy _____
 et de Anna Elise Guillet nee Chevois _____
 de Misy _____
 Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- Huit sur la déclaration du père
 Auguste Chevois _____
 Confirmé après lecture faite :
 Auguste Chevois Chevois
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué _____ C. Auban

N° 38
 Nicollier
 Louisa

Le dix Sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Huit à six heures _____ minutes du Soir
 est _____ née à Grandcour _____
 Nicollier Louisa _____ fille légitime _____
 de Mlyse Nicollier _____ Profession : agriculteur
 de Bleyres _____ domicilié à Grandcour _____
 et de Louisa Hortense nee Lüdermann _____
 de Epalinges et du Mont _____
 Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- Huit sur la déclaration du père
 Mlyse Nicollier _____
 Confirmé après lecture faite :
 M. Nicollier
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Avully C. Auban

N° 39
Göetschi
Emile

Le vingt deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-
huit à trois heures minutes du matin

est né à Pessuvers via Grandcour

Göetschi Emile fils légitime

de Jean Göetschi Profession : agriculteur

de Galmik, Fribourg domicilié à Pessuvers

et de Elisabeth nee Bongni

de Galmik, Fribourg

Inscrit au présent registre le vingt cinq Octobre

mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration du père

Jean Göetschi

Confirmé après lecture faite :

Johann Göltschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Galmik à Morat

Chavan

Rectification
Par décision du 23 NOV.
1956, le Département
de Justice et Police a
ordonné la rectification
de l'inscription ci-
contre en ce sens que le
nom patronymique
est orthographié
"Göetschi"

GRANDCOUR le 17.12.1956

L'officier de l'Etat
civil :

A. Carrioz

N° 40
Mayor
William

Le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

treize à midi heure minutes du

est né à Grandcour

Mayor William fils légitime

de Pélie Mayor Profession : Ménagère

de Grandcour domiciliée à Grandcour

et de fille elle même de Philippe Constant Mayor

et de Julie nee Enthorey

Inscrit au présent registre le quinze Novembre

mil huit cent quatre-vingt- treize sur la déclaration de la sage femme

Marianne Marcuard, de Grandcour y domiciliée

qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Chavan

N^o 41
Goumaré
Charles Auguste

Le vingt trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-
huit à Sept heures _____ minutes du Matin

est _____ né à Grandcour
Goumaré Charles Auguste fils légitime _____
de Constant Léon Auguste Goumaré Profession Boulanger
de Sèdeilles _____ domicilié à Grandcour
et de Marie née Desarzens _____
de Sarzens _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration du père
Léon Goumaré _____

Confirmé après lecture faite :
Léon Goumaré _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sèdeilles
Chaban _____

N^o 42
Bonny
Charles Louis

Le vingt six Novembre mil huit cent quatre-vingt-
huit à dix heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Chevroux _____

Bonny Charles Louis fils légitime _____
de Marie Louise Charlotte Bonny Profession : Ménagère
de Chevroux _____ domiciliée Chevroux
et de fille elle même de Charles Louis Daniel Bonny
et de Susette Mavelaine née Guillois, sa femme

Inscrit au présent registre le trente Novembre
mil huit cent quatre-vingt- huit sur la déclaration de la sage femme
Louise Cuany, de Chevroux y domiciliée qui a assisté à
l'accouchement

Confirmé après lecture faite :
Louise Cuany _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
Chaban _____

N^o 43
 Indermühlé
 Ernesto

Le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 Heine à quatre heures minutes du Soir

est né à Missy

Indermühlé Ernesto fil légitime

de Abraham Indermühlé Profession : domestique

de Ansoldingen, Berne, domicilié à Missy

et de Anna Barbara née Spring

de Schüpfen, Canton de Berne,

Inscrit au présent registre le dix Décembre

mil huit cent quatre-vingt- Heine sur la déclaration du père

Abraham Indermühlé

Confirmé après lecture faite :

Abraham Indermühlé.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil d'Ansoldingen C. Auban

N^o 44
 Marcuard
 Vilma Elise Lina

Le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 Heine à trois heures minutes du Matin

est né à Grandcour

Marcuard Vilma Elise Lina fil le légitime

de Adolphe Marcuard Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Louise née Garber

de Gessenay, Berne,

Inscrit au présent registre le vingt et un Décembre

mil huit cent quatre-vingt- Heine sur la déclaration du père

Adolphe Marcuard

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Marcuard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué C. Auban

N°

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du _____
est né à _____
_____ fil légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N°

Le Numéro 44 de la page 88 ci- ~~mil huit cent quatre-vingt~~
: ~~Contre~~ est ~~celui~~ de la ~~minutes du~~ dernière
~~est~~ ~~ni~~ à ~~inscription~~ faites dans l'année
1893 ~~fil~~ ~~légitime~~

Les deux doubles du présent ~~Profession~~ *Régiste*
sont conformes. ~~domicilié à~~
S'atteste. L'officier de l'état civil
C. Duwan

~~Inscrit au présent registre le~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ *Grandcour* le ~~sur la déclaration~~ *31 Décembre 1893*
Un double a été remis le 10 Janvier 1894 à l'autorité
cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.
~~Confirmé après lecture faite :~~
S'atteste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
C. Duwan

Communiqué _____



1894

N° 1
Gyger
Lucie

Le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Midi ~~heure~~ trente minutes du

est né à Ostende, chez Chevroux

Gyger Lucie fille légitime

de David Henri Gyger Profession : agriculteur

de Champion, Beane, domicilié à Ostende, chez Chevroux

et de Marie née Combremont

de Grandcour

Inscrit au présent registre le trois Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

David Gyger

Confirmé après lecture faite :

David Gyger, C^{he}

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Champion

C. A. Awan

N° 2
Wey
César

Le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Neuf heures minutes du Midi

est né à Pessuwend

Wey César fils légitime

de Frédéric Philippe Wey Profession : Couronnier

de Payerne domicilié à Pessuwend

et de Marie Louise Julia née Savary

de Payerne

Inscrit au présent registre le treize Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Frédéric Wey

Confirmé après lecture faite :

Wey Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Payerne

C. A. Awan

N° 3
Marrel
Numa Charles

Le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures minutes du Matin
est né à Chevroux

Marrel Numa Charles fils légitime
de Charles Marrel Profession : boulanger
de Yvonand domicilié à Chevroux
et de Rosine Louise née Bonny
de Chevroux

Inscrit au présent registre le Seize Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Charles Marrel

Confirmé après lecture faite :

Charles Marrel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Yvonand

C. Auvan

N° 4
Gonet
Hélène

Le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures trente minutes du Matin
est né à Grandcour

Gonet Hélène fille légitime
de Edouard Gonet Profession : agriculteur
de Vuarrens domicilié à Grandcour
et de Lina née Nicolier
de Oleyres

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Edouard Gonet

Confirmé après lecture faite :

Edouard Gonet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Vuarrens

C. Auvan

N^o 5
 Judan
 Susanne

Mariée

Le quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à quatre heures _____ minutes du Matin

est _____ née à Grandcour

Judan Susanne _____ fille légitime _____

de Fritz Judan _____ Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Elise née Blanche _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le seize février _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Fritz Judan _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Judan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Judan

N^o 6
 Blanc
 Marie Emma

femme à Laurent

Le vingt six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à onze heures _____ minutes du Matin

est _____ née à Missy

Blanc Marie Emma _____ fille légitime _____

de Elise Emma Blanc _____ Profession : point

de Missy _____ domiciliée à Missy

et de fille elle même de Marie Louise Blanc

de _____

Inscrit au présent registre le vingt huit février _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de la digne femme

Louise Mayor de Grandcour y domiciliée, qui a assisté à l'ac-

_____ couchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Judan

N° 7
 Quillet
 Louise Ida

femme
 Ed. L.

Le huit Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures minutes du Matin
 est né à Missy
Quillet Louise Ida fille légitime
 de Charles François Louis Quillet Profession : agriculteur
 de Missy domicilié à Missy
 et de Adèle Julie née Roulet
 de Missy
 Inscrit au présent registre le neuf Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de père
Charles Quillet

Confirmé après lecture faite :
 Ch. Quillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué Chavan

N° 8
 Jan
 Hector Louis

Le vingt deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures minutes du Matin
 est né à Chesard
Jan Hector Louis fils légitime
 de Albert Jan Profession : agriculteur
 de Corcelles, près Payerne domicilié à Chesard
 et de Berthe née Jan-du-Chêne
 de Corcelles près Payerne
 Inscrit au présent registre le vingt six Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de père
Albert Jan

Confirmé après lecture faite :
 Albert Jan allié Jan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Corcelles Chavan

N^o 9
Müller
Berthe

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à Chevroux _____

Müller Berthe _____ fille légitime _____
de Auguste François Müller Profession : agriculteur
de Rosingen, Argovie domicilié à Chevroux _____
et de Marie Louise née Jordan _____
de Savigny et de Forel, Lavaux, _____

Inscrit au présent registre le vingt dix Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père
Auguste Müller _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Müller _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Rosingen _____

J. Awan

N^o 10
Gachet
Laure Valérie

Le vingt dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour _____

Gachet Laure Valérie _____ fille légitime _____
de Jacques Félix Gachet Profession : cordonnier
de Grandcour domicilié à Grandcour _____
et de Marie née Marnier _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le vingt Sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père
Félix Gachet _____

Confirmé après lecture faite :

Félix Gachet _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Awan

N° 11
Rüfenacht
Robert

Le vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du matin

est _____ né à Grandcour _____

Rüfenacht Robert _____ fils légitime _____

de Adolf Rüfenacht _____ Profession domestique de campagne

de Vechigen, Bern, domicilié à Grandcour _____

et de Cécile née Gaillotte _____

de Sapel, Vaud, _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Adolf Rüfenacht _____

Confirmé après lecture faite :

Edolphe Rüfenacht

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Vechigen

Chavan

N° 12
Ruchat
Jules Louis

Le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ minutes du soir

est _____ né à Grandcour _____

Ruchat Jules Louis _____ fils légitime _____

de Jules Ruchat _____ Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour _____

et de Rosine Elise née Ruchat _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le quatre avril _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Jules Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Chavan

N^o 13
 Laurent
 Gustave Louis

décédé

Le deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à onze heures vingt cinq minutes du matin
 est _____ né à Reussens _____

Laurent Gustave Louis fil légitime _____
 de Paul Louis Laurent Profession : agriculteur
 de Fey _____ domicilié à Reussens _____
 et de Louise Anais née Buchat _____
 de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le quatre avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
 Louis Laurent _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Laurent

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Fey à Fey _____

C. Duwan

N^o 14
 Mayor
 Sophie Elise

Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à une heure _____ minutes du matin
 est _____ née à Grandcour _____

Mayor Sophie Elise fille légitime _____
 de Daniel Frederick Mayor Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour _____
 et de Julie Fanny née Mayor _____
 de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le dix avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
 Daniel Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duwan

N° 15
Marmier
Wilma

Le dix Neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures ~~minutes~~ du Matin

est né e à Grandcour

Marmier Wilma fille légitime

de Louis Constant Marmier Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Julie Ida Elise née Mayor

de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt et un Avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Louis Marmier

Confirmé après lecture faite :

Louis Marmier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duwan

N° 16
Ruchat
Valentine Ida

Le vingt deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures ~~minutes~~ du Matin

est né e à Grandcour

Ruchat Valentine Ida fille légitime

de Constant Frédéric Ruchat Profession : jardinier

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Louise Sydie née Ruchat

de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Constant Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Constant Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duwan

N^o 17
Bonny
Lucie Louise

Le Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ minutes du Matin

est _____ née à Chevroux _____

Bonny Lucie Louise fille légitime _____

de Louis Auguste Henri Bonny Profession : agriculteurs

de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____

et de Marianne Fanny Louise née Bonny _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le Neuf Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Louis Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Bonny fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Chavan

N^o 18
Cuany
Alice Louise

Le huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Sept heures _____ minutes du Soir

est _____ née à Chevroux _____

Cuany Alice Louise fille légitime _____

de Jacques Louis Cuany Profession : pêcheurs

de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____

et de Marie née Kraft _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Jacques Louis Cuany _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Louis Cuany

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Chavan

N° 19
Blanc
Robert Constant

Le Neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Missy _____

Blanc Robert Constant fils légitime _____
de Louis Constant Blanc Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Charlotte Hélie née Bonny _____
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le onze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Constant Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Blanc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duban

N° 20
Mayor
Marie

A. Rapin

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du Soir
est _____ née à Grandcour _____

Mayor Marie _____ fille légitime _____
de Eugène Mayor _____ Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour _____
et de Fanny Louise née Nicollier _____
de Oleyres _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Eugène Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

Eug. Mayor _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duban

N^o 21
Schmidt
Berthe Nancy

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Sept heures _____ minutes du matin

est _____ née à Grandcour
Schmidt Berthe Nancy fille légitime _____
de Gustave Adolphe Schmidt Profession : agriculteur
de la Chaux-de-Fonds domicilié à Grandcour
et de Nancy née Buchat _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Gustave Schmidt _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Schmidt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de la Chaux-de-Fonds

J. Chavan

N^o 22
Chevrot
Ruth Marie

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Dix heures _____ minutes du matin

est _____ née à Chevroux
Chevrot Ruth Marie fille légitime _____
de Henri Albert Chevrot Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Chevroux _____
et de Marie née Gentil _____
de Compiègne St Lucens _____

Inscrit au présent registre le deux Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Henri Chevrot _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Chevrot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chavan

N° 23
 Bucher
 Auguste Théophile

Le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures ~~minutes~~ du Soir

est né à Chevroux

Bucher Auguste Théophile fils légitime

de Ferni Constant Bucher Profession : agriculteur

de Kallnach, Berne domicilié à Chevroux

et de Marié Louise Susanne née Mouney

de Villars-le-Grand

Inscrit au présent registre le quinze Juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Constant Bucher

Confirmé après lecture faite :

Constant Bucher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Kallnach Chavan

N° 24
 Bonny
 Albert Eugène
 Lachet
 M. M. M.

Le vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures ~~minutes~~ du Matin

est né à Chevroux

Bonny Albert Eugène fils légitime

de Charles Auguste Bonny Profession : agriculteur

de Chevroux domicilié à Chevroux

et de Charlotte Julie Lina née Bonny

de Chevroux

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Charles Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Chavan

N° 25
Häüssener
Albert

Le vingt trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ minutes du Soir

est _____ né à Chevroux _____

Häüssener Albert fils légitime _____

de Jean Häüssener Profession: Maréchal

de Rüggisberg, Berne domicilié à Chevroux

et de Anna Maria née Wyssmann _____

de Neuwegg, Berne, _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Jean Häüssener _____

Confirmé après lecture faite :

Jehan Häüssener _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Rüggisberg _____

J. Chavan _____

N° 26
Blanche
Richard

Le vingt neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ minutes du Matin

est _____ né à Tière Grandcour _____

Blanche Richard fils légitime _____

de François Alfred Blanche Profession: fontenier

de Pignny, Département de la Seine, France, domicilié à Tière Grandcour

et de Marie Victorine née Duriaux _____

de Lorent, et Arrey, devant Pont, Fribourg _____

Inscrit au présent registre le deux Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Alfred Blanche _____

Confirmé après lecture faite :

Blanche Alfred _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne _____

J. Chavan _____

N° 27
Chevalley
Jeanne Madeleine

Le Dix Huit mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Minuit heures deux minutes du
est _____ née à Missy
Chevalley Jeanne Madeleine fille légitime
de Paul Henri Chevalley Profession : instituteur
de Châtelard domicilié à Missy
et de Lina Eugénie née Roy
de Agnières
Inscrit au présent registre le neuf Huit
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de père
Henri Chevalley

Confirmé après lecture faite :

J. H. Chevalley Roy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Châtelard à Montceau

J. Chauvan

N° 28
Blanc
Gustave Emile

Le Neuf mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du Matin
est _____ né à Missy
Blanc Gustave Emile fils légitime
de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur
de Missy domicilié à Missy
et de Marie Sophie née Delacour
de Missy
Inscrit au présent registre le dix Huit
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de père
Louis Blanc

Confirmé après lecture faite :

Louis Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N° 29
Desmeules
Ernest

Le dix Sept mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures deux minutes du Matin

est né à Grandcour

Desmeules Ernest fils légitime

de Jean Desmeules Profession : agriculteur

de Proprié domicilié à Grandcour

et de Fanny née Ruchat

de Grandcour

Inscrit au présent registre le dix mil huit cent quatre-vingt-

quatorze sur la déclaration d u père

Jean Desmeules

Confirmé après lecture faite :

Jean Desmeules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Proprié

Chavan

N° 30
Martin
Eugénie Clémence

Le deux mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures deux minutes du Soir

est né à Cherroux

Martin Eugénie Clémence fils légitime

de Paul Martin Profession : agriculteur

de Froidesville domicilié à Cherroux

et de Elise Louise née Cuidort

de Cherroux

Inscrit au présent registre le dix huit mil huit cent quatre-vingt-

quatorze sur la déclaration d u père

Paul Martin

Confirmé après lecture faite :

Paul Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Froidesville à Poliché-le-Grand

Chavan

N° 31
 Mayor
 Marcel Alcive

quatorze

Le vingt et un Juillet mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures minutes du Soir

est né à Cranvillers

Mayor Marcel Alcive fils légitime

de Ernest Alcive Mayor Profession : agriculteur

de Cranvillers domicilié à Cranvillers

et de Marie Augustine née Mayor

de Cranvillers

Inscrit au présent registre le vingt quatre Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Ernest Mayor

Confirmé après lecture faite :

Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Auvan

N° 32
 Chevot
 Samuel Henri

Le vingt Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures vingt cinq minutes du Matin

est né à Missy

Chevot Samuel Henri fils légitime

de Pules Louis Chevot Profession : agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Louise Yvonne née Gentison

de Constantine

Inscrit au présent registre le huit et un Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Pules Chevot

Confirmé après lecture faite :

Paul Chevot-Gentison

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Auvan

N° 33
Pelichet
Bluette Katia

Le dix-huit mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures cinquante minutes du Soir
est né à Pressens
Pelichea Bluette Katia fille légitime
de Gustave Louis Pelichet Profession Pasteur
de Gollion et Vulliens domicilié à Pressens
et de Mandall Catherine
de Origine Russe
Inscrit au présent registre le dix-huit
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Gustave Pelichet

Confirmé après lecture faite :

G. Pelichet past.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'Etat
civil de Gollion et de Vulliens

C. Duwan

A la 6 et 15 lignes de l'acte ci-contre
les lettres *V* et *U* intercalées au nom
Vulliens pour faire Vulliens
approuvées
Grandesour le 11. 3. 1894
Officier de l'état civil
C. Duwan

N° 34
Bonny
Charles David

Le treize mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure minutes du Matin
est né à Chevroux
Bonny Charles David fils légitime
de Henri Francois Bonny Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Marianne Louise née Comte
de Chevroux et de Fayenne
Inscrit au présent registre le treize
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Henri Bonny

Confirmé après lecture faite :

H. Bonny-Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Duwan

N° 35
Ramseyer
Elise

Le vingt huit août mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour

Ramseyer Elise _____ fille légitime _____
de Gottfried Ramseyer Profession : agriculteur
de Schlosswyl, Berne, domicilié à Grandcour
et de Elise née de Niederhäusern _____
de Wattenwyl, Berne _____

Inscrit au présent registre le trente août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Gottfried Ramseyer _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Ramseyer _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Schlosswyl _____

C. Duwan _____

N° 36
Dudan
Marie Elisa

Le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures vingt cinq minutes du matin
est _____ née à Grandcour

Dudan Marie Elisa _____ fille légitime _____
de Auguste Dudan Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julie Louise née Poulet _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Auguste Dudan _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Dudan _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Duwan _____

N^o 37
Cuénod
Geneviève Hélène

Le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Minuit ~~heure~~ cinquante cinq minutes du _____
est _____ née à Missy _____
Cuénod Geneviève Hélène fille légitime _____
de Paul Cuénod Profession pasteur _____
de Vevey et Corsier domicilié à Missy _____
et de Laure Madeleine née Rich _____
de Origine Française _____
Inscrit au présent registre le dix Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Paul Cuénod _____

Confirmé après lecture faite :
P. Cuénod p.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Vevey et de Corsier *J. Awan*

N^o 38
Ruchat
Laure Eva

Le dix Sept^e Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du ~~Min~~
est _____ né e à Grandcour _____
Ruchat Laure Eva fille légitime _____
de Fritz Daniel Ruchat Profession : agriculteur _____
de Grandcour domicilié à Grandcour _____
et de Julienne née Chevalley _____
de Genèzy _____
Inscrit au présent registre le vingt un Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Fritz Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :
Fritz Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
J. Awan

N° 39
Dudan
Robert

Le dit Neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures ~~minutes~~ du Matin

est né à Grandcour

Dudan Robert fil légitime

de François Frédéric Dudan Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Elise née Puchat

de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt un Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Frédéric Dudan. L'enfant Dudan Robert est le frère
jumeau du N° 40

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Dudan

N° 40
Dudan
Alice

Le dit Neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures quarante minutes du Matin

est née à Grandcour

Dudan Alice fil légitime

de François Frédéric Dudan Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Elise née Puchat

de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt un Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Frédéric Dudan. L'enfant Dudan Alice est la sœur
jumelle du N° 39

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Dudan

N^o 41
Bonny
Pules Paul

Le vingt et un Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Neuf heures _____ minutes du ~~Soir~~
est _____ né à Cherroux _____

Bonny Pules Paul fils légitime _____
de Louis Bonny Profession : agriculteur
de Cherroux domicilié à Cherroux
et de Marie Louise née Bonny
de Cherroux

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Louis Bonny

Confirmé après lecture faite :

Louis Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Awan

N^o 42
Blanc
Jeanne Lina

Le vingt Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Sept heures _____ minutes du ~~Matin~~
est _____ née à Missy _____

Blanc Jeanne Lina fille légitime _____
de Pules Gustave Blanc Profession : agriculteur
de Missy domicilié à Missy
et de Marie Elise née Blasse Chévoles
de Missy

Inscrit au présent registre le vingt neuf Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Pules Blanc

Confirmé après lecture faite :

Jules Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Awan

A la ligne le nom de
Blanc Jeanne Lina est approuvé
C. Awan le 29.9.94.
L'officier de l'état civil
C. Awan

N° 43
Bonny

Le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du Matin
est _____ né e à Cherroux _____

Bonny _____ fille légitime _____
de Jules Bonny _____ Profession : agriculteur
de Cherroux _____ domicilié à Cherroux _____
et de Julie née Cuvierot _____
de Cherroux _____

Inscrit au présent registre le deux Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Jules Bonny. Cet enfant est déclaré le même
jour à 10 heures du Matin

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonny _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N° 44
Mayor
Lucie

Le vingt cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Neuf heures _____ minutes du Matin
est _____ né e à Grandcour _____

Mayor Lucie _____ fille légitime _____
de Louis Mayor _____ Profession : agriculteur
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
et de Lucie née Combremont _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d u père
Louis Mayor

Confirmé après lecture faite :

Louis Mayor _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N^o 45
Gentil
Lucie

Le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Minuit ~~heures~~ quinze minutes du
est né e à Grandcour
Gentil Lucie fille légitime
de Samuel Gentil Profession : agriculteur
de Sompierre & Lucens domicilié à Grandcour
et de Julie Fanny née Beroud
de Ecofeaux

Inscrit au présent registre le trente octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Samuel Gentil

Confirmé après lecture faite :

Samuel Gentil

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sompierre & Lucens *Chavan*

N^o 46
Favre
Olga

Le deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures trente minutes du Matin
est né e à Grandcour
Favre Olga fille légitime
de Paul Favre Profession : agriculteur
de Savigny et Villette domicilié à Grandcour
et de Elise née Gaillon
de Sassel

Inscrit au présent registre le cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Paul Favre

Confirmé après lecture faite :

Paul Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Savigny et de Villette à Cully *Chavan*

N° 4
Ruchat
Cécile Juliette

Après lecture de l'acte
ci-dessus, le huitième tracé
est remplacé par dix
est approuvé.
Grandcour le 8.10.94

C. Aujan

Le ~~huitième~~ sixième novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du Matin

est _____ née à Grandcour
Ruchat Cécile Juliette fille légitime
de Emile Constant Ruchat Profession : Charpentier
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Cécile née Gournat
de Sevelles

Inscrit au présent registre le huitième novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Emile Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Emile Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Aujan

N° 48
Combremont
Marthe Louisa

Le Vingt six novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Midi _____ heure _____ minutes du _____

est _____ né à Chesard
Combremont Marthe Louisa fille légitime
de Emile Constant Combremont Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Chesard
et de Marie Elise née Saumin
de Villars-le-Grand

Inscrit au présent registre le vingt neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
Constant Combremont

Confirmé après lecture faite :

Constant Combremont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Aujan

N^o 49
 Juvoisin
 Charles

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à deux heures _____ trente minutes du Soir
 est _____ né à Chevroux _____

Juvoisin Charles _____ fils légitime _____
 Charles Frédéric Edouard Juvoisin Profession : agriculteur
 de Champagne et Fontanexjex domicilié à Chevroux _____
 et de Marie Juliette née Cuany _____
 de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
 Edouard Juvoisin _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Juvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Champagne à Grandson et de Fontanexjex
 à Concise

Chavan

N^o 50
 Blaser
 Jean

Le Sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à deux heures _____ minutes du Matin
 est _____ né à Grandcour _____

Blaser Jean _____ fils légitime _____
 de Jean Blaser _____ Profession : agriculteur
 de Langnau, Berne domicilié à Morens, Fribourg
 et de Elisabeth née Büschi _____
 de Dicks, Berne, domiciliée à Grandcour _____

Inscrit au présent registre le Sept Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
 Jean Blaser _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Blaser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Langnau

Chavan

N° 51
 Bonny
 Ida Elise

Schwaninger

Le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à dix heures Trente minutes du Matin
 est né à Chevroux

Bonny Ida Elise fils légitime
 de Charles Henri Bonny Profession : agriculteur
 de Chevroux domicilié à Chevroux
 et de Lucie née Mayor
 de Grandcour

Inscrit au présent registre le dix Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
 Charles Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Schwaninger

N° 52
 Mayor
 André Paul

Le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à onze heures _____ minutes du Soir
 est né à Grandcour

Mayor André Paul fils légitime
 de Jules Henri Mayor Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Augustine Julie née Marnier
 de Grandcour

Inscrit au présent registre le douze Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père
 Henri Mayor

Confirmé après lecture faite :

Henri Mayor Marnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Schwaninger

N° 53
Volery
Renée Angèle

Par arrêté du 15 avril 1919
le Conseil d'Etat Vaudois
ordonne la rectification
de l'acte de naissance ci-
contre, en ce sens que à la
Commune de Aumont soit
ajoutée celle de Sully, omise
par erreur.

Communiqué ce jour à l'Etat
Civil d'Aumont et Sully
Grand Cour le 23 avril 1919
L'Officier de l'Etat Civil
M. Mariani



Le vingt Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à Sept heures _____ minutes du Matin
est _____ née à Chevroux

Volery Renée Angèle fille légitime _____
de Ernest Constant Volery Profession : printier
de Aumont, Fribourg domicilié à Chevroux
et de Louise Justine née Banderet
de Sully, Fribourg

Inscrit au présent registre le Sept et un Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de père
Ernest Volery

Confirmé après lecture faite :

Ernest Volery

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil C. Auvan
d'Aumont

TD.

N° _____

CANTON DE VAUD

Lausanne, le 19 avril 1919.

Département de Justice et Police
SERVICE DE JUSTICE

N° 2943 I.

Prière de rappeler le N° ci-dessus

A Monsieur l'Officier de l'Etat civil
à GRANDCOUR

Dans sa séance du 15 avril 1919, le Conseil
d'Etat a ordonné la rectification de l'acte de naissance
de VOLERY, Renée-Angèle, née à Chevroux le 27 décembre
1894, en ce sens qu'à la commune d'Aumont, seule indiquée
comme lieu de bourgeoisie, soit ajoutée celle de Sully
(Fribourg) omise par erreur, ceci pour mention de la recti-
fication intervenus en marge de l'acte de naissance de
l'intéressée, et communications d'usage.

LE CHEF DU DÉPARTEMENT
DE JUSTICE ET POLICE DU CANTON DE VAUD

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N°

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du
est né à _____
_____ fil légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite : _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____

Communiqué _____

N°

Le Numéro 53 de la page 116 ci-contre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
est celui de la ~~heure~~ dernière ~~ins-~~ minutes du ~~Orption~~
~~est~~ né ~~à~~ fait dans l'année 1894
Les deux doubles du ~~fil~~ légitime présent
+ Régiste sont conformes ~~Profession :~~
+ L'atteste ~~domicilié à~~ l'officier de l'état civil
+ ~~et de~~  Chavan
+ ~~Inscrit au présent registre~~ Grandcour le 31 Décembre 1894
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ~~sur la déclaration d~~
un double a été remis le 10 Janvier 1895 à l'autorité
cantonale en exécution de l'article 2 de la loi
~~Confirmé après lecture faite :~~
L'atteste  Chavan
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____
Communiqué _____

1895

N^o 1
Roulet
Lucie Marguerite

Le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à une heure minutes du Soir est né e à Missy Roulet Lucie Marguerite fille légitime de Francois Alexis Roulet Profession : agriculteur de Missy domicilié à Missy et de Louise Julie née Chevot de Missy

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d u père Francois Roulet

Confirmé après lecture faite :

François Roulet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

J. Duwan

N^o 2
Ruchat
Alicie
dit Marc.

Le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à six heures minutes du Matin est né à Grandcour Ruchat Alicie fils légitime de Henri Frédéric Ruchat Profession : charbon de Grandcour domicilié à Grandcour et de Sylvie Charlotte née Duwan de Grandcour

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d u père Henri Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Henri Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

J. Duwan

N° 3
Quivot
enfant Mort-né

Le premier Février mil huit cent quatre-vingt-quinze à huit heures minutes du Soir
est Mort-né à Chevroux

Quivot fils légitime
de Charles Frédéric Quivot Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Elise Jenny née Bonny
de Chevroux

Inscrit au présent registre le deux février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Frédéric Quivot

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Quivot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

J. Chauvan

N° 4
Göetschi
Marie

Le huit février mil huit cent quatre-vingt-quinze à dix heures trente minutes du Soir
est née à Pessuvers

Göetschi Marie fille légitime
de Jean Göetschi Profession : agriculteur
de Galmiz, Fribourg, domicilié à Pessuvers, tierce Grandroue
et de Elisabeth née Bongni
de Galmiz, Fribourg

Inscrit au présent registre le onze février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Jean Göetschi

Confirmé après lecture faite :

Joh Gottschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Galmiz à Morat

J. Chauvan

Par décision du 23
novembre 1956, le
Département de Justice
et Police du Canton
de Vaud a ordonné
la rectification
de l'inscription ci-
contre en ce sens que
le nom patronymique
soit orthographié
"Göetschi"
GRANDCOUR le 17 dec. 1956
L'officier de l'Etat
Civil:

A. Marion

N^o 5
Dudan
Hélie Marguerite

Le vingt deux février mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures ~~minutes~~ du Matin

est né à Grandcour
Dudan Hélie Marguerite fille légitime

de Eugène Gustave Dudan Profession agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Sophie Louise née Mayor
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt cinq février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Eugène Dudan

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

J. Chavan

N^o 6
Dudan
Olga

Le vingt sept février mil huit cent quatre-vingt-
quinze à Neuf heures ~~minutes~~ du Soir

est né à Grandcour
Dudan Olga fille légitime

de Fritz Dudan Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Elise née Blanche
de Grandcour

Inscrit au présent registre le premier Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Fritz Dudan

Confirmé après lecture faite :

Fritz Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

J. Chavan

N° 7
 Marcuard
 William

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à huit heures _____ minutes du *Mir*
 est _____ né à *Grandcour*

Marcuard William fils légitime _____
 de *Adolphe Marcuard* Profession *agriculteurs*
 de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
 et de *Louise née Garder*
 de *Gessenay, Berne,*

Inscrit au présent registre le *cing Mars*
 mil huit cent quatre-vingt- *quinze* sur la déclaration d *u père*
Adolphe Marcuard

Confirmé après lecture faite :
Adolphe Marcuard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ *Chavan*

N° 8
 Laurent
 Paul Samuel

psf

Le dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à Neuf heures _____ *cent* minutes du *Soir*
 est _____ né à *Reyssens, tierce Grandcour*

Laurent Paul Samuel fils légitime _____
 de *Paul Louis Laurent* Profession *agriculteur*
 de *Fey* domicilié à *Reyssens*
 et de *Louise Anais née Puchat*
 de *Grandcour*

Inscrit au présent registre le *Seize Mars*
 mil huit cent quatre-vingt- *quinze* sur la déclaration d *u père*
Louis Laurent

Confirmé après lecture faite :
Louis Laurent.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué *d l'officier de l'état civil*
de Fey _____ *Chavan*

N^o 9
Morel
Louise Susanne

Le vingt deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ quinze minutes du Matin
est _____ née à Missy _____

Morel Louise Susanne fille légitime _____
de Louis Auguste Morel Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Louise née Vacheron _____
de Mux _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de son père
Louis Morel _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Morel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N^o 10
Lozeron
Robert Edgar

Le vingt dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures _____ trente minutes du Matin
est _____ né à Grandcour _____

Lozeron Robert Edgar fils légitime _____
de Edgar Lozeron _____ Profession : vigneron
de Gorgier, Neuchâtel, domicilié à Perrières, Neuchâtel,
et de Fanny Augusta née Marmier _____
de Grandcour et y domiciliée _____

Inscrit au présent registre le vingt Neuf Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de la sage-femme
Marianne Marcuard de Grandcour y domiciliée qui a assisté
à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de

Gorgier et de Neuchâtel

J. Chauvan

N° 11
 Combremont
 Ernest Robert

Le *vingt Sept Mars* mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures *Trente* minutes du *Matin*
 est né à *Chesard*

Combremont Ernest Robert fils légitime
 de *Henri Eugène Combremont* Profession : *agriculteurs*
 de *Grandcour* domicilié à *Chesard*
 et de *Julie née Judan*
 de *Grandcour*

Inscrit au présent registre le *vingt Neuf Mars*
 mil huit cent quatre-vingt- *quinze* sur la déclaration d u père
Henri Combremont

Confirmé après lecture faite :

Henri Combremont Judan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Judan

N° 12
 Mayor
 Ruth Lydie

Le *dix huit Avril* mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *Minuit* ~~heures~~ *quarante* minutes du _____
 est née à *Grandcour*

Mayor Ruth Lydie fille légitime
 de *Louis Augustin Mayor* Profession : *agriculteurs*
 de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*
 et de *Nanny Louise née Mayor*
 de *Grandcour*

Inscrit au présent registre le *vingt Avril*
 mil huit cent quatre-vingt- *quinze* sur la déclaration d u père
Louis Mayor

Confirmé après lecture faite :

Louis Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Judan

N^o 13
Nicollier
Berthe

Le vingt six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Grandcour _____


Nicollier Berthe _____ fils légitime _____
de M^ll^lysse Nicollier _____ Profession : agriculteurs
de M^ll^les _____ domicilié à Grandcour
et de Louisa Hortense née Vädermann
de Epalinges et du Mont _____

Inscrit au présent registre le vingt Neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
M^ll^lysse Nicollier _____

Confirmé après lecture faite :

N. Nicollier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
d'Oleyres à Avenches 

N^o 14
Marmier
Auguste

Le vingt Neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Grandcour _____

Marmier Auguste _____ fils légitime _____
de Louis Constant Marmier Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Julie Ida Elise née Mayor _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le trente avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Louis Marmier _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Marmier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N^o 15
Ruchat
Susanne Angèle

Le Septembre Avril mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures Sept minutes du Soir
est né à Grandcour
Ruchat Susanne Angèle fille légitime
de Charles Ruchat Profession : Maréchal
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Cécile Emma née Thévoz
de Missy

Inscrit au présent registre le deux Mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Charles Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Ch Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Awan

N^o 16
Ruchat
Alfred Frédéric
domicilié

Le Trois Mai mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du Matin
est né à Grandcour
Ruchat Alfred Frédéric fils légitime
de Jules Ruchat Profession : agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Rosine Elise née Ruchat
de Grandcour

Inscrit au présent registre le Six Mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Jules Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Jules Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Awan

N° 17
Détrey
Charles Auguste

Le Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à Dix heures _____ minutes du ~~Matin~~
est _____ né à Missy _____

Détrey Charles Auguste fils légitime _____
de Louis Emile Détrey Profession : agriculteur
de Payerne _____ domicilié à Missy _____
et de Cécile Marie née Blanc _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le Neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze sur la déclaration d u père
Louis Détrey _____

Confirmé après lecture faite :
Louis Détrey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Payerne *C. Awan*

N° 18
Bardet
Alfred André

Le Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures _____ minutes du ~~Matin~~
est _____ né à Missy _____

Bardet Alfred André fils légitime _____
de Louis Bardet Profession : Marechal
de Villars-le-Grand domicilié à Missy _____
et de Susanne Louise née Blanc _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le Neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze sur la déclaration d u père
Louis Bardet _____

Confirmé après lecture faite :
Louis Bardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Villars-le-Grand à Bellerive *C. Awan*

N^o 19
 Mayor
 Blanche Marguerite

Le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures minutes du soir
 est né à Grandcours
Mayor Blanche Marguerite fil le légitime
 de Fritz Louis Mayor Profession agriculteur
 de Grandcours domicilié à Grandcours
 et de Sylvie née Mayor
 de Grandcours

Inscrit au présent registre le quatorze Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de père
Fritz Mayor

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Swan

N^o 20
 Bonny
 mort-né

Le vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure minutes du soir
 est mort-né à Chervoux
Bonny fil le légitime
 de Louis Auguste Bonny Profession : agriculteur
 de Chervoux domicilié à Chervoux
 et de Marie Félicité née Collaud
 de S^t Aubin, Fribourg

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de père
Auguste Bonny

Confirmé après lecture faite :

Auguste Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Swan

N^o 21
Ruchat
Ida Valentine

Le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-
quinze à dix heures minutes du Matin
est né à Grandcour
Ruchat Ida Valentine fille légitime
de Constant Frédéric Ruchat Profession: jardinier
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Louise Lydie née Ruchat
de Grandcour
Inscrit au présent registre le quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d un père
Constant Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Constant Ruchat fils de Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Auvan

N^o 22
Gyger
Robert Henri

Le vingt trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze à Midi heures minutes du _____
est né à Stende, vers Chevroux
Gyger Robert Henri fils légitime
de David Henri Gyger Profession: agriculteur
de Champion, Berne domicilié à Stende, vers Chevroux
et de Marie née Combremont
de Grandcour
Inscrit au présent registre le vingt Sept Juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d un père
David Gyger

Confirmé après lecture faite :

David Gyger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Champion

J. Auvan

N° 23
Marmier
Jean François

Le premier Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ minutes du Matin
est _____ né à Grandcour _____

Marmier Jean François fils légitime _____
de Jean Louis Marmier Profession Maréchal
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Lina née Papin _____
de Corcelles, près Payerne _____

Inscrit au présent registre le trois Aout _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de son père
Jean Louis Marmier _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Marmier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Auvan

N° 24
Thuillard
Lopie Aimée

Le cinq Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures _____ minutes du Matin
est _____ née à Chevroux _____

Thuillard Lopie Aimée fille légitime _____
de Edouard Thuillard Profession agriculteur
de Froideville _____ domicilié à Chevroux _____
et de Eugénie Constance née Auvan
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le cinq Aout _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de son père
Edouard Thuillard _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Thuillard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Froideville à Poliez-le-Grand

C. Auvan

N^o 25
Schmidt
Berthe Valérie

Le trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Grandcour

Schmidt Berthe Valérie fille légitime _____
de Gustave Adolphe Schmidt Profession : agriculteur
de Chaux-de-Fonds domicilié à Grandcour
et de Nancy née Puchat _____
de Grandcour

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d'un père
Gustave Schmidt

Confirmé après lecture faite :
Gustave Schmidt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de la Chaux-de-Fonds

[Signature]

N^o 26
Vey
Roberto

Le cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ né à Pessuens

Vey Roberto _____ fils légitime _____
de Frédéric Phillippe Vey Profession : couvreur
de Payerne domicilié à Pessuens
et de Marie Louise Julia née Savary _____
de Payerne

Inscrit au présent registre le sept août _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d'un père
Frédéric Vey

Confirmé après lecture faite :
Frédéric Vey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Payerne

[Signature]

N^o 27
Desmeules
Alice Emma

Le vingt quatre août mil huit cent quatre-vingt-
cinq à dix heures _____ minutes du Matin
est _____ née à Grandcour
Desmeules Alice Emma fille légitime
de Jean Desmeules Profession agriculteur
de Propraz _____ domicilié à Grandcour
et de Fanny née Buchato
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le vingt sept août
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de le père
Jean Desmeules _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Desmeules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Propraz _____ C. Audan

N^o 28
Mayor
Eglantine

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq à une heure _____ minutes du Matin
est _____ née à Grandcour
Mayor Eglantine fille il légitime
de Hélie Mayor Profession : Ménagère
de Grandcour domicilié à Grandcour
~~et de~~ fille elle même de Philippe Constant Mayor
et de Julie née Terthorey _____

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcuand, de Grandcour, domiciliée, qui a
assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ C. Audan

N^o 29
Cuany
Edgar Auguste

Le quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
cinq à une heure ~~minutes~~ du Matin
est né à Chevroux
Cuany Edgar Auguste fils légitime
de Auguste Louis Cuany Profession : charpentier
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Marie Schaller née Gernon
de Weuenegg, Berne,
Inscrit au présent registre le seize Septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration du père
Auguste Louis Cuany

Confirmé après lecture faite :

Cuany Auguste Louis.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Awan

N^o 30
Blanc
Elise Marthe

Le vingt trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-
cinq à trois heures ~~minutes~~ du Matin
est né à Missy
Blanc Elise Marthe fils légitime
de Charles David Blanc Profession : agriculteur
de Missy domicilié à Missy
et de Marie Louise Marianne née Bonny
de Chevroux
Inscrit au présent registre le vingt trois Septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration du père
David Blanc

Confirmé après lecture faite :

David Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Awan

N° 31
Bonny
Faustine

Le vingt Neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à dix heures trente minutes du soir
est né e à Chevroux
Bonny Faustine fille légitime
de Henri Francois Bonny Profession agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Marianne Louise née Comte
de Chevroux et Payenne
Inscrit au présent registre le deux Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de le père
Henri Bonny

Confirmé après lecture faite :

H. Bonny - Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Chavan

N° 32
Thévot
Alice

Le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures minutes du soir
est né e à Missy
Thévot Alice fille illégitime
de Emma Thévot Profession : Messagère
de Missy domicilié à Missy
et de fille elle même de Charles Auguste Thévot
et de Marie Augustine née Blanc
Inscrit au présent registre le quatre Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcuard de Grandcour y domiciliée qui a assisté
à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Chavan

N^o 33
 Jan
 François Alfred

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à trois heures _____ minutes du Soir
 est _____ né à Chesard _____

Jan François Alfred fils légitime _____
 de Albert Jan _____ Profession : agriculteurs
 de Corcelles près Fayerne domicilié à Chesard _____
 et de Berthe née Jan-du-Chesne _____
 de Corcelles près Fayerne _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
 Albert Jan _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Jan et Jan.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil Chavan
 de Corcelles près Fayerne

N^o 34
 Meyer
 Charlotte Julie

Le cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à dix heures _____ minutes du Matin
 est _____ né(e) à Missy _____

Meyer Charlotte Julie fille légitime _____
 de Benjamin Meyer Profession : agriculteurs
 de Allmity, Fribourg domicilié à Missy _____
 et de Louise Elise née Guillet _____
 de Missy _____

Inscrit au présent registre le Sept Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
 Benjamin Meyer _____

Confirmé après lecture faite :

Benjamin Meyer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 d'Allmity à Gemprenach Chavan

N° 35
 Estoppey
 Marie Louise

Le Neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à quatre heures quinze minutes du Soir
 est né à Grandcour

Estoppey Marie Louise fil le légitime
 de Alfeo Estoppey Profession : Charbon
 de Trey domicilié à Grandcour
 et de Marie Cécile née Spicher
 de Ueberstorf, Fribourg

Inscrit au présent registre le onze Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de son père
 Alfeo Estoppey

Confirmé après lecture faite :

Alfeo Estoppey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Trey

J. Awan

N° 36
 Ruchat
 Clara Léa

Le vingt cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à trois heures ~~minutes~~ du Soir
 est née à Grandcour

Ruchat Clara Léa fil le légitime
 de Fritz Daniel Ruchat Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Julienne née Chevalley
 de Denesy

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de son père
 Fritz Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Fritz Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Awan

N^o 37
Blanc
Marthe Marie

Le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né(e) à Missy _____

Blanc Marthe Marie fille légitime _____
de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Marie Sophie née Delacour
de Missy _____

Inscrit au présent registre le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Louis Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Blanc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N^o 38
Bonny
Sara Elvina

Le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure _____ trente minutes du soir
est _____ né(e) à Chevroux _____

Bonny Sara Elvina fille légitime _____
de Jules Bonny _____ Profession : agriculteur
de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
et de Julie née Puidort
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père
Jules Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Bonny _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N° 39
Blanc
Berthe Elise

Le douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Missy _____

Blanc Berthe Elise _____ fille il légitime _____
de Elisa Blanc _____ Profession : Ménagère
de Missy _____ domiciliée Missy _____
~~et de~~ fille elle même d'Emile Blanc, et
de Marguerite née Pesson _____

Inscrit au présent registre le treize Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze sur la déclaration de la sage-femme
Marianne Marquard, de Grandcour, domiciliée
qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marquard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Audan

N° 40
Favre
Léonie Cécile

Le seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour _____

Favre Léonie Cécile _____ fille légitime _____
de Paul Favre _____ Profession : agriculteur
de Savigny et Villette domicilié à Grandcour
et de Elise née Gaillon _____
de Sassel _____

Inscrit au présent registre le dix huit Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze sur la déclaration d u père
Paul Favre _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Savigny et de Villette à Cully

J. Audan

N° 41
Bonny
Albert Auguste

Le vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à six heures minutes du soir est né à Chevroux

Bonny Albert Auguste fils légitime de Louis Rodolphe Bonny Profession : agriculteurs de Chevroux domicilié à Chevroux et de Anna née Krächenbühl de Schloss-Wyl, Berne.

Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de son père Louis Bonny

Confirmé après lecture faite :

Bonny Louis Krächenbühl

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. A. Swan

N°

Le Numéro 41 de la page 138 ci-dessus mil huit cent quatre-vingt-quinze est celui de la dernière inscription minutes du faite est dans l'année 1895

Les deux doubles du présent fils légitime registre sont conformes Profession :

L'atteste domicilié à l'officier de l'état civil *C. A. Swan*



Inscrit au présent registre le Chevroux le 31 Décembre 1895.

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d'un double a été remis le 10 Janvier 1896, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite :

L'atteste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



C. A. Swan

N° 1.
Jordan
Lucie

Le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
Sept à trois heures minutes du Matin
est né e à Chevroux

Jordan Lucie fille légitime

de Jules Jordan Profession : agriculteur

de Savigny et Forel, Sarvaux, domicilié à Chevroux

et de Sophie Louise née Comte

de Chevroux et de Payenne

Inscrit au présent registre le dix Janvier

mil huit cent quatre-vingt- Sept sur la déclaration du père

Jules Jordan

Confirmé après lecture faite :

Jules Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Savigny et de Forel

C. Awan

N° 2.
Combremont
Numa Oscar

Le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-
Sept à cinq heures trente minutes du Matin
est né à Tière Grandcour

Combremont Numa Oscar fils légitime

de Oscar Auguste Combremont Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié Tière Grandcour

et de Julie Sina née Mayor

de Grandcour

Inscrit au présent registre le dix Janvier

mil huit cent quatre-vingt- Sept sur la déclaration du père

Oscar Combremont

Confirmé après lecture faite :

Oscar Combremont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Awan

N^o 3.
Goumaz
Henri.

Le Six Janvier mil huit cent quatre-vingt-
Seize à Onze heures Trente minutes du Soir
est né à Grandcour
Goumaz Henri fils légitime
de Constant Léon Auguste Goumaz Profession: Boulangers
de Sèdeilles domicilié à Grandcour
et de Marie née Desargens
de Sargens

Inscrit au présent registre le Neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt- Seize sur la déclaration d u père
Léon Goumaz

Confirmé après lecture faite :

Léon Goumaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Sèdeilles à Villargel

J. C. Audan

N^o 4.
Dudan
Mathilde Angèle.

Le vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
Seize à Six heures Trente minutes du Soir
est née à Grandcour
Dudan Mathilde Angèle fille légitime
de François Frédéric Dudan Profession: agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Elise née Ruchat
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt- Seize sur la déclaration d u père
Frédéric Dudan

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. C. Audan

N° 5
 Pochon
 Pierre Philippe Edmond

Le vingt six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six à cinq heures _____ Trente minutes du Soir
 est _____ né à Chevroux _____

Pochon Pierre Philippe Edmond fils légitime _____
 de Ernest Pochon _____ Profession : agriculteur
 de Cortaillod, Neuchâtel, domicilié à Chevroux _____
 et de Elise née Combe _____
 de Chevroux et de Jayerne _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt- six sur la déclaration du père
 Ernest Pochon _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Pochon Combe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Cortaillod

C. Awan

N° 6
 Combremont
 Cécile Hélène
 de Cécile

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six à huit heures _____ minutes du Matin
 est _____ né à Chesard _____

Combremont Cécile Hélène fille légitime _____
 de Emile Constant Combremont Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Chesard _____
 et de Marie Elise née Jaumin _____
 de Villars-le-Grand _____

Inscrit au présent registre le dix février _____
 mil huit cent quatre-vingt- six sur la déclaration du père
 Constant Combremont _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Combremont Jaumin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

C. Awan

N° 7
Blanche.
Jeanne Marie

Le dix huit février mil huit cent quatre-vingt-
deux à quatre heures minutes du Soir
est né à Lavet, tière Grandcour
Blanche Jeanne Marie fille légitime
de François Alfred Blanche Profession : fontenier
de Pignat, Dép. de l'Yonne, France, domicilié à Lavet, tière Grandcour
et de Marie Victorine Née Duriaux
de Lorens et Arrey, devant-Font, Fribourg
Inscrit au présent registre le vingt et un février
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration du père
Alfred Blanche

Confirmé après lecture faite :

Blanche Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

C. A. Swan

N° 8
~~Philipponat~~
Lucie Lydie
Galley

Le vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt-
deux à Neuf heures minutes du Matin
est né à Missy
~~Philipponat~~ Lucie Lydie fille légitime
de Philipponat Marie Albertine Née Galley Profession domestique de campagne
de Pont-en-Ogoz, cd. de Fribourg domiciliée à Missy
veuve de Philipponat Jacques Maurice, de Pont-en-Ogoz, Fribourg
qui est décédé le vingt Neuf Janvier Mil huit cent Nonante quatre.
Inscrit au présent registre le vingt sept février
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de la sage femme
Marianne Harcuant, de Grandcour, domiciliée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marianne Harcuant

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Pont-en-Ogoz.

C. A. Swan

En marge et à la ligne de l'acte
ci-contre le nom de Philipponat doit
être tracé et remplacé par Galley,
par ce que la loi fribourgeoise
veut que les enfants illégitimes de
veuves portent le nom de famille de la
mère etant fille.
L'officier de l'état civil
C. A. Swan
Grandcour le 27 février 1896.

N° 9
Judan.
Gustave Auguste

Le *vingt six février* mil huit cent quatre-vingt-
deux à *Onze* heures *cinquante* minutes du *Matin*
 est _____ né à *Grandvours*

Judan Gustave Auguste fils légitime _____
 de *Auguste Judan* Profession : *agriculteur*
 de *Grandvours* domicilié à *Grandvours*
 et de *Julie Louise née Roulet*
 de *Missy*

Inscrit au présent registre le *vingt neuf février*
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration d u père
Auguste Judan

Confirmé après lecture faite :

Auguste Judan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

A. Judan

N° 10
Muller.
Dora

Le *vingt neuf février* mil huit cent quatre-vingt-
deux à *dix* heures *cinquante* minutes du *soir*
 est _____ née à *Chevroux*

Muller Dora fille légitime _____
 de *Auguste François Muller* Profession : *agriculteur*
 de *Hofingen, Targovie*, domicilié à *Chevroux*
 et de *Marie Louise née Jordan*
 de *Savigny et de Forel, Lavault*

Inscrit au présent registre le *trois Mars*
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration d u père
Auguste François Muller

Confirmé après lecture faite :

Auguste François Müller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
Hofingen

A. Judan

N^o 11
Mayor
enfant mort.

Le douze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chevroux _____

Mayor _____ fils légitime _____
de Auguste Mayor _____ Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux _____
et de Susanne Anna née Bonny _____
de Chevroux _____

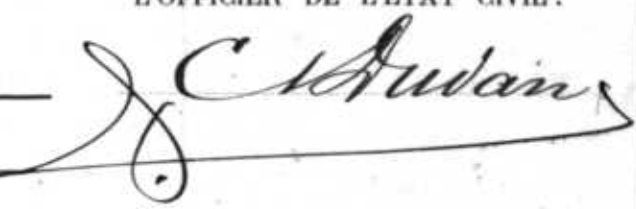
Inscrit au présent registre le seize Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration du père
Auguste Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N^o 12
Dudan
Louisa Augusta

Le onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ née à Chevroux _____

Dudan Louisa Augusta fille légitime _____
de Fritz Dudan _____ Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux _____
et de Elise née Blanche _____
de Chevroux _____

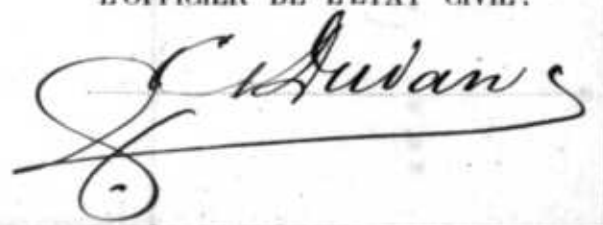
Inscrit au présent registre le seize Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration du père
Fritz Dudan _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Dudan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 13
Ruchat
Gaston

Le vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Granvours _____
Ruchat Gaston _____ fils légitime _____
de Emile Constant Ruchat Profession Charpentier
de Granvours domicilié à Granvours
et de Cécile née Gourmaho _____
de Sédailles _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration de son père
Emile Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N° 14
Bonny
Charlotte Nancy

Le cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chevroux _____
Bonny Charlotte Nancy _____ fille légitime _____
de Auguste François Bonny Profession : cordonnier
de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
et de Lucie Angélique née Rey _____
de Aumont, Fribourg, _____

Inscrit au présent registre le Sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration de son père
Auguste Bonny _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Chauvan

N° 15
Pages
enfant Mort-né

Le huit Avril mil huit cent quatre-vingt-
Seize à Midi heures minutes du

est Mort-né à Missy

Pages fils légitime

de Edmond Pages Profession: agriculteurs

de Seveilles domicilié à Missy

et de Lina née Pitton

de Oppens

Inscrit au présent registre le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-Seize sur la déclaration du père

Edmond Pages

Confirmé après lecture faite :

Edmond Pages

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Chauvan

Communiqué

N° 16
Volery
Nancy Léonie

Le dix Avril mil huit cent quatre-vingt-
Seize à Sept heures minutes du Matin

est né à Chevroux

Volery Nancy Léonie fille légitime

de Ernest Constant Volery Profession: peintre

de Aumont, Fibourg, domicilié à Chevroux

et de Louise Justine née Banderets

de Sully, Fibourg

Inscrit au présent registre le Seize Avril

mil huit cent quatre-vingt-Seize sur la déclaration du père

Ernest Volery

Confirmé après lecture faite :

Ernest Volery

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Chauvan

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Aumont

N° 17
Meylan.
Jeanne Louise

Le douze Avril mil huit cent quatre-vingt-
Seize à trois heures minutes du soir
est né à aux Terrouses, tierce Grandcour
Meylan Jeanne Louise fille légitime
de Jean Louis Henri Meylan Profession : agriculteur
de Le Vieu domicilié à Belmont & Tully
et de Marie Louise née Bertholet
de Lapraz et de Rougemont, en séjour tierce Grandcour
Inscrit au présent registre le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt- Seize sur la déclaration de la bonne femme
Marianne Marcuard, de Grandcour, y domiciliée qui a assisté à
l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
du lieu et de Belmont à
Tully

Chavan

N° 18
Goetschi.
Marie

Le douze Avril mil huit cent quatre-vingt-
Seize à une heure minutes du Matin
est né à Pressens, tierce Grandcour
Goetschi Marie fille légitime
de Jean Goetschi Profession : agriculteur
de Galmiz, Fribourg domicilié à Pressens
et de Elisabeth née Bongny
de Galmiz, Fribourg
Inscrit au présent registre le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt- Seize sur la déclaration du père
Jean Goetschi

Confirmé après lecture faite :

Jean Goetschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Galmiz à Morat

Chavan

Rectification
Par décision du 23
novembre 1956 le
Département de Jus-
tice et Police du
Canton de Vaud a
ordonné la rectifica-
tion de l'inscription
ci-dessus en ce sens
que le nom patronymique
soit orthographié
Goetschi
GRANDCOUR le 1^{er} Dec. 1956
L'Officier de
l'Etat Civil :

A. Carrioz

N^o 19
Cherbuin
Alice Louise

Le onze avril mil huit cent quatre-vingt-
Seize à Neuf heures minutes du Soir
est né à Grandcour

Cherbuin Alice Louise fil le légitime
de Constant Albert Cherbuin Profession : agriculteur
de Corcelles, près Tayerne, domicilié à Grandcour
et de Marie Elise née Mayor
de Grandcour

Inscrit au présent registre le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-Seize sur la déclaration du père
Constant Cherbuin

Confirmé après lecture faite :

Cherbuin Constant

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Corcelles

J. C. Auvan

N^o 20
Bonny
Charles Louis

Le vingt six avril mil huit cent quatre-vingt-
Seize à huit heures minutes du Matin
est né à Chevroux

Bonny Charles Louis fil légitime
de Charles Auguste Bonny Profession : agriculteur
de Chevroux domicilié à Chevroux
et de Charlotte Julie Vina née Bonny
de Chevroux

Inscrit au présent registre le vingt huit avril
mil huit cent quatre-vingt-Seize sur la déclaration du père
Charles Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. C. Auvan

N° 21
 Mayor,
 Charles Henri

Le vingt huit avril mil huit cent quatre-vingt-
 Seize à cinq heures ~~rente~~ minutes du ~~Matin~~
 est né à Grandcours
 Mayor Charles Henri fils légitime
 de Ernest Alcive Mayor Profession : agriculteurs
 de Grandcours domicilié à Grandcours
 et de Alice Augustine née Mayor
 de Grandcours

Inscrit au présent registre le vingt neuf avril
 mil huit cent quatre-vingt- Seize sur la déclaration du père
 Ernest Mayor

Confirmé après lecture faite :

Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audan

N° 22
 Marcuard,
 Marguerite Adélaïde

Le trente avril mil huit cent quatre-vingt-
 Seize à huit heures ~~minutes~~ du ~~Matin~~
 est née à Grandcours
 Marcuard Marguerite Adélaïde fille légitime
 de Adolphe Marcuard Profession : agriculteurs
 de Grandcours domicilié à Grandcours
 et de Louise née Garwer
 de Gessenay, Berne

Inscrit au présent registre le deux mai
 mil huit cent quatre-vingt- Seize sur la déclaration du père
 Adolphe Marcuard

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

C. Audan

N° 23

Romanens.
Solange Julia

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures _____ trente minutes du Matin
est _____ né à Cherroux _____
Romanens Solange Julia fille légitime _____
de Edouard Ulysse Romanens Profession : laitier
de Sorens, Fribourg, domicilié à Cherroux _____
et de Henriette Euphrasine Marie née Robert
de Sévery et du Locle _____
Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père
Edouard Romanens _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Romanens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Sorens _____

J. C. Auvan

N° 24
Ruchat.
Eugène

Le dix huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ minutes du Matin
est _____ né à Grandcour _____
Ruchat Eugène _____ fils il légitime _____
de Marie Ruchat _____ Profession : Ménagère
de Grandcour domicilié à Grandcour _____
~~de~~ fille elle même de Eugène Ruchat charbon
de Marie Marguerite née Guimard _____
Inscrit au présent registre le dix neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de la sage femme
Louise Mayor, de Grandcour et y domiciliée qui a assisté
à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. C. Auvan

N° 25

Marmier Auguste

Le Cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à douze heures du jour _____ minutes du _____

est _____ né à Grandcour _____

Marmier Auguste _____ fils légitime _____

de Marmier Louis Constant Profession : Agriculteur

de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____

et de Julie Tota Elise née Mayor _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le Six Juin _____

mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration de la mère

Julie Tota Elise Marmier _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Marcuard
remp

N° 26

Blanc Fernand
Albert

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à sept heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Missy _____

Blanc Fernand Albert fils _____ légitime _____

de Jules Gustave Blanc Profession : Agriculteur

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Marie Elise née Thévoz _____

de Missy _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration d'un père

Jules Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Blanc Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet
5

N° 27.
Cuénod Gérard
Etienne.

Le dix-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à huit heures, cinq _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Meussy

Cuénod, Gérard Etienne fil l _____ légitime _____
de Paul Cuénod _____ Profession : Pasteur
de Corsier et Vévey domicilié à Meussy
et de Sauve Madeline Vick, sa femme
de Origine française, née à Paris

Inscrit au présent registre le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d'un père Mons^r
Paul Cuénod, Pasteur

Confirmé après lecture faite :

P. Cuénod
pasteur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet
5

Communiqué aux officiers d'État
Civil de Corsier et Vévey

N° 28.
Schmidt Alice
Emma.

Le dix-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à neuf heures, _____ minutes du soir
est _____ née _____ à Grandcour

Schmidt Alice Emma fil le _____ légitime _____
de Gustave Adolphe Schmidt Profession : Agriculteur
de La Chauv-de-Fonds domicilié à Grandcour
et de Nancy née Ruchat, sa femme
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d'un père Gustave
Adolphe Schmidt

Confirmé après lecture faite :

Gustave Schmidt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet
5

Communiqué à l'Officier d'État
Civil de La Chauv-de-Fonds

N° 29
*Thévoz Edmond
 Constants.*

Le *onze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né _____ à *Missy* _____
Thévoz Edmond Constants _____ fils _____ légitime _____
 de *Jules Constant Thévoz* _____ Profession : *agriculteur*
 de *Missy* _____ domicilié à *Missy* _____
 et de *Méry Sara Clise née Péter, sa femme* _____
 de *Aubonne et de Vevey* _____
 Inscrit au présent registre le *douze août* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration d'un père *Jules*
Constant Thévoz _____
 Confirmé après lecture faite :
Constant Thévoz _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Gachet _____
 Communiqué _____

N° 30
Kramer Gabriel.

Le *dix-sept août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à *Chevroux* _____
Kramer Gabriel _____ fils _____ légitime _____
 de *Louis Henri Kramer* _____ Profession : *tailleur*
 de *Chevroux* _____ domicilié à *Chevroux* _____
 et de *Marie Madelaine née Fuchs, sa femme* _____
 de *Altbendorf, Wurtemberg* _____
 Inscrit au présent registre le *dix-neuf août* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration d'un père *Louis*
Henri Kramer, tailleur _____
 Confirmé après lecture faite :
Louis Henri Kramer _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Gachet _____
 Communiqué _____

N° 31.
Jenny Lydie
Réginae.

Le dix-sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à une heure _____ minutes du soir
est _____ née - à Revsudens, rière Grandcour
Jenny Lydie Réginae _____ fille _____ légitime _____
de Alphonse Placide Jenny _____ Profession : scieur
de Rechthalten & Altersnyl (Fribourg) domicilié à Revsudens
et de Anna Paulina née Morel, sa femme
de Lentigny (Fribourg)
Inscrit au présent registre le vingt Août
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d u père A-
lphonse Placide Jenny, scieur

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Placide Jenny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué aux officiers de l'État
civil de Rechthalten et de Altersnyl
à Savel (Fribourg)

N° 32.
Honsberger
Juliette Louise.

Le vingt-cinq Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née - à Chevroux
Honsberger Juliette Louise _____ fille _____ légitime _____
de Honsberger Jean Édouard _____ Profession : Agriculteur
de Cggirnyl (Berne) domicilié à Chevroux
et de Marie Louise née Comte, sa femme
de Chevroux et Tarymes
Inscrit au présent registre le vingt-sept Août
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d u père Jean
Édouard Honsberger

Confirmé après lecture faite :

J. Honsberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué à l'officier de l'État
Civil à Cggirnyl (Berne)

N° 33.
Indermühlère
Robert

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Missy
Indermühlère Robert _____ fils _____ légitime _____
de Abraham Indermühlère Profession : agriculteur
de Amboldingen (Berne) domicilié à Missy
et de Barbara née Spring
de Schüpfen (Berne)
Inscrit au présent registre le seize Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père
Abraham Indermühlère, agriculteur

Confirmé après lecture faite :

Abraham Indermühlère

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué à l'officier civil
de Amboldingen (Berne)

N° 34.
Cornaz Jeanne
Louisa

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à onze heures _____ minutes du soir
est _____ née _____ à Chevroux
Cornaz Jeanne Louisa _____ fille _____ légitime _____
de Cornaz, Henri Louis Victor Profession : Instituteur
de Laoug _____ domicilié à Chevroux
et de Augusta Marie née Petitpierre
de Veilchâtel et Courvet
Inscrit au présent registre le seize Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père
Cornaz, Henri Louis Victor, Instituteur

Confirmé après lecture faite :

H. Cornaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué à l'officier de l'État
civil de Laoug à Aranches

N° 35.

Mayor Hélène
Alice.Le vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures trente minutes du matin
est née à Ressudens, rière Grandcour.

Mayor Hélène Alice fille légitime

de Fritz Louis Mayor Profession : Agriculteur

de Grandcour domicilié à Ressudens

et de Sylvienne Mayor

de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt-un Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père
Fritz Louis Mayor, agriculteur

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Bachet

N° 36.

Jan Susanne.

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures minutes du soir
est née à Grandcour

Jan Susanne fille légitime

de Albert Jan Profession : agriculteur

de Corcelles près Tayerne domicilié à Grandcour

et de Flore Lina née Comte

de Tayerne

Inscrit au présent registre le vingt-six Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père
Albert Jan agriculteur

Confirmé après lecture faite :

Albert Jan Comte

Communiqué à l'officier de l'État
Civil à Corcelles près Tayerne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Bachet

N° 37.
Nicolliere Jean.

Le *cing* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à *quatre* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né _____ à *Grandcour*

Nicolliers Jean _____ fils _____ légitime _____
de *Ulysse Nicolliers* _____ Profession : *agriculteur*
de *Oleyres* _____ domicilié à *Grandcour*
et de *Louisa Hortense* *nie Sadermann*
de *Chalinges et du Mont*

Inscrit au présent registre le *sept* *Octobre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration d *epere*
Ulysse Nicolliers, agriculteur

Confirmé après lecture faite :
H. Nicollier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
d'Oleyres à Avenches.

Gachets

N° 38.
Quillet Louis
Daniel

Le *dis-neuf* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à *sept* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né _____ à *Missy*

Quillet Louis Daniel _____ fils _____ légitime _____
de *Paul Constant Quillet* _____ Profession : *agriculteur*
de *Missy* _____ domicilié à *Missy*
et de *Louise* *nie Fivon*
de *Missy*

Inscrit au présent registre le *dis-neuf* *Octobre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration d *epere*
Paul Constant Quillet

Confirmé après lecture faite :
Paul Quillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachets

N° 39.
Mayor Lina

Le vingt huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à trois heures minutes du soir

est née à Grandcour

Mayor Lina fille légitime

de Emile Louis Mayor Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Nancy Marie Jennavie Pudan

de Grandcour

Inscrit au présent registre le trente Novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration d'un père

Emile Louis Mayor

Confirmé après lecture faite :

Emile Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Spachet

Communiqué

N° 40.
Ruchat Angèle
Esther

Le Vingt sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures minutes du soir

est née à Grandcour

Ruchat Angèle Esther fille légitime

de Fritz Daniel Ruchat Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Julienne Chevalley

de Denezey

Inscrit au présent registre le trente Novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration d'un père

Fritz Daniel Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Fritz Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Spachet

Communiqué

N° 41,
Ruchat Hubert.

Le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à midi heure minutes du

est né à Grandcour

Ruchat Hubert fils légitime

de Jules Ruchat Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Rosine Elise née Ruchat

de Grandcour

Inscrit au présent registre le quatre Décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration d'un père Jules

Ruchat agriculteur à Grandcour

Confirmé après lecture faite :

Jules Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ruchat s

Communiqué

N°

Le numéro 41 ci-dessus, à la page mil huit cent quatre-vingt-

159 est celui de la heure dernière ins. minutes de cripion

est faite né dans l'année 1896

Les deux doubles du présent ri fil légitime-gistre sont

de conformes. Ce que nous Profession : certifions

de domicilié à l'officier de l'état civil

et de Ruchat s

de Grandcour le 31 Décembre 1896



Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 5 Jan.

mil huit cent quatre-vingt-vier 1897 à sur la déclaration d l'autorité

cantonales, en exécution de l'art. 2 de la Loi.

Confirmé après lecture faite :

Communiqué



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ruchat s

Vu le 11 Janvier 1897
Chamard

N° 1.
Honsberger
Lucie Hélène

Le quatorze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures quinze _____ minutes du soir _____
est _____ née à Chevroux _____
Honsberger Lucie Hélène _____ fille _____ légitime _____
de Paul Auguste Honsberger _____ Profession : Agriculteur _____
de Eggivyl (Berne) _____ domicilié à Chevroux _____
et de Hélène née Cuany, sa femme _____
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le quinze janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration d'un père _____
Paul Auguste Honsberger _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Honsberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué à l'Officier de l'Etat
civil à Eggivyl (Berne)

N° 2.
Blanc Clara
Cécile

Le seize janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Missy _____
Blanc Clara Cécile _____ fille _____ légitime _____
de Ami Gustave Blanc _____ Profession : Agriculteur _____
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Nancy Charlotte née Bonny, sa femme _____
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le seize janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration d'un père Ami
Gustave Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué _____

N° 3.

Hausener

Albert

C'est par erreur que le nom de famille Hausener est ici écrit avec une S, tandis qu'il doit prendre l'au S, soit Haussener. En conséquence cet enfant doit être inscrit Albert Haussener. Cette rectification a été ordonnée par le Département de Justice et Police, en date du trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. Inscrit le onze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Officier de l'état civil.

Hachet s.

Communiqué au Département de Justice et Police

Le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à dix heures minutes du matin est né à Chevroux

Hausener Albert fils légitime

de Jean Hausener Profession : maréchal

de Rüeggisberg (Berne) domicilié à Chevroux

et de Anna Maria née Wyssmann, sa femme

de Neuwegg (Berne)

Inscrit au présent registre le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père Jean

Hausener

Confirmé après lecture faite :

Etienne Haussener

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rüeggisberg (Berne)

Hachet s.

N° 4.

Cherix Gustave

Emile

Le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à dix heures minutes du soir est né à Grandcour

Cherix Gustave Emile fils légitime

de Emile Cherix Profession : Agriculteur

de Bess domicilié à Grandcour

et de Sophie Louise née Desmeules, sa femme

de Ropraz

Inscrit au présent registre le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père

Emile Cherix

Confirmé après lecture faite :

Emile Cherix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bess

Hachet s.

N° 5.

Ruchat Gerard
Alexandre.

Le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures minutes du matin
est né à Ressudens rière Grandcour
Ruchat Gerard Alexandre fil s légitime

de Constant Frederic Ruchat Profession : jardinier
de Grandcour domicilié à Ressudens rière Grandcour
et de Louise Lydie née Ruchat, sa femme
de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt-deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Constant Frederic Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Constant Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ruchat

Communiqué

N° 6.

Blanc Louisa
Emma

Le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures minutes du matin
est née à Grandcour
Blanc Louisa Emma fille illégitime

de Elise Emma Blanc Profession : cuisinière
de Missy domicilié à Grandcour
et de fille elle-même de Marie Louise Blanc
de

Inscrit au présent registre le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage-
femme Louise Mayor de Grandcour y domiciliée
qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ruchat

Communiqué à la Municipalité

de Missy et au juge de Paix du Cercle
de Grandcour.

N° 7
Desmeules Elise
Bertha

Le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à deux heures 5 minutes du soir
est _____ née à Grandcour
Desmeules Elise Bertha fille _____ légitime _____
de Jean Desmeules Profession : Agriculteur
de Ropraz domicilié à Grandcour
et de Janny née Ruchat, sa femme
de Grandcour
Inscrit au présent registre le vingt-six janvier
mil huit cent quatre-vingt-dis-sept sur la déclaration d un père
Jean Desmeules
Confirmé après lecture faite :
Jean Desmeules
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Gachet si
Communiqué à l'officier de l'état
civil de Ropraz à Corcelles-le-Jorat

Le trois février mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à huit heures trente minutes du matin
est _____ né _____ à Grandcour
Büschi André Christian fil 5 légitime _____
de Christian Büschi Profession : Agriculteur
de Kriechenwyl, Saupen (Berne) domicilié à rière Grandcour
et de Eugénie née Ruchat, sa femme
de Grandcour
Inscrit au présent registre le trois février
mil huit cent quatre-vingt-dis-sept sur la déclaration d un père
Christian Büschi
Confirmé après lecture faite :
Christian Büschi
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Gachet si
Communiqué à l'officier de l'état
civil de Saupen (Berne)

N° 8.
Büschi André
Christian

N° 9.

Schwartzwald
Louis Philippe

Le sept février mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures quinze minutes du matin
est né à Chevroux

Schwartzwald Louis Philippe fil s légitime

de Louis Auguste Schwartzwald Profession : Maréchal

de Gossens domicilié à Chevroux

et de Rosina Lina Schüpbach née Dähler

de Landiswyl (Berne)

Inscrit au présent registre le huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père Louis
Auguste Schwartzwald

Confirmé après lecture faite :

Louis Schwartzwald Maréchal

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
civil de Gossens à Ursins.

Gachet

N° 10.

Quillet Charles
Henri

Le neuf février mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures minutes du matin
est né à Missy

Quillet Charles Henri fil s légitime

de Charles François Louis Quillet Profession : Agriculteur

de Missy domicilié à Missy

et de Adèle Julie née Roulet, sa femme

de Missy

Inscrit au présent registre le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père
Charles François Louis Quillet

Confirmé après lecture faite :

Ch. Quillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Gachet

N° 11.
 Laurent
 Ernest Henri

Le onze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à dix heures trente _____ minutes du soir
 est _____ né _____ à Ressudensrière Grandcour _____

Laurent Ernest Henri _____ fils _____ légitime _____
 de Paul Louis Laurent _____ Profession : Agriculteur
 de Fey _____ domicilié à Ressudensrière Grandcour
 et de Louise Anais née Ruchat, sa femme
 de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le treize février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
 Paul Louis Laurent _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Laurent _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Fey _____

Gachet s

N° 12
 Clerc Jules
 Alphonse

Le quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ né _____ à Grandcour _____

Clerc Jules Alphonse _____ fils _____ légitime _____
 de Jules Clerc _____ Profession : boulanger
 de Froideville _____ domicilié à Grandcour _____
 et de Emma Adèle née Marcuard, sa femme
 de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le seize février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
 Jules Clerc _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Clerc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Froideville à Tully le Grand _____

Gachet s

N° 13.
Cottier Susanne
Marguerite

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ née à Missy _____

Cottier Susanne Marguerite _____ fil le _____ légitime _____
de Louis Frédéric Cottier - Profession : agriculteur
de Dailens & Rougemont domicilié à Missy _____
et de Marie Julie née Quillet, sa femme
de Missy _____

Inscrit au présent registre le premier Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père
Louis Frédéric Cottier _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Frédéric Cottier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Pachet

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Dailens &
Rougemont _____

N° 14
Quidort Marcel

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ né à Chevroux _____

Quidort Marcel _____ fil s _____ légitime _____
de Charles Frédéric Quidort Profession : agriculteur
de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
et de Elise Jenny née Bonny, sa femme
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
mii huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père
Charles Frédéric Quidort _____

Confirmé après lecture faite :

Frédère Quidat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Pachet

Communiqué _____

N° 15
 Mayor Edvige
 Elises.

marie

Le quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à huit heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Grandcour _____
 Mayor Edvige Elise _____ fille illégitime _____
 de Zélie Mayor _____ Profession : ménagère _____
 de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
 et fille elle-même de Philippe Constant Mayor
 et de Julie née Fenthoey _____
 Inscrit au présent registre le quinze Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage-
 femme Marianne Marcuard, de Grandcour, y
 domiciliée, qui a assisté à l'accouchement.
 Confirmé après lecture faite :
 Marianne Marcuard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 (Bachet s)

Communiqué à la Municipalité de
 Grandcour et au juge de Paix de ce
 cercle.

N° 16.
 Siechti Émile

le bon en tête qui

approuvé le mot
 ravis. (Bachet s)

Le vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Chesard, rière Grandcour _____
 Siechti Émile _____ fils légitime _____
 de Mühleberg (Samuel Siechti) Profession : agriculteur _____
 de Mühleberg (Berne) domicilié à Chesard _____
 et de Anna née Fuchs, sa femme _____
 de Neuenegg (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père
 Samuel Siechti _____
 Confirmé après lecture faite :
 Samuel Linoff.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 (Bachet s)

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Mühleberg.

N^o 17
Dudan Emma
Marie

Le treize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ minutes du Soir
est _____ née à Grandcour _____

Dudan Emma Marie fille _____ légitime _____
de Fritz Dudan _____ Profession : agriculteur
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
et de Clise née Blanche _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Fritz Dudan _____

Confirmé après lecture faite :
Fritz Dudan _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet

N^o 18
Combremont
César Auguste
célib.

Le vingt quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures _____ minutes du Soir
est _____ né _____ à Chesardrière Grandcour _____

Combremont César Auguste fils _____ légitime _____
de Emile Constant Combremont Profession : agriculteur
de Grandcour _____ domicilié à Chesard _____
et de Marie Clise née Jaumin _____
de Villars-le-Grand _____

Inscrit au présent registre le vingt six Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Emile Constant Combremont _____

Confirmé après lecture faite :
Emile Constant Combremont _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet

N° 19.
Bardet Marthe
Rachel.

Le vingtsept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à cinq heures trente _____ minutes du matin
 est _____ née à Missy _____
 Bardet Marthe Rachel _____ fille _____ légitime _____
 de Louis Bardet _____ Profession : Maréchal _____
 de Villars-le-Grand _____ domicilié à Missy _____
 et de Susanne Louise née Blanc _____
 de Missy _____
 Inscrit au présent registre le vingt huit Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____
 Louis Bardet _____
 Confirmé après lecture faite :
 Louis Bardet _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué à l'officier de l'état _____
 civil de Villars-le-Grand, à Bellerive _____
 (Signature: Gachet s.)
 Le trente Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Sécherullaz, rière Grandcour _____
 Blanche Berthe _____ fille _____ légitime _____
 de François Alfred Blanche Profession : fontenier _____
 de Signy, Département domicilié à Sécherullaz, rière Grandcour _____
 de la Yonne (France), _____
 et de Marie Victorine née Duriaux _____
 de Sorens et Arvy-devant-Pont, fribourg _____
 Inscrit au présent registre le premier Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____
 François Alfred Blanche _____
 Confirmé après lecture faite :
 Blanche Alfred _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué à la Chancellerie _____
 d'Etat à Lausanne. _____
 (Signature: Gachet s.)

N° 20.
Blanche Berthe

N° 21

Marcuard Emilie
Délia

Le six Mai mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à vingt-cinq heures minutes du matin
est née à Grandcour
Marcuard Emilie Delia fille illégitime
de Leonie Rose Marcuard Profession : Point
de Grandcour domiciliée à Grandcour
et de fille elle-même de Jules Philippe Marcuard
et de Louise Christinat
Inscrit au présent registre le sept Mai
mil huit cent quatre-vingt-dis-sept sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcuard, de Grandcour, y domiciliée, qui
a assisté à l'accouchement
Confirmé après lecture faite :
Marianne Marcuard
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Rochet s
Communiqué à la Municipalité de
Grandcour et au Juge de Paix de ce cercle

N° 22

Blanc Marie
Louise

Le huit Mai mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à trois heures minutes du matin
est née à Missy
Blanc Marie Louise fille légitime
de Charles David Blanc Profession : Agriculteur
de Missy domicilié à Missy
et de Marie Louise Marianne née Bonny
de Cherroux
Inscrit au présent registre le huit Mai
mil huit cent quatre-vingt-dis-sept sur la déclaration de un père Charles
David Blanc
Confirmé après lecture faite :
David Blanc
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Rochet s
Communiqué _____

N° 23.
 Marcuard Edouard
 Lucien

Le dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure trente _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandcour _____
 Marcuard Edouard _____ fil légitime _____
 de Jules Fritz Marcuard _____ Profession : agriculteur _____
 de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
 et de Marie Louise née Blanc _____
 de Misy _____
 Inscrit au présent registre le onze Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père Jules
 Fritz Marcuard _____
 Confirmé après lecture faite :
 F. Marcuard _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Gachet s^r _____
 Communiqué _____

N° 24
 Gyger Alice
 Marie

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à midi heure trente _____ minutes du _____
 est _____ née à Ostende rière Chevroux _____
 Gyger Alice Marie _____ fil le _____ légitime _____
 de David Henri Gyger _____ Profession : agriculteur _____
 de Champion (Berne) domicilié à Ostende rière Chevroux _____
 et de Marie née Combremont _____
 de Grandcour _____
 Inscrit au présent registre le vingt-deux Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père
 David Henri Gyger _____
 Confirmé après lecture faite :
 David Gyger _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Gachet s^r _____
 Communiqué à l'officier de l'Etat
 Civil de Champion _____

Par jugement rendu le cinq
 Octobre mil neuf-cent quatre
 par le Tribunal du District
 de Yverm la déclaration de
 légitimation de Adrien Al-
 fred Combremont né Gyger
 dont l'inscription est faite
 ci dessus est nulle et de
 nul effet. En conséquence
 l'Etat Civil du prénommé
 Combremont est rectifié
 dans ce sens qu'il doit être
 inscrit comme enfant naturel
 de Charlotte née Gyger de
 Champion (Bern).
 Inscrit par l'ordre du
 Département de Justice et
 Police le 9 Janvier 1905.
 L'Officier de l'Etat Civil
 Grandcour le 5 Janvier 1905

Le cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à sept heures trente _____ minutes du soir

_____ né à Ostende rière Chevroux
 Gyger Adrien Alfred fils illégitime
 Charlotte Gyger Profession : ménagère
 Champion (Bern) domicilié à Ostende rière Chevroux
 la fille elle-même de David Henri Gyger
 Adèle Catherine née Bonny

Inscrit au présent registre le huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage-
 femme Louise Mayor de Grandcour, y domiciliée
 qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :
 Louise Mayor Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Gachet s

Communiqué à l'officier de l'Etat
 civil à Champion, au juge Paix du Cercle de
 Grandcour et au Département de Justice & Police à Lausanne

Le neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure _____ minutes du matin
 _____ née à Grandcour

Oulevey Alice Rose fille légitime
 de Jules Henri Oulevey Profession : agriculteur
 de Chesalles sur Morgin domicilié à Grandcour
 et de Suzanne Julienne Morel
 de Missy

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
 Jules Henri Oulevey

Confirmé après lecture faite :
 J. Oulevey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Gachet s

Communiqué à l'officier de l'Etat
 civil de Chesalles à Lucens

N° 25.

Gyger Adrien
Alfred

Suivant communication de l'officier de l'état civil de Colombier, a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents, qui sont :
Combrément Jules Louis de-
mestique, de Grandcour, Vaudois domicilié à Colombier.
et
Combrément née Gyger, Charlotte, de Champion, Vaudois domiciliée à Colombier.
Le mariage a eu lieu le dix-neuf septembre mil neuf cent deux. L'acte de légitimation a été dressé le douze février mil neuf cent quatre-vingt-quatre par l'officier de l'état civil

A. Duda

Communication au Département de Justice et Police. L'enfant Gyger Adrien Alfred prend le nom de Combrément Adrien Alfred, fils légitime des deux parents.

N° 20.

Culevey Alice
Rose

Le cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures trente _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Ostende rière Chevroux

Gyger Adrien Alfred fils illégitime _____
de Charlotte Gyger _____ Profession : ménagère
de Champion (Bern) domiciliée à Ostende rière Chevroux
et de fille elle-même de David Henri Gyger
et de Adèle Catherine née Bonny _____

Inscrit au présent registre le huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage-
femme Louise Mayor de Grandcour, y domiciliée
qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Mayor Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet

Communiqué à l'officier de l'état civil à Champion, au Juge Pair du Cercle de Grandcour et au Département de Justice & Police à Lausanne

Le neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour

Culevey Alice Rose fille _____ légitime _____
de Jules Henri Culevey Profession : agriculteur
de Chesalles sur Honn domicilié à Grandcour
et de Susanne Julienne Morel _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de son père
Jules Henri Culevey _____

Confirmé après lecture faite :

J. Culevey.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chesalles à Lucens

N° 27.
 Mayor Florence
 Aurélie

Le dix-huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à trois heures trente _____ minutes du matin
 est _____ née à Cherroux _____
 Mayor Florence Aurélie _____ fille _____ légitime _____
 de Fritz Louis Mayor _____ Profession : agriculteur
 de Grandcour _____ domicilié à Cherroux _____
 et de Rosalie Céline née Jaquet _____
 de Villarbenev, (Fribourg) _____
 Inscrit au présent registre le dix-neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
 Fritz Louis Mayor _____
 Confirmé après lecture faite :
 Mayor Fritz Jaquet _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué _____ *Spachetzi*

N° 28.
 Bonny Jules
 Auguste

Le vingt-neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à neuf heures quinze _____ minutes du soir
 est _____ né à Cherroux _____
 Bonny Jules Auguste _____ fils _____ légitime _____
 de Jules Bonny _____ Profession : agriculteur
 de Cherroux _____ domicilié à Cherroux _____
 et de Julie née Luidort _____
 de Cherroux _____
 Inscrit au présent registre le premier juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
 Jules Bonny _____
 Confirmé après lecture faite :
 Jules Bonny _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué _____ *Spachetzi*

N^o 29.
Ruchat Angèle
Germaine

Le sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures trente _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour _____

Ruchat Angèle Germaine fille _____ légitime _____
de Charles Ruchat _____ Profession : Maréchal _____
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
et de Cécile Emma née Thévot _____

de Missy. Cet enfant est la sœur jumelle du N^o 30

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père
Charles Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Ch Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ruchat

Communiqué _____

Jumelle

N^o 30
Ruchat enfant
mort née

Le sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures trente _____ minutes du soir
est morte née à Grandcour _____

Ruchat _____ fille _____ légitime _____
de Charles Ruchat _____ Profession : maréchal _____
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
et de Cécile Emma née Thévot _____

de Missy. Cette enfant est la sœur jumelle du N^o 29

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père
Charles Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Ch Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ruchat

Communiqué _____

N° 31.

Jenni mort né

Le dix sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à midi _____ heure _____ minutes du _____
est mort né — à Ressudens rive Grandcour
Jenni _____ fils _____ légitime _____
de Alphonse Placide Jenni _____ Profession : sciens
de Rechtthalten (Herswyl, Fribourg) domicilié à Ressudens
et de Anna Paulina née Morel _____
de Lentigny (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le dix huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration d un père
Alphonse Placide Jenni, sciens _____
Confirmé après lecture faite :
Alphonse Placide Jenni
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Spachetis
Communiqué à l'officier de l'état
civil à Rechtthalten _____

Le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à Missy _____
Blanc Alice Cécile _____ fille _____ légitime _____
de Jules Gustave Blanc _____ Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Marius Clise née Piéron _____
de Missy _____
Inscrit au présent registre le vingt un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration d un père
Jules Gustave Blanc _____
Confirmé après lecture faite :
Jules Blanc
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Spachetis
Communiqué _____

N° 32

Blanc Alice Cécile

N° 33.

Romanens Angèle
Lydie Antoinette

Le vingtun juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chevroux _____

Romanens Angèle Lydie Antoinette fil le légitime _____
de Edward Ulysse Romanens Profession : Saitier _____
de Lorens, Gibourg _____ domicilié à Chevroux _____
et de Henriette Euphrosine Marie Robert _____
de Severy et du Locle _____

Inscrit au présent registre le vingtun juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Edward Ulysse Romanens _____

Confirmé après lecture faite :

Edward Romanens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lorens, Gibourg.

Gachet's

N° 34.

Favres Eva

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à _____ heure _____ minutes du
est _____ née à Ressudens rière Grandcour
Favres Eva _____ fil le légitime _____

de Paul Favres _____ Profession : agriculteur _____
de Sarigny & Villettes domicilié à Ressudens _____
et de Elise née Gaillox _____
de Sassel _____

Inscrit au présent registre le trente-un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Paul Favres _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Sarigny et de Villettes à Cully

Gachet's

N^o 35
Thévoz Marcel
Ami

Le six août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ né à Missy _____
Thévoz Marcel Ami _____ fils _____ légitime _____
de Charles Robert Thévoz _____ Profession : agriculteur _____
de Missy _____ domicilié à Missy _____
et de Nancy Louise née Roulet _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le sept août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père Char-
les Robert Thévoz _____

Confirmé après lecture faite :
Robert Thévoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Hachet

N^o 36
Ney Fritz

Le neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à La fin de Ressudens rive Grandcour
Ney Fritz _____ fils _____ légitime _____
de Jules Frédéric Ney _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à La fin de Ressudens _____
et de Baline née Estoppey _____
de Crey _____

Inscrit au présent registre le douze août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Jules Frédéric Ney _____

Confirmé après lecture faite :
Jules Ney Estoppey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Payerne _____

Hachet

N° 37
 Péter Abel
 Auguste

Le quatorze Août mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à neuf heures trente minutes du soir

est né à Missy

Péter Abel Auguste fil s. légitime

de Auguste Henri Jean Péter Profession : agriculteur

de Aubonne & Vérey domicilié à Missy

et de Louise Marianne née Morel

de Missy

Inscrit au présent registre le seize Août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père

Auguste Henri Jean Péter

Confirmé après lecture faite :

Péter Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Aubonne & Vérey

N° 38
 Bonny Henri
 Auguste

Le seize Août mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à trois heures minutes du matin

est né à Chevroux

Bonny Henri Auguste fil s. légitime

de Auguste François Bonny Profession : cordonnier

de Chevroux domicilié à Chevroux

et de Lucie Angélique née Rey

de Aumont, Fribourg

Inscrit au présent registre le seize Août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père

Auguste François Bonny

Confirmé après lecture faite :

Auguste Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué _____

N° 39
Jordan mort né

Le dix-sept Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure minutes du matin
est mort né à Chevroux

Jordan fils légitime
de Jules Jordan Profession : agriculteur
de Savigny et Forel domicilié à Chevroux
et de Sophie Louise née Combes
de Chevroux et Taverne

Inscrit au présent registre le dix-neuf Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Jules Jordan

Confirmé après lecture faite :

Jules Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Savigny et Forel

Gachet

N° 40
Gachet Berthe
Alice

Le dix-sept Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures trente minutes du matin
est née à Grandcour

Gachet Berthe Alice fille légitime
de Jacques Félix Gachet Profession : cordonnier
de Grandcour domicilié à Grandcour
et de Marie née Marmier
de Grandcour

Inscrit au présent registre le dix-neuf Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père
Jacques Félix Gachet

Confirmé après lecture faite :

Félix Gachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Gachet

N° 41.
Ruchat
Bergère Isabelle

Le dixsept Cloüt _____ mil huit cent quatre-vingt-
dixsept à trois heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Grandcour _____
Ruchat Bergère Isabelle fille _____ légitime _____
de Jean Constant Ruchat _____ Profession : horloger _____
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
et de Julie née Mercet _____
de Echichens _____

Inscrit au présent registre le vingt Cloüt _____
mil huit cent quatre-vingt-dixsept sur la déclaration d'un père
Jean Constant Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet

N° 42.
Spicher Susanne
Lina

Le un Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dixsept à huit heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandcour _____
Spicher Susanne Lina fille _____ légitime _____
de Joseph Henri Spicher _____ Profession : agriculteur _____
de Ueberstorf, Fribourg domicilié à Grandcour _____
et de Marie Haüssener _____
de Ruggisberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dixsept sur la déclaration d'un père
Joseph Henri Spicher _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Spicher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Ueberstorf.

Gachet

N° 43.
 Mayor Julie
 Marguerite

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à trois heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Grandcour _____
 Mayor Julie Marguerite fille légitime _____
 de Jules Henri Mayor Profession : agriculteur _____
 de Grandcour domicilié à Grandcour _____
 et de Augustine Julie née Marmier _____
 de Grandcour _____
 Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____
 Jules Henri Mayor _____
 Confirmé après lecture faite :
 Henri Mayor Marmier _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Gachetis _____
 Communiqué _____

N° 44.
 Dudan Lucie
 Elise.

Le seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à six heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Grandcour _____
 Dudan Lucie Elise fille légitime _____
 de Eugène Gustave Dudan Profession : agriculteur _____
 de Grandcour domicilié à Grandcour _____
 et de Sophie Louise née Mayor _____
 de Grandcour _____
 Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____
 Eugène Gustave Dudan _____
 Confirmé après lecture faite :
 Eugène Que Dudan _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Gachetis _____
 Communiqué _____

N^o 45.
Schmidt
Georges Arthur

Le trente septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à quatre heures trente _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Grandcour _____

Schmidt Georges Arthur _____ fils _____ légitime _____
de Gustave Adolphe Schmidt _____ Profession : agriculteur
de La Chaussée de fontaine _____ domicilié à Grandcour _____
et de Nancy née Ruchat _____
de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le premier octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration d'un père
Gustave Adolphe Schmidt _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Schmidt _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué à l'officier de l'état
civil de La Chaussée de fontaine.

N^o 46.
Göttschi Alfred

Le sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Ressudens vièze Grandcour _____

Göttschi Alfred _____ fils _____ légitime _____
de Jean Göttschi _____ Profession : agriculteur
de Galmiz (Fribourg) _____ domicilié à Ressudens _____
et de Elisabeth née Bongni _____
de Galmiz (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le neuf octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration d'un père
Jean Göttschi _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Göttschi _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Morat pour Galmiz

Rectification
Par décision du 23 no-
vembre 1956 le Départe-
ment de Justice et Police
du Canton de Vaud
a ordonné la recti-
fication de l'inscrip-
tion ci-dessus en ce
sens que le nom
patronymique soit
orthographié :
Goetschi

GRANDCOUR le 1^{er} Dec. 1956
L'Officier de l'Etat
Civil:

A. Occorion

N° 47.
Wölf Frida

Le *neuf* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à *quatre* heures _____ minutes du *matin*
est _____ née à *Chevroux* _____

Wölf Frida _____ fille _____ légitime _____
de *Rodolphe Wölf* _____ Profession : *agriculteur* _____
de *Spiez (Berne)* _____ domicilié à *Chevroux* _____
et de *Rosine Berger, sa femme* _____
de *Fahni (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *dis* *Octobre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-sept* sur la déclaration d'un *père* _____
Rodolphe Wölf _____

Confirmé après lecture faite :
Rudolf Wölf _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Rachetis

Communiqué à l'officier de l'état
civil à *Spiez* _____

N° 48.
Mayor Julie
Nancy.

Le *vingt-un* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à *dis* heures _____ *dis* minutes du *matin*
est _____ née à *Grandcour* _____

Mayor Julie Nancy _____ fille _____ légitime _____
de *Louis Augustin Mayor* _____ Profession : *agriculteur* _____
de *Grandcour* _____ domicilié à *Grandcour* _____
et de *Nancy Louise née Mayor* _____
de *Grandcour* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-deux* *Octobre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-sept* sur la déclaration d'un *père* _____
Louis Augustin Mayor _____

Confirmé après lecture faite :
Louis Mayor _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Rachetis

Communiqué _____

N^o 49
Mollard Fernand

Le trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ minutes du soir
est _____ née à Missy _____

Mollard Fernand fil legitime _____

de Alfred Mollard _____ Profession : agriculteur

de Vorey et Mammens ^(frubourg) domicilié à Missy _____

et de Marie Céline née Bugnon _____

de Montagny-les-Monts (frubourg) _____

Inscrit au présent registre le cinq Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père _____

Alfred Mollard _____

Confirmé après lecture faite :

Mollard Alfred _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'État _____
civil de Mammens et de Trév

N^o 50
Cantin Armand
Louis

Le six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ né _____ à Chevroux _____

Cantin Armand Louis fil legitime _____

de Fortuné Alphonse Catin Profession : menuisier

de Rueyres-les-Triés ^(frubourg) domicilié à Chevroux _____

et de Félicie Bertha née Terriard _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le huit Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père _____

Fortuné Alphonse Catin _____

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Catin _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'État _____
civil de Rueyres-les-Triés

N° 51
 Mayor René
 Henri

Le *vingt six Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à *trois* heures *minutes* du *soir*

est né à *Ressudens rière Grandcour*

Mayor René Henri fils légitime

de *Fritz Louis Mayor* Profession : *agriculteur*

de *Grandcour* domicilié à *Ressudens*

et de *Sylvie née Mayor*

de *Grandcour*

Inscrit au présent registre le *vingt sept Novembre*

mil huit cent quatre-vingt-*dis-sept* sur la déclaration d*u* père *Fritz*

Louis Mayor

Confirmé après lecture faite :

Fritz Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Spachet

Communiqué _____

N° 52
 Ruchat Yvonne
 Adèle

Le *vingt six Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à *dis* heures *minutes* du *soir*

est née à *Grandcour*

Ruchat Yvonne Adèle fille légitime

de *Emile Constant Ruchat* Profession : *Charpentier*

de *Grandcour* domicilié à *Grandcour*

et de *Cécile née Goumar*

de *Sedeilles*

Inscrit au présent registre le *vingt sept Novembre*

mil huit cent quatre-vingt-*dis-sept* sur la déclaration d*u* père

Emile Constant Ruchat

Confirmé après lecture faite :

Emile Ruchat Charpentier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Spachet

Communiqué _____

N° 53.

Bonny Albert

Le treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures minutes du soir

est né à Chevroux

Bonny Albert fils illégitime

de Charlotte Julie Bonny Profession : cuisinière

de Chevroux domiciliée Chevroux

et de fille elle-même de Auguste Louis Bonny et
de Julie Sophie née Bonny, décédés

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage femme

Marie Madeleine Gubey, de Rueyres-les-Frès, y domiciliée
qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Madeleine Gubey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Bachelis

Communiqué à la Municipalité de
Chevroux et au Juge de Paix du cercle
de Grandcour

N° 54.

Mayor Marc
Edouard

décédé

Le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures minutes du matin

est né à Grandcour

Mayor Marc Edouard fils légitime

de Emile Louis Mayor Profession : agriculteur

de Grandcour domicilié à Grandcour

et de Nancy Marie Jenny née Luidan

de Grandcour

Inscrit au présent registre le vingt-un Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père

Emile Louis Mayor

Confirmé après lecture faite :

Emile Louis Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Bachelis

Communiqué

N°

Le numéro 54 de la page 186 ci-contre ~~est celui de la dernière~~ ^{est celui de la dernière} inscription faite ~~minutes~~ ^{minutes} dans l'année ~~1897~~ ¹⁸⁹⁷ né à

Les deux doubles du présent registre ~~est~~ ^{sont} légitime conformes.

Ce que nous certifions Profession :

de ~~et de~~ ^{Officier de l'état civil}
Rachet
Grandcour le 31 Décembre 1897



Inscrit au présent registre le ~~Un double a été remis le 4 Janvier~~ ^{Un double a été remis le 4 Janvier} ~~mil huit cent quatre-vingt-1898~~ ¹⁸⁹⁸ à l'autorité ~~de la~~ ^{de la} déclaration d ~~cantonale~~ ^{cantonale} en exécution de l'article 2 de la Loi

Confirmé après lecture faite :

Vu le 5 Janvier 1898
Emmanuel

Communiqué



L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Rachet

N°

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du
est né à _____
fil _____ légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL : _____
Communiqué _____

N° 1.
Nicollier Julie
Jenny
- 1898 -

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandcour
Nicolliers Julie Jenny _____ fille légitime _____
de Ulysse Nicollier _____ Profession : agriculteur
de Clepres _____ domicilié à Grandcour
et de Louise Hortense née Lädermann, sa femme
de Epalinges et du Mont
Inscrit au présent registre le quatre Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
Ulysse Nicollier

Confirmé après lecture faite :
Ulysse Nicollier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Venches pour Clepres

Gachet

N° 2.
Mayor Blanche

Le sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du soir
est _____ née à Grandcour
Mayor Blanche _____ fille légitime _____
de Eugène François Mayor _____ Profession : agriculteur
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour
et de Emma née Tradervand, sa femme
de Corcelles près Sarjonne
Inscrit au présent registre le huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
Eugène François Mayor

Confirmé après lecture faite :
François Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet

N° 3.
 Mayor Susanne
 Louise

Le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures quarante cinq minutes du soir
 est née à Grandcour

Mayor Susanne Louise fil les légitime
 de Robert Ulrich Mayor Profession : agriculteur
 de Grandcour domicilié à Grandcour
 et de Louise née Petitpierre, sa femme
 de Couvet et de Neuchâtel

Inscrit au présent registre le douze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
 Robert Ulrich Mayor

Confirmé après lecture faite :

Robert Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet

Communiqué _____

N° 4.
 Roulet Berthe
 Olga

Le six janvier mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à _____ heure minuit trente minutes du _____
 est née à Grandcour

Roulet Berthe Olga fil les légitime
 de Victor Lucien Roulet Profession : agriculteur
 de Missy domicilié à Missy
 et de Marie Alice née Oulevey, sa femme
 de Chesalles sur Moudon, momentanément à Grandcour

Inscrit au présent registre le dix-sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
 Victor Lucien Roulet

Confirmé après lecture faite :

Victor Roulet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet

Communiqué _____

N° 5.

Bonny Julia
HélèneLe vingt quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à cinq heures minutes du soir

est née à Chevroux

Bonny Julia Hélène fil le légitime

de Charles Auguste Bonny Profession : agriculteur

de Chevroux domicilié à Chevroux

et de Charlotte Julie Lina née Bonny, sa femme
de Chevroux

Inscrit au présent registre le vingt six janvier

mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration d u père

Charles Auguste Bonny

Confirmé après lecture faite :

Charles A^{te} Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Bachet

N° 6

Goumar Eugénie

Le vingt six janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à trois heures trente minutes du soir

est née à Grandcour

Goumar Eugénie fil le légitime

de Alfred Edouard Goumar Profession : agriculteur

de Sèdeilles domicilié à Grandcour

et de Catherine née Dubler, sa femme

de Eüscher (Berne) Cette enfant est la soeur jumelle du N° 7.

Inscrit au présent registre le vingt sept janvier

mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration d u père

Alfred Edouard Goumar

Confirmé après lecture faite :

Alfred Goumar

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sèdeilles à Villarzel

Bachet

N° 7.
Goumar Eugène

Le vingt six janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à quatre heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Grandcour
Goumar Eugène _____ fils _____ légitime
de Alfred Edouard Goumar Profession : agriculteur
de Sediilles _____ domicilié à Grandcour
et de Catherine née Dubler, sa femme
de Füscher (Berne) Cet enfant est le frère jumeau du N° 6.
Inscrit au présent registre le vingt sept janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dis-huit sur la déclaration d u père
Alfred Edouard Goumar _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Goumar

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachetis

Communiqué à l'Officier de l'Etat
civil de Sediilles à Villargel

N° 8.
Thévoz Amélie
Terwenche

Le dix fevrier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à six heures _____ quinze minutes du soir
est _____ née à Missy
Thévoz Amélie Terwenche fil le légitime
de Jules Constant Thévoz Profession : agriculteur
de Missy _____ domicilié à Missy
et de Méry Sara Clisernie Péter, sa femme
de Aubonne et de Vévey
Inscrit au présent registre le douze fevrier _____
mil huit cent quatre-vingt-dis-huit sur la déclaration d u père
Jules Constant Thévoz _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Thévoz Péter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachetis

Communiqué _____

N^o 9Cornatv Henri
Louis

Le douze février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures quarante cinq minutes du soir
est né à Cherroux

Cornatv Henri Louis fil l légitime
de Henri Louis Victor Cornatv Profession : Instituteur
de Faoug domicilié à Cherroux
et de Augusta Marie née Petitpierre, sa femme
de Neuchâtel et Couvet

Inscrit au présent registre le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père
Henri Louis Victor Cornatv

Confirmé après lecture faite :

H. Cornatv

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
civil de Faoug à Avenches.

GachetN^o 10.Quillet enfant
mort né

Le dix huit février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures minutes du matin
est mort-né à Missy

Quillet fil l légitime

de Paul Constant Quillet Profession : agriculteur
de Missy domicilié à Missy
et de Louise née Thivox, sa femme
de Missy

Inscrit au présent registre le dix huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père
Paul Constant Quillet

Confirmé après lecture faite :

Paul Quillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet

N° 11.
Honsberger Jenny
Marie

Le vingt cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix _____ heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chevroux _____

Honsberger Jenny Marie fille illégitime _____
de Alice Honsbergerie _____ Profession : aucune _____
de Eggivyl, Berne, _____ domiciliée à Chevroux _____
et de fille elle-même de Jean Édouard Honsberger
et de Jenny Augustine Alexandrine née Bonny _____

Inscrit au présent registre le vingt sept février _____
mil huit cent quatre-vingt dix-huit sur la déclaration d la sage femme
Louise Cuany, de Chevroux, domiciliée à Grandcour qui
a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :
Louise Cuany Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de _____ Gachet _____
Eggivyl, Berne, au Département de Justice et Police à Lausanne
et au juge de Paix à Grandcour. _____

N° 12.
Quidort Charles
Frédéric

Le vingt sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chevroux _____

Quidort Charles Frédéric fils _____ légitime _____
de Charles Frédéric Quidort Profession : agriculteur _____
de Chevroux _____ domicilié à Chevroux _____
et de Elise Jenny née Bonny, sa femme _____
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le vingt sept février _____
mil huit cent quatre-vingt dix-huit sur la déclaration d un père Char-
les Frédéric Quidort _____

Confirmé après lecture faite :
Frédéric Quidort

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
Gachet _____

N° 13.

Blanc enfant
mort né.

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit à deux heures _____ minutes du matin

est morte née à Missy _____

Blanc _____ fil le légitime _____

de Louis Constant Blanc Profession : agriculteur

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Charlotte Félicie née Bonny _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père

Louis Constant Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Blanc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Bachelier

N° 14.

Mayor Margue-
rite Alice

Le sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit à trois heures _____ trente minutes du matin

est _____ né e à Grandcours _____

Mayor Marguerite Alice fil le légitime _____

de Ernest Alcide Mayor Profession : agriculteur

de Grandcours _____ domicilié à Grandcours _____

et de Alice Augustines nées Mayor _____

de Grandcours _____

Inscrit au présent registre le sept Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père

Ernest Mayor _____

Confirmé après lecture faite :

E Mayor _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Bachelier

N° 15.

Honsberger Louise
Lina

Le *seize Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *deux* heures *8* _____ minutes du *soir*
est _____ née à *Chevroux* _____

Honsberger Louise Lina _____ fil *les* légitime _____
de *Paul Auguste Honsberger* Profession : *agriculteur*
de *Eggivryl (Berne)* domicilié à *Chevroux* _____
et de *Hélène née Cuany, sa femme* _____
de *Chevroux* _____

Inscrit au présent registre le *dis-sept Mars* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration d *un père* _____
Paul Auguste Honsberger _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Honsberger _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet _____

Communiqué *à l'officiers de*

l'Etat civil à Eggivryl (Berne) _____

N° 16.

Gachet Robert

Le *seize Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *onze* heures *5* _____ minutes du *soir*
est _____ né _____ à *Grandcour* _____

Gachet Robert _____ fil *5* _____ légitime _____
de *Charles Albert Gachet* Profession : *agriculteur*
de *Grandcour* _____ domicilié à *Grandcour* _____
et de *Charlotte née Bonny, sa femme* _____
de *Chevroux* _____

Inscrit au présent registre le *dis-sept Mars* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration d *un père* _____
Charles Albert Gachet _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Gachet Bonny _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Gachet _____

Communiqué _____

N° 17
Cantin Louise
Olga.

Le deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du matin

est _____ née à Chevroux _____

Cantin Louise Olga fil le légitime _____

de François Joseph Cantin Profession : Charpentier

de Ruyres-les-Prés, fibourg domicilié à Chevroux _____

et de Alphonsine Olga née Terriani, sa femme

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le deux Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d u père

François Joseph Cantin _____

Confirmé après lecture faite :

François Joseph Cantin _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'Etat
civil de Ruyres-les-Prés _____

Gachet s.

N° 18.
Brasey Albertine
Hélène

Le trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin

est _____ née à Chevroux _____

Brasey Albertine Hélène fil le légitime _____

de Jacques Albert Brasey Profession : agriculteur

de Morlon, fibourg domicilié à Chevroux _____

et de Hélène née Jordan, sa femme

de Savigny et Forel (Vaud) _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d u père

Jacques Albert Brasey _____

Confirmé après lecture faite :

Brasey Albert _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'Etat civil de Morlon _____

Gachet s.

N° 19.
Blanc Auguste
Charles

Le sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Missy
Blanc Auguste Charles _____ fils - illégitime
de Clise Emma Blanc _____ Profession : ménagère
de Missy _____ domiciliée à Missy
~~et de fille elle-même~~
de Marie Louise Blanc _____

Inscrit au présent registre le sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de la sage femme
Louise Cuany de Chevroux, domiciliée à Grandcour,
qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Cuany sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Pachet s.

Communiqué à la Municipalité de
Missy et au juge de Paix de Grandcour

N° 20.
Jomini Mérida
Louise

Le onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à _____ heure minuit _____ minutes du
est _____ née à Grandcour
Jomini Mérida Louise fille illégitime
de Nancy Clise Jominis _____ Profession : ménagère
de Tayerne _____ domiciliée à Grandcour
~~et de fille elle-même de Victor Jominis et~~
de Sophie Nancy née Budan _____

Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de la sage femme
Marianne Marcuasi de et à Grandcour, qui a assisté
à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Marianne Marcuasi
Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Pachet s.

Communiqué à l'Officier de l'État civil,
de Tayerne et au juge de Paix de Grandcour.

N° 21.

Ruchat Clisa

Le quatorze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures quinze _____ minutes du soir _____
est _____ née à Missy _____

Ruchat Clisa _____ fil le légitime _____
de Auguste Emile Ruchat Profession : charpentier
de Grandcourc _____ domicilié à Missy _____
et de Annamée Coucete _____
de Corcelles _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
Auguste Emile Ruchat _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Ruchat, Charpentier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 22

Schwartzwald
Louise

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Chevroux _____

Schwartzwald Louise _____ fil le légitime _____
de Louis Auguste Schwartzwald Profession : maréchal
de Gossens _____ domicilié à Chevroux _____
et de Rosina Linænie Dähler, sa femme
de Landiswyl (Berne) _____

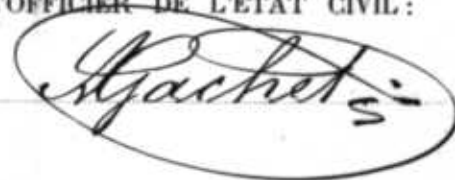
Inscrit au présent registre le trois Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
Louis Auguste Schwartzwald _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Schwartzwald

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Gossens à Ursins.



N° 23.

Desmeules Louis

Le deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Grandcour
 Desmeules Louis _____ fils _____ légitime
 de Jean Desmeules _____ Profession : agriculteur
 de Ropraz _____ domicilié à Grandcour
 et de Fanny née Ruchat, sa femme
 de Grandcour

Inscrit au présent registre le quatre juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'une sage femme
 Louise Cuany de Chevroux à Grandcour, en l'absence
 du père Jean Desmeules

Confirmé après lecture faite :

Louise Cuany sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
 de Ropraz, à Corcelles le Jorat

Gachet s

N° 24

Thévoz Robert

Le six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Missy
 Thévoz Robert _____ fils _____ légitime
 de Paul Thévoz _____ Profession : agriculteur
 de Missy _____ domicilié à Missy
 et de Susanne Marie née Blanc
 de Missy

Inscrit au présent registre le sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père
 Paul Thévoz

Confirmé après lecture faite :

Thévoz Paul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Gachet s

N° 25.

Blanc Esther
Marguerites

Le sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ trente minutes du soir

est _____ née à Missy _____

Blanc Esther Marguerite fille légitime _____

de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur _____

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Marie Sophie nie Delacour _____

de Missy _____

Inscrit au présent registre le huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Louis Emile Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Blanc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué _____

N° 26.

Blanc Cécile
Georgette

Le vingt-trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir

est _____ née à Missy _____

Blanc Cécile Georgette fille légitime _____

de Ami Gustave Blanc Profession : agriculteur _____

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Nancy Charlotte nie Bonny _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Ami Gustave Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Blanc Gustave _____

Ami Gustave Blanc
le 10 Juin 1898

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet

Communiqué _____

Le volume de terminés par le 1526 des
inscriptions de l'année 1898
La suite de l'ouvrage dans le volume commun
contient le 1527. Ce que nous certifions
Grandcour le 25 juin 1898. Officier de l'état civil
Rachet



N° 25.

Blanc Esther
Marguerites

Le sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ trente minutes du soir

est _____ née à Missy _____

Blanc Esther Marguerite fille légitime _____

de Louis Emile Blanc Profession : agriculteur _____

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Marie Sophie nie Delacour _____

de Missy _____

Inscrit au présent registre le huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Louis Emile Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Blanc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet s

Communiqué _____

N° 26.

Blanc Cécile
Georgette

Le vingt-trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir

est _____ née à Missy _____

Blanc Cécile Georgette fille légitime _____

de Ami Gustave Blanc Profession : agriculteur _____

de Missy _____ domicilié à Missy _____

et de Nancy Charlotte nie Bonny _____

de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Ami Gustave Blanc _____

Confirmé après lecture faite :

Blanc Gustave _____

Ami Gustave Blanc
Ami Gustave Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Rachet s

Communiqué _____

Le volume de terminés par le 1526 des
inscriptions de l'année 1898
La suite de l'ouvrage dans le volume commun
contient le 1527. Ce que nous certifions
Grandcour le 25 juin 1898. Officier de l'état civil
Rachet s



A

B

C

D

E

F

G

H

I

K

L

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Bl

B



Th

B

LIBRARY
CIVIL
GRAND
CORP

	<i>Pages</i>
Chevalley Hadelaine Ida Caroline	1
Combremont Cesar Louis	10
Cuany Oscar Ferni	19
Christinat Alfred Louis	24
Clot Ami Louis	34
Cuany Felix Louis	34
Combremont Georges	37
Cherbuin Valerie Emma	39
Combremont Paul Aime	39
Chevalley Rene Ferni	40
Christinat Alexis Robert	56
Comte Valerie	61
Combremont Ailie Louise	79
Combremont Nancy	79
Cuany Berthe	84
Cuany Ailie Louise	98
Chevalley Jeanne Madeleine	103
Cuenod Genevieve Helene	108
Combremont Martine Louisa	113
Combremont Ernest Roberto	123
Cuany Edgar Auguste	132
Combremont ¹⁸⁹⁶ Numa Oscar	139
Combremont Cecile Helene	141
Cherbuin Ailie Louise	144
Cuenod Gerard Etienne, ^{Verney} Corbux H	152
Cornat Jeanne Louisa, Faoug	155
1897	
Cherix Gustave Emile, Berp	161
Clerc Jules Alphonse	165
Cottier Susanne Marguerite	166
Combremont Cesar Auguste	168
Cantin Armand Louis	184
1898	
Cornat Henri Louis, Faoug	192
Cantin Louise Olga, Ruyres	196

C
D
E
F
G
H
I
K
L
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

STATE CIVIL
GRAND JUR

	Pages
Desrochers Charles Adolphe	1
Desmeules Louis Constant	3
Duval Cécile Eugénie	9
Duval Julie Louise	19
Duval Louis	25
Duval Marguerite	26
Desrochers Louis Albert	47
Desmeules Léa Olga	52
Duvalin Henri	53
Duval Camille Louise	56
Duval Léonard	69
Duval François Alfred	78
Delacour Charles Albert	80
Desrochers Jeanne Marie	81
Duvalin Albert	81
Duval Susanne	92
Desmeules Ernest	104
Duval Marie Elise	107
Duval Robert	109
Duval Alice	109
Duvalin Charles	114
Duval Félicie Marguerite	120
Duval Olga	120
Desrochers Charles Auguste	126
Desmeules Alice Emma	131
Duval ¹⁸⁹⁶ Mathilde Angèle	140
Duval Gustave Auguste	143
Duval Louisa Augusta	144
1897	
Desmeules Elise Bertha	163
Duval Emma Marie	168
Duval Lucie Elise Grandcœur	181
1898	
Desmeules Louis Rofman	199

D
E
F
G
H
I
K
L
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

STATE CIVIL
COURT

Estoppey Jean
Estoppey Marie Louise

Pages

70

135

E

F

G

H

I

K

L

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

B

STATE CIVIL
GRAND JURY

	pages
Favre Charles	46
Freiburghaus mortuae	60
Favre Charles F. F. F.	76
Favre Olga	112
Favre Léonie Cécile	137
<hr/>	
Favre Eva	1897
Savigny	176

F
G
H
I
K
L

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

ESTABLISHED
CIVIL
CORPORATION

	Page
Gachet Laure Clémence	5
Groth Rosine Marie	13
Gachet Rachel Clémence	14
Gentil Auguste	15
Gachet Robert	21
Gonet Berthe	32
Guillot Albert Edouard	48
Gilomen Jules David	50
Groth enfant	51
Gachet Vincent Georges	52
Gachet Constant Auguste	54
Goetschi Emma	55
Gentil Paul	58
Goumat Louisa Elise	59
Gachet Jeanne Marie	73
Goetschi Emile	86
Goumat Charles Auguste	87
Gyger Lucie	90
Gonet Hélène	91
Gachet Laure Valérie	94
Gentil Lucie	112
Goetschi Marie	119
Gyger Robert Henri	128
Goumat Henri ¹⁸⁹⁶	140
Galley Lucie Lydie	142
Goetschi Marie	147
1897	
Gyger Alice Marie, Champion	171
Gyger Adrien Alfred is	172
Gachet Berthe Alice, Grandcou	179
Goetschi Alfred, Galmix	182
1898	
Goumat Eugénie, Sédailles	190
Goumat Eugène, Sédailles	191
Gachet Robert, Grandcou	195

G
H
I
K
L
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

STATE CIVIL
GRAND COURT

	pages
Hausener Ida	6
Honsberger Edouard	21
Häufener Rosa	62
Helfer Rosa	62
Hilf Ida	40
Häufener Albertz	182
Honsberger ¹⁸⁹⁶ Juliette Louise	154
<u>1897</u>	
Honsberger Lucie Helene, Eggimyl	160
Hausener Albert ^{Hüggisberg}	161
<u>1898</u>	
Honsberger Junny Marie, Eggimyl	193
Honsberger Louise Sina, Eggimyl	195

H
I
K
L

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

ESTABLISHED
1854
NEW YORK

	pages
Jacob Charles Louis	16
Jordan Ida	18
Jordan Mina	28
Jan Rachel Lea	45
Jordan Lina Louise	68
Indermühle Ernest	88
Jan Hector Louis	93
Jan Francois Alfred	134
Jordan Lucie ¹⁸⁹⁶	138
Jenny Lydia Regina, Hesswilers	154
Indermüller Robert	155
Jan Susannel, Corcelles	156
Jan 1897	
Jenni mortnes	175
Jordan mortnes	179
1898	
Jomini Merida Louise, Payerne	197

I
K
L

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

CIVIL
COURT
ST. LOUIS

	page
Krümmen Emma	48
Kraft Louise Marguélite	49
Kramer Constant	79
Kramer Gabriel, Chevroux	153

K

L

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

B

FILED
CIVIL
COUR

	Pages
Liechi Hermann	4
Liechi Emma	32
Liechi Emile	74
Laurent Gustave Louis	96
Laurent Paul Samuel	121
Lokeron Robert Edgar	122
<hr/>	
	1897
Laurent Ernest Henri, Fey	165
Liechi Emile Mühleberg	167

L
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

ALL CIVIL
AND CRIMINAL
COURT

Marcuaro Nathalie	3	Mayer Blanche Marguerite	127
Mayer Robert Constant	5	Mayer Marcelle Lucie	105
Marcuaro Charles Robert	8	Mayer Lucie	111
Mayer enfant mort-né	11	Mayer André Paul	115
Meyer Georges	11	Marcuaro William	121
Mayer Louise Mina	20	Morel Louise Susanne	122
Mayer Georges Alwin	20	Mayer Ruth Lydie	122
Mayer César Auguste	22	Marmier Auguste	124
Mayer Sophie Olga	23	Mayer Blanche Marguerite	127
Mayer Clara Fanny	24	Marmier Jean François	129
Marcuaro Marie Lea	26	Mayer Eglantine	131
Marcuaro Laure Héléne	27	Meyer Charlotte Julie	134
Müller Héléne	27	Müller Dora	143
Marmier César	28	Mayer enfant	144
Marcuaro Octave William	30	Meylan Jeanne Louise	147
Mayer Jeanne Rachel	32	Mayer Charles Henri	149
Morel Auguste Henri	34	Marcuaro Marguerite Adelaïde	149
Marcuaro Gustave	35	Marmier Auguste	151
Mayer Berthe Valérie	40	Mayer Hélène Alice, Grandcour	156
Morel Robert Louis	41	Mayer Lina Grandcour	158
Mayer Adrien	42	1897	
Mayer Numa Auguste	46	Mayer Edwige Elise, Grand	167
Mayer Daniel Auguste	49	Marcuaro Emilie Béla, Grandcour	170
Mayer Augusta	50	Marcuaro Edouard Grandcour	171
Mayer Edmond Henri	53	Mayer Florence Aurélie, Grand	173
Marcuaro Octave	54	Mayer Julie Marguerite Grand	181
Marmier Jean Christ	57	Mayer Julie Nancy Grand	183
Mayer Olga Chéa	59	Mollard Fernande, Noireau	184
Mayer Charles Auguste	60	Mayer René Henri, Grandcour	185
Marcuaro Georges Alfred	63	Mayer Marc Edouard, Grandcour	186
Mayer Constant	68	1898	
Mayer enfant mort-né	69	Mayer Blanche, Grandcour	188
Mayer enfant mort-né	73	Mayer Susanne Louise, Grandcour	189
Müller Paul Samuel	70	Mayer Marguerite Alice, Grand	194
Mayer Marie Julie	75		
Mayer Laure Julie	77		
Mayer Georges Abram	82		
Marmier Julia	83		
Mayer Edouard	83		
Mosimann Lina	84		
Mayer William	86		
Marcuaro Vilma Elise Lina	88		
Marrel Numa Charles	91		
Müller Berthe	94		
Mayer Sophie Elise	96		
Marmier Vilma	97		
Mayer Marie	99		
Martin Eugénie Clémence	104		

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

THE CIVIL
GRAND JURY

	pages
Nicollier Ulyse	16
Nicollier Louisa	44
Ney Jules Adolphe	78
Nicollier Louisa	85
Ney Cesar	90
Nicollier Berthe	124
Ney Roberto	130
Nicollier Jean, ¹⁸⁹⁶ Cleves	157
Ney Fritz, ¹⁸⁹⁷ Payerne	177
Nicollier Julie Jenny, ¹⁸⁹⁸ Cleves	188

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

CRAMER
CIVIL
CO. INC.

1894
Cuddey Alice Rose, Chesalles

fol.
172

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Pellet Louis Fernand	Pages	25
Pelicheto Bluette Kasia		106
Fochon Pierre Philippe ¹⁸⁹⁶ Edmond		141
Pages enfant mort no'		146
<u>1897</u>		
Peter Abel Auguste, Aubonne ^{Vervey}		178
Pradervand Gustave		42

1892

Fochon, David-Auguste, Cortailled Page 143

omis

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

FIRST CIVIL
COURT

	pages
Quillet Marthe Marie	15
Quillet Marie Louise	64
Quillet Cécile Adèle	71
Quillet Louise Ida	93
Quivort enfant mort-né	119
Quillet Louis Daniel, Missy	157
1897	
Quillet Charles Henri, Missy	164
Quivort Marcel Chevroux	166
1898	
Quillet enfant mort-né, Missy	192
Quivort Charles Frédéric, Chevroux	193

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

FIRST CIVIL
CRIMINAL COURT

	Pages
Ruchat Lion Ferni	4
Ruchat Sophie Léa	8
Ruchat Adrien	16
Ruchat Paul Roberts	23
Ruchat Alexandre Gérard	38
Ruchat Cécile	54
Ruchat William Emile	57
Ruchat Cécile Emma	58
Ruchat Esther Agar	75
Rüfenacht Robert	95
Ruchat Jules Louis	95
Ruchat Valentine Ida	97
Ramseyer Elise	107
Ruchat Laure Eva	108
Ruchat Cécile Juliette	113
Roulet Lucie Marguerite	118
Ruchat Alcide More	118
Ruchat Susanne Angèle	125
Ruchat Alfred Frédéric	125
Ruchat Ida Valentine	128
Ruchat Clara Léa	135
Ruchat Gaston	145
Romanens Solange Julia	150
Ruchat Eugène	150
Ruchat Angèle Esther	158
Ruchat Hubert	159
1897	
Ruchat Gérard Alexandre, ^{Cour} Grand	162
Ruchat Angèle Germaine	174
Ruchat, enfant mort née	174
Romanens Angèle Lydie Antoinette	176
Ruchat Bergère Isabelle	180
Ruchat Yvonne Adèle, Grandcour	185
1898	
Roulet Berthe Olga, Missy	189
Ruchat Clisa, Grandcour	198



CIVIL
CRIMINAL
OUR

Pages

Schwartzvald Méry Henriette	2
Schwab enfant Mort né	14
Savary Adolphe Georges	18
Savary Louis Frédéric	44
Stoss Lina	80
Schmidt Berthe Nancy	100
Schmidt Berthe Valérie	130
Schmidt Alice Emma, Cheus de Fonds	152
1806	
1807	
Schwartzvald Louis Philippe	164
Spicher Susanne Lina, Ueberhof	180
Schmidt Georges Arthur, Cheus de Fonds	182
Schwartzvald Louise, Gossens	198

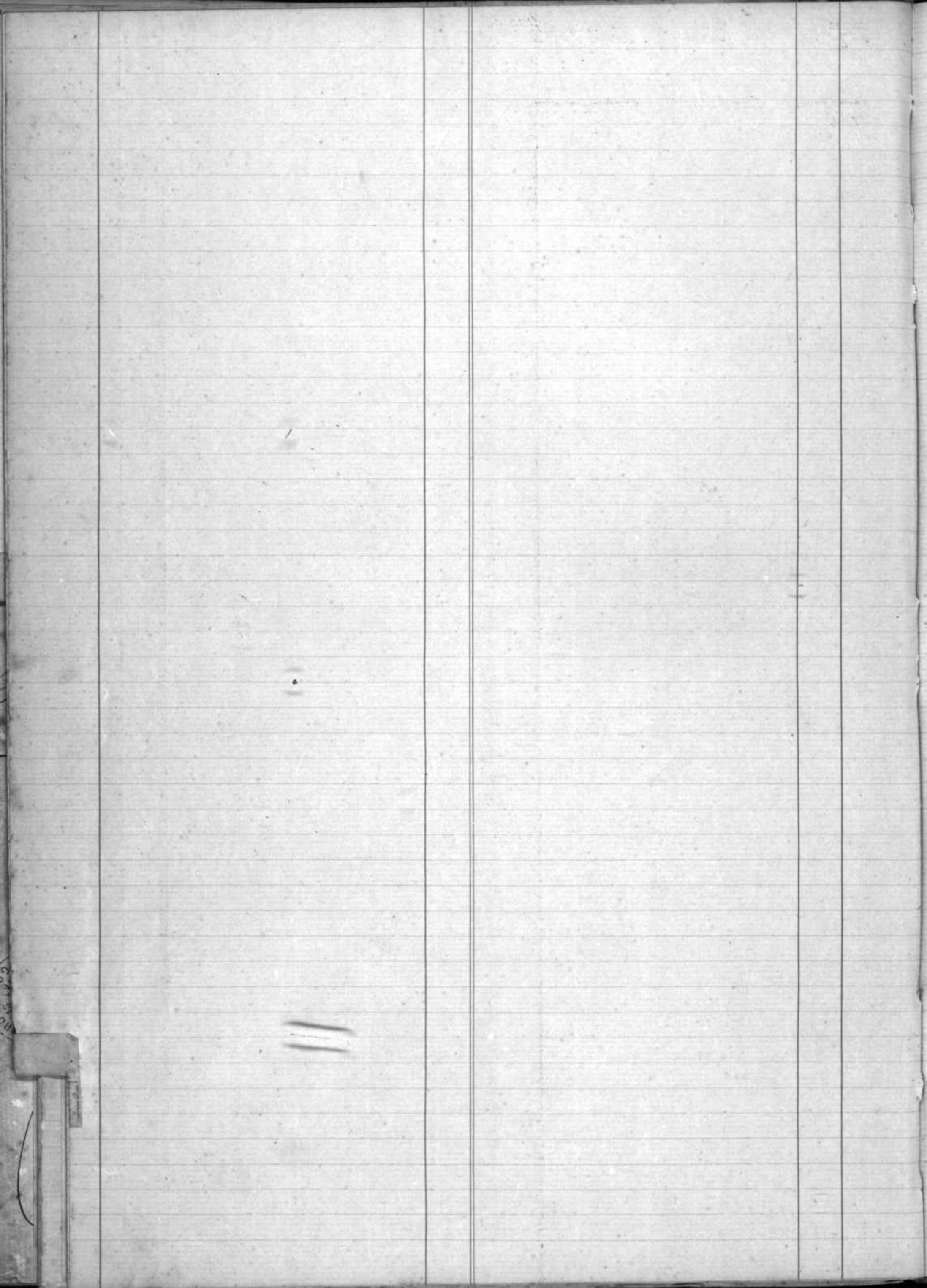
S
T
U
V
X
Y
Z

CIVIL
OUR

	pages
Chévoz Robert Jules	13
Chévoz Alice Fanny	17
Chévoz Jeanne Cécile Emma	35
Chévoz Paul Auguste	38
Chévoz Charles Auguste	51
Chévoz Louis Gustave	65
Chévoz Jules Oscar	72
Chévoz Constant Gustave	85
Chévoz Ruth Marie	100
Chévoz Samuel Henri	105
Thuillard Sophie Aimée	129
Chévoz Alice	133
Chévoz ¹⁸⁹⁶ Edmond Constant	153
1897	
Chévoz Marcel Ami, Missy	177
1898	
Chévoz Amélie Terrenche, Missy	191
Chévoz Robert, Missy	199



U
V
X
Y
Z



Voley Renée Angèle	pages	116
Voley Anna Lisnie		146
<hr/>		
Wolff Frida,	Spices	183

V
X
Y
Z

